Montréal samedi 15 mai 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 203 220 pages 11 cahiers **Averses isolées, Max. 21 Min. 7** **2 $ taxes en sus**

cyberpresse
LA PRESSE



CAHIER SPÉCIAL
JAZZ
LE FESTIVAL A 25 ANS

WYNTON MARSALIS

ALAIN BRUNET ANALYSE L'ANNÉE 2004
CAHIER ARTS ET SPECTACLES



GARY KURTZ
RENCONTRE DU TROISIÈME TYPE
PAGE **1**

CANNES
GAEL GARCIA BERNAL
CINÉMA, PAGE **1**

CAHIER ACTUEL
PAGES **6** ET **7**

LES DÉFUSIONNISTES ACCUSÉS DE MENTIR

Les partisans du démembrement font de la désinformation, accuse le maire Tremblay

FRANÇOIS CARDINAL

Chaque Montréalais bien informé qui signera les registres sur les défusions fera un geste en faveur de l'éclatement de Montréal, prévient le maire Gérald Tremblay à la veille du déclenchement du processus référendaire. « Ne pas aller signer est aussi un geste démocratique », rappelle-t-il.

Lors d'une entrevue exclusive accordée dans son bureau de l'hôtel de ville, hier après-midi, M. Tremblay a fait flèche de tout bois contre ses adversaires, qu'il accuse de mentir à la population. « Désinformation », « démagogie », aucun mot n'est trop fort pour déplorer l'attitude des défusionnistes, qui mentent sciemment aux Montréalais, selon lui.

« Les citoyens ne retrouveront pas leur ancienne ville », lance le maire, visiblement outré d'avoir à préciser une telle évidence.

›Voir **DÉFUSIONNISTES** en A2

Washington se retirera de l'Irak si le nouveau régime le lui demande



PHOTO AP

Un détenu de la prison d'Abou Gharib reçoit une cigarette d'un de ses geôliers. Hier, quelque 300 prisonniers ont été relâchés par les autorités américaines.

La Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon disposés à emboîter le pas

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Alors que les États-Unis menaient une offensive militaire musclée et controversée en Irak dans la ville sainte de Najaf, le secrétaire d'État, Colin Powell, a affirmé que les Américains sont prêts à quitter le pays si le futur gouvernement irakien le leur demande.

À quelques semaines de la passation du pouvoir aux Irakiens, les propos de M. Powell faisaient écho

›Voir **IRAK** en A6

INCENDIE À L'ÉCOLE JUIVE TALMUD TORAH
La police arrête cinq suspects

DANIEL DUBRÛLE

La police de Montréal a arrêté quatre hommes et une femme d'origine arabe vers 6 h 15 hier matin relativement à l'incendie criminel du mois dernier à l'école Talmud Torah de l'arrondissement de Saint-Laurent.

Les quatre hommes, âgés de 18 à 22 ans, et la femme, âgée de 36 ans, comparaîtront aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour répondre entre autres à des accusations d'incendie criminel, de complot et de méfait public. D'autres accusations pourraient s'ajouter. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) n'écarte pas la possibilité de procéder à d'autres arrestations en lien avec cette affaire.

L'incendie avait été allumé dans la nuit du 4 au 5 avril dernier, à la veille des vacances des enfants à l'occasion de la pâque juive. Les dégâts se sont limités à la bibliothèque, mais l'incident, sans précédent connu à Montréal, avait soulevé une vague d'indignation. La présence sur les lieux d'une lettre revendiquant le crime au nom d'un groupe inconnu des policiers, « la Brigade du cheik », avait jeté la consternation dans la population et lancé un vaste mouvement contre l'intolérance et les actes de racisme.

L'incident avait mobilisé l'ensemble du monde politique. Le jour du drame, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, et le député fédéral de l'endroit, Irwin Cotler, s'étaient d'ailleurs rendus sur les lieux. La plupart des chefs des partis politiques fédéraux et provinciaux, Paul Martin, Jean Charest, Bernard Landry et Mario Dumont, pour ne nommer que ceux-là, avaient alors lancé chacun leur tour un appel à la tolérance.

›Voir **ÉCOLE** en A6



Mon clin d'oeil ***STÉPHANE LAPORTE***
Les élections auront lieu quelques jours après la Saint-Jean... Le vote risque donc d'être paqueté.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES	20
Avis et décès	P. ANNONCES	14 et 15
Animaux	VACANCES	21
Bridge	VACANCES	21
Décès	P. ANNONCES	12 et 13
Échecs	VACANCES	21
Feuilleton	P. ANNONCES	20
Forum	A	25 à 27
Grille des mordus	VACANCES	14
Horaire cinémas	CINÉMA	9 et 10
Horaire télévision	ARTS	26
Jardiner	MON TOIT	20
Loteries	A	23
Mots croisés	VACANCES	20
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES	2
Timbres	VACANCES	21
Trait d'union	VACANCES	19

Météo
Averses isolées, maximum **21**, minimum **7**, plus de détails en page AFFAIRES **12**

6 21924 45678 2

SANS ESCALE
Vancouver 264 $
Winnipeg 164 $ Edmonton 220 $ Calgary 220 $ Abbotsford 305 $ Premier vol le 24 juin Victoria 312 $ Premier vol le 5 juin
jetsgo.net
Jetsgo
Départs depuis Montréal. Prix web par trajet. Taxes et supplément en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net.
3145535A

DÉFUSIONS CINQ JOURS DÉCISIFS

Des questions et des réponses sur les registres

Q Que sont les registres ?

R L'objectifest de permettre aux électeurs de demander la tenue d'un scrutin référendaire qui permettra aux citoyens de choisir entre le maintien des municipalités actuelles ou la reconstitution des anciennes municipalités.

Q Où peut-on signer ?

R Il y a 212 endroits différents à Montréal et 30 à Longueuil. Chaque ancienne ville dispose d'un ou de plusieurs endroits en fonction de sa taille. Pour connaître ces lieux, il faut consulter les avis publics diffusés par les villes. Contrairement à la procédure que l'on connaît lors d'une élection, les signataires peuvent se présenter dans n'importe quel bureau de l'ancienne ville dont ils font partie.

Q Quand peut-on signer ?

R À partir d'aujourd'hui, et jusqu'à jeudi prochain, entre 9 h et 19 h.

Q Qui peut signer les registres ?

R Les personnes habiles à voter, c'est-à-dire celles inscrites sur la liste référendaire de chacun des secteurs concernés.

Q Combien de signatures sont nécessaires pour exiger la tenue d'un référendum ?

R Il faut que 10 % des électeurs d'une ancienne ville signent le registre pour obtenir l'organisation d'un référendum.

Q Pourquoi l'Île-Dorval fait-elle exception ?

R L'Île-Dorval compte trop peu d'habitants (48) pour se soumettre à la même règle que les autres anciennes villes. Selon les calculs prévus par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, il faudra 16 signatures.

Q Quand seront divulgués les résultats des registres ?

R Durant la soirée du 20 mai.

Q Que se passe-t-il si moins de 10 % des électeurs signent le registre ?

R Le processus prend fin, il n'y aura pas de référendum. La défusion est alors écartée.

Q Que se passe-t-il si plus de 10 % des électeurs signent le registre ?

R Un référendum sur la défusion sera organisé le 20 juin.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

À Montréal, avec le lancement du processus d'enregistrement, le fardeau de la preuve incombe davantage aux défusionnistes, qui doivent tenter de « faire sortir les signatures ».

Les défusionnistes accusés de mentir

DÉFUSIONNISTES
suite de la page A1

Tout le monde le dit : le ministre, le premier ministre, même les défusionnistes... qui véhiculent néanmoins le contraire lorsqu'ils parlent aux citoyens ! »

En plus de faire miroiter un retour en arrière, ajoute-t-il, ils sont nombreux à déclarer, comme Bernard Paquet, ancien maire de Saint-Laurent, et Luis Miranda, maire de l'arrondissement d'Anjou, que les Montréalais doivent signer les registres, peu importe leur allégeance. C'est une question de démocratie, prétendent les deux défusionnistes.

« Je dis oui à la démocratie, oui au pouvoir du citoyen d'influencer les décisions, mais le fondement de ce choix doit être éclairé, soutient le maire. (En signant le registre), on enclenche le processus qui peut mener au démantèlement de certains arrondissements. Il faut être conscient des conséquences : plus de dépenses, plus de taxes, moins de pouvoirs et les deux tiers des responsabilités gérées par le maire de Montréal qui dirige le conseil d'agglomération. »

Le choix des citoyens

Au cours des dernières semaines, M. Tremblay s'est ainsi évertué à informer les citoyens par l'entremise, notamment, de sept rencontres tenues dans différents hôtels de ville. À chaque endroit, il a posé le choix des citoyens en ces termes : « Faire partie d'une communauté inclusive et solidaire ou faire partie d'une communauté locale et isolée. »

Et non seulement cette communauté sera-t-elle isolée, ne manque-t-il jamais d'ajouter, mais elle sera aussi dépouillée d'une grande partie de ses pouvoirs qui, selon la loi, relèveront désormais du conseil d'agglomération... que dirigera sans aucune opposition le maire de Montréal. Cette nouvelle instance donnera à la grande ville la responsabilité de 57,14 % des pouvoirs de l'île, y compris ceux des municipalités nouvellement constituées.

« La personne qui signe le registre choisit de croire les défusionnistes. La personne qui est bien informée choisira plutôt de ne pas signer », lance le maire Tremblay, lapidaire.

La capacité d'influence

À son avis, les citoyens seront assurément mieux représentés s'ils font partie d'un arrondissement fort ayant une grande capacité d'influence sur les décisions. En ce sens, le plan de décentralisation adopté au début de l'année accorde selon lui plus de compétences aux arrondissements que ne le fera un éventuel démembrement.

« La personne qui signe le registre choisit de croire les défusionnistes. La personne qui est bien informée choisira plutôt de ne pas signer », lance-t-il, lapidaire.

Cette intervention publique sera une des rares du maire d'ici la fin de la période d'ouverture des registres, jeudi à 19 h. Avec le lancement du processus d'enregistrement, le fardeau de la preuve incombe davantage aux défusionnistes qui doivent tenter de « faire sortir les signatures ».

« À partir de dimanche, on entre dans une période d'observation », indique Martin Dumont, directeur de l'organisation de l'UCIM, le parti de Gérald Tremblay. Et l'horaire du maire pour les prochains jours le confirme.

M. Tremblay sera demain à 16 h au premier match de la saison de l'Impact. Lundi, il sera à l'angle des rues Ontario et Valois pour la premièrepelletée de terre de la place Valois. Et jeudi, dernier jour des registres, il inaugurera la maison Yvonne-Maisonneuve du Chaînon...

« Quelle que soit l'issue du processus, je dois continuer à gérer la ville, précise-t-il. Je continue à travailler à mon bureau, je continue à travailler sur le terrain, à rencontrer des citoyens. Mais il est évident que je me bats pour Montréal. Cette ville, je l'aime. C'est le défi d'une vie. »

LA DÉFUSION SUR LA GRILLE DE DÉPART

Les villes fusionnées jouent leur survie au cours des prochains jours. Les registres pour exiger un référendum sur la défusion débutent demain matin, notamment à Montréal et à Longueuil. Le processus démarrera vraisemblablement en trombe à certains endroits, mais il demeurera sur la ligne de départ dans plusieurs anciennes municipalités.

MONTRÉAL

	ÉLECTEURS INSCRITS	SIGNATURES REQUISES
› PASSE AU RÉFÉRENDUM		
Montréal-Est	2851	286
Kirkland	15 008	1501
Westmount	14 324	1433
Senneville	712	72
Mont-Royal	13 905	1391
Baie-d'Urfé	2592	260
Dollard-des-Ormeaux	35 647	3565
Montréal-Ouest	3727	373
Dorval	13 230	1323
Pointe-Claire	21 432	2144
Hampstead	5074	508
Sainte-Anne-de-Bellevue	3623	363
› CHAUD		
Anjou	29 966	2997
Saint-Laurent	56 530	5653
LaSalle	54 295	5430
Beaconsfield	13641	1365
Côte-Saint-Luc	22 975	2298
› PAS DE RÉFÉRENDUM		
Saint-Léonard	50 347	5035
Pierrefonds	40 641	4065
Montréal-Nord	58 717	5872
Roxboro	4541	455
Verdun	47 535	4754
Sainte-Geneviève	2358	236
Outremont	16 420	1642
Lachine	30 907	3091
L'Île-Bizard	10 202	1021
L'Île-Dorval	48	16
Montréal	733 208	73 321

RIVE-SUD

	ÉLECTEURS INSCRITS	SIGNATURES REQUISES
› PASSE AU RÉFÉRENDUM		
Saint-Bruno	18 753	1876
Saint-Lambert	17 041	1704
Boucherville	29 754	2976
› CHAUD		
Brossard	51 343	5135
› PAS DE RÉFÉRENDUM		
Longueuil	97 984	9799
LeMoyne	4029	403
Saint-Hubert	58 456	5846
Greenfield Park	13 213	1322

Menace de poursuites contre des élus de Saint-Laurent

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'ancien maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, menace d'entamer des poursuites judiciaires contre trois élus municipaux pour avoir suspendu avec salaire le directeur général de cet arrondissement, Robert Fortin, en décembre dernier.

Dans une lettre adressée aux conseillers municipaux Alan DeSousa, Maurice Cohen et Michèle Biron, M. Paquet leur reproche d'avoir maintenu le salaire de M. Fortin sans soumettre cette décision au conseil.

Selon M. Paquet, un maire peut imposer une suspension à un fonctionnaire, mais celle-ci est sans salaire à moins que le conseil municipal n'en décide autrement. Or, le cas de M. Fortin n'a pas été discuté par le conseil municipal de la Ville de Montréal. « Je vous tiens responsable, conjointement et solidairement, du versement irrégulier et illégal de la rémunération salariale à M. Fortin, depuis le 18 décembre 2003 », peut-on lire dans cette lettre.

M. Fortin, 49 ans, est accusé d'avoir accepté des pots-de-vin de deux entrepreneurs actifs à Saint-Laurent, la firme Modugno-Hortibec et la compagnie Constructions Infrabec. Il a plaidé non coupable. La date de son procès a été fixée au 25 janvier.

L'ancien directeur général de l'arrondissement de Saint-Laurent, Robert Fortin, s'est aussi fait payer un voyage en Italie par Construction Frank Catania, un entrepreneur qui a beaucoup de contrats municipaux, selon ce qu'on peut lire dans un mandat de perquisition.

Depuis presque cinq mois, M. Fortin reçoit son plein salaire, soit plus de 2000 $ par semaine, alors qu'il est suspendu. Le comité exécutif a adopté une résolution pour ratifier cette suspension le jour même de son arrestation, mais sans préciser si c'était avec ou sans salaire.

Une enquête de *La Presse* a permis d'établir que jamais, dans l'histoire de la Ville de Montréal, un fonctionnaire n'a continué à recevoir son salaire lorsqu'il a été accusé d'un crime commis dans le cadre de ses fonctions. L'ex-maire de Saint-Laurent et président du comité du Oui pour la défusion demande maintenant aux élus de récupérer les 42 000 $ versés à M. Fortin depuis décembre dernier.

Le maire de l'arrondissement, Alan DeSousa, souligne pour sa part que la suspension a été entérinée par le comité exécutif d'après la recommandation du maire de Montréal. M. DeSousa estime qu'il doit attendre la fin de la procédure judiciaire pour prendre une décision quant au salaire de M. Fortin. M. DeSousa ajoute que la mise en demeure est maintenant entre les mains du contentieux de l'arrondissement.

Plainte au DGEQ contre Longueuil

La Ville de Longueuil fait l'objet d'une plainte auprès du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) concernant le dernier numéro du journal *Ici Longueuil*.

Un militant défusionniste de Brossard, Pierre Senécal, reproche à la Ville d'avoir diffusé une publicité dans son journal sans inscrire de numéro d'autorisation comme le prévoient les règlements édictés par le DGEQ.

Cette plainte vise le maire, Jacques Olivier, et la présidente de l'arrondissement de Brossard, Nicole Carrier, qui signe un texte intitulé « Non au démembrement... pour continuer à bâtir l'avenir ».

La Ville de Longueuil soutient pour sa part que le numéro d'autorisation n'était pas nécessaire puisqu'il s'agit d'une publication régulière de la Ville.

DÉFUSIONS CINQ JOURS DÉCISIFS



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Gérald Tremblay et son parti mènent la campagne en faveur de la grande ville. Au cours des derniers jours, le maire de Montréal a tenu sept séances d'information et accordé plusieurs entrevues aux médias.

Montréal au bord de l'éclatement

Est-ce le début de la fin pour Montréal ? Demain matin, la Ville procédera à l'ouverture des registres dans les 28 anciennes municipalités de l'île. Une vingtaine devraient recueillir suffisamment de signatures pour que des référendums aient lieu, croient les défusionnistes. Pas plus de 10, rétorquent les pro-fusion. Une analyse de *La Presse* conclut qu'il y en aura entre 12 et 17. Les paris sont ouverts.

FRANÇOIS CARDINAL

« Le débat est tellement compliqué qu'il faut avoir un diplôme de la Sorbonne pour comprendre ce qui se passe. »

Du haut de son âge vénérable, la frêle dame, visiblement confuse, s'adressait ainsi au maire Gérald Tremblay lors de la première réunion d'arrondissement qu'il a tenue, à Saint-Laurent, au mois de mars. Elle voit le débat sur les défusions comme un immense casse-tête dont il est laborieux d'ordonner les pièces. Et elle n'est pas seule.

La campagne qui mènera à l'ouverture des registres, demain matin à 9 h, ne semble pas avoir éclairé beaucoup de Montréalais, pour qui il est encore bien difficile de se retrouver entre les arguments d'un camp et les répliques du camp adverse.

Les citoyens de Dollard-des-Ormeaux, s'ils optent pour le démembrement, connaîtront une hausse d'impôts fonciers de près de 15 %, clame par exemple Québec. Trop optimiste, rétorque le maire Tremblay, qui estime que l'augmentation avoisinera plutôt les 20 %. Faux ! Les résidants jouiront de baisses d'impôts, jure à son tour le maire de Dollard-des-Ormeaux, Edward Janiszewski.

Malgré tout, les citoyens de DDO, tout comme ceux des 27 autres anciennes villes de l'île, doivent décider, d'ici jeudi, s'ils souhaitent signer ou non le registre qui permettra, dans le cas où plus de 10 % des citoyens d'un secteur y apposent leur griffe, d'engager le processus menant au référendum, le 20 juin.

Au moins 12 référendums

Les membres des camps du OUI (au démembrement) et du NON, eux, sont prêts. Depuis un bon moment. Dès demain matin, des dizaines et des dizaines de bénévoles appelleront les citoyens dans au moins 17 des anciennes municipalités de l'île, peut-on conclure à la lumière des nombreux appels faits ces derniers jours auprès des deux camps.

Selon une analyse de *La Presse*, des 28 anciennes villes où les registres seront ouverts jusqu'à jeudi, 12 sont presque assurées de recueillir le nombre requis de signatures, cinq auront de la difficulté à passer à la prochaine étape et 11 devraient assurément demeurer partie intégrante de la grande ville de Montréal.

Selon une analyse de *La Presse*, des 28 anciennes villes où les registres seront ouverts jusqu'à jeudi, 12 sont presque assurées de recueillir le nombre requis de signatures, cinq auront de la difficulté à passer à la prochaine étape et 11 devraient assurément demeurer partie intégrante de la grande ville de Montréal.

Des endroits comme Westmount, où le nombre de membres du groupe défusionniste (2200) dépasse de près du double le nombre de signatures requises (1433), n'auront pas à travailler très fort. En revanche, il est presque certain que dans des villes comme Outremont, où il n'existe aucun mouvement pour le démembrement, l'étape du registre sera la dernière.

L'issue de la période de signature des registres est cependant plus difficile à prévoir à Anjou, Saint-Laurent, LaSalle, Beaconsfield et Côte-Saint-Luc. Pour différentes raisons — maire pro-fusion, nombre de signatures requises très élevé, etc. —, les mouvements pour le démembrement devront redoubler d'ardeur s'ils souhaitent « rester dans la *game* », pour utiliser une analogie sportive.

Mais lorsqu'on s'adresse aux porte-étendards de la défusion et du statu quo, on voit bien que l'optimisme règne... des deux côtés. Les pro-fusion consultés situent autour de 10 le nombre d'anciennes municipalités qui auront droit au référendum. Les défusionnistes, pour leur part, doublent la mise en évaluant à plus ou moins 20 le nombre d'arrondissements où aura lieu un référendum.

Deux camps, deux stratégies

« J'ai fait beaucoup de réunions un peu partout dans l'île ainsi que des blitz dans les centres commerciaux, et je peux vous dire que les gens, c'est très clair, veulent défusionner », lance Bernard Paquet, ancien maire de Saint-Laurent et leader défusionniste.

Gonflé à bloc comme certains de ses compagnons d'armes, M. Paquet ne vise pas seulement le nombre de signatures requis pour avoir droit au référendum (5653) ; il souhaite que plus de 10 000 personnes se présentent au cours des cinq jours d'ouverture des registres. Même son de cloche à Kirkland, où le maire de l'arrondissement, John Meaney, veut envoyer un message clair en recueillant tout de suite les 35 % de défusionnistes nécessaires pour gagner le référendum de juin.

« C'est un défi personnel, précise-t-il. J'ai besoin de 1501 signatures, mais je crois possible d'en avoir plus de 7500. On va pouvoir compter sur de nombreux bénévoles au téléphone ainsi que sur des gens devant chacun des deux bureaux de registres pour avoir une idée du nombre de personnes qui signent chaque jour. »

Une période d'observation

Le camp du NON à la défusion se fera pour sa part plus discret. « À partir de dimanche, on entre dans une période d'observation », précise Martin Dumont, directeur de l'organisation de l'UCIM, le parti de Gérald Tremblay, qui mène la campagne en faveur de la grande ville.

Au cours des derniers jours, le maire Tremblay a tenu sept séances d'information, des dépliants ont été distribués un peu partout et une campagne de sensibilisation a été menée, particulièrement dans les maisons pour personnes âgées. « Notre objectif n'est pas de s'assurer que les gens ne vont pas signer, mais plutôt qu'ils sachent pourquoi ils signent », précise M. Dumont.

Reste donc à voir si, à l'image du débat, l'île de Montréal redeviendra un casse-tête géant le jour du solstice de juin.

« Les banlieues ont pris le pouvoir à l'hôtel de ville »

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Il ne faut pas compter sur Robert Libman, membre de conseil exécutif de Montréal et représentant de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest, pour aller signer le registre permettant aux défusionnistes, s'ils sont suffisamment nombreux, d'obtenir la tenue d'un référendum sur la défusion, le 20 juin, dans l'une ou l'autre des 42 municipalités qui ont été fusionnées il y a trois ans.

M. Libman a choisi une autre voie et il s'en explique dans une interview accordée à Ricky Blue, de l'hebdomadaire *The Chronicle*, distribué dans le West Island, et publié le 12 mai.

M. Libman raconte comment, après avoir combattu devant les tribunaux les fusions dans lesquelles il voyait la volonté du gouvernement du Parti québécois de « liquider le pouvoir du dernier bastion non francophone », il avait opté pour une autre stratégie quand le tribunal avait jugé les fusions légales.

En se joignant au parti du maire Tremblay, explique M. Libman, les banlieues ont pris le pouvoir à l'hôtel de ville, de sorte que les banlieues ont pu voter en bloc et mener la ville tandis que les élus de l'Est sont demeurés divisés.

Au coeur de l'action

M. Libman se montre fier d'avoir, avec d'autres non-francophones, réussi à investir le comité exécutif et le conseil municipal de la ville de Montréal, qui représente la moitié du produit intérieur brut du Québec.

« Et nous changeons la culture de ce conseil qui est composé à 40 % de non-francophones. Sept des 11 membres du comité exécutif sont des non-francophones. Les réunions du caucus se tiennent en anglais à 60 % », a-t-il signalé.

« Ne vaut-il pas mieux être au coeur de l'action plutôt que d'être réduit au silence ? » a-t-il lancé.

Cette façon de voir a soulevé l'ire du président du Conseil de la souveraineté du Québec, M. Gérald Larose, qui s'en est pris à ce qu'il a qualifié d'« obsession ethnique » chez M. Robert Libman.

M. Larose estime que l'analyse présentée par M. Libman, avec ses références ethniques, frôle un

Gérald Larose dénonce les propos de Robert Libman

type de racisme dont ce dernier ne s'est jamais retenu d'accuser les francophones.

Il a demandé au maire Gérald Tremblay de se dissocier de cette manière de présenter les choses.

Des coûts contestés

Pour sa part, M. Peter Trent, ex-maire de Westmount, devenu porte-parole de l'Association des élus pour la défusion, a contesté publiquement l'ampleur des coûts des défusions tels qu'évalués par la firme Secor à la demande du gouvernement du Québec.

« Le gouvernement du Québec a multiplié le coût des défusions par au moins sept », fait valoir notamment M. Trent.

Ce n'est pas l'avis du ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

Toutefois, un nouveau tableau de données, affiché mercredi sur le site Web de son ministère, démontre que le coût total des défusions à Montréal n'atteindrait pas les 97 millions annoncés au départ mais bien 59 millions. Le changement a été fait après que la firme Secor, qui a réalisé les études, eut avisé lundi le Ministère qu'il ne devait pas inclure les coûts actuels de la grande ville dans ses calculs, puisque ces coûts disparaîtront si la grande ville n'existe plus.

M. Fournier affirme qu'il ne s'agit là que d'une nuance comptable car, en bout de piste, les coûts actuels seront quand même absorbés par les contribuables et l'impact sur l'impôt foncier sera donc exactement le même.

POLITIQUE

Bye-bye Sheila

L'ex-ministre du Patrimoine est en négociation avec une chaîne de télévision de Toronto

VINCENT MARISSAL

La dernière fois que l'on s'était rencontrés, c'était en février dans un modeste Coffee Time d'une artère moche de Hamilton. Épuisée par la « bataille politique de sa vie », Sheila Copps n'en menait pas large.



PHOTO CHRIS WATTIE, COLLABORATION SPÉCIALE

Sheila Copps n'accepte toujours pas sa défaite à l'investiture de la circonscription de Hamilton-Stoney Creek aux mains du ministre Tony Valeri, proche de Paul Martin. Elle a néanmoins décidé de faire son deuil de la politique. Pour le moment, du moins.

Nous nous sommes revus la semaine dernière dans un café du Vieux-Montréal, deux mois environ après sa défaite à l'investiture de la circonscription de Hamilton-Stoney Creek aux mains du ministre Tony Valeri, un proche de Paul Martin. L'ex-vice-première ministre était radieuse.

Visiblement, le temps a fait son oeuvre. Sheila Copps n'accepte toujours pas sa défaite, elle accuse toujours le camp Martin d'avoir volé l'investiture dans Hamilton-Stoney Creek, mais elle a néanmoins décidé de faire son deuil de la politique. Pour le moment, du moins.

Elle a flirté un temps avec l'idée de se présenter comme candidate indépendante, mais elle a choisi de se retirer après 20 ans à la Chambre des communes et, auparavant, quatre ans comme députée provinciale à Queen's Park. « Ce que je voulais, c'est être députée libérale, mais je ne me vois pas comme *back bencher* dans un gouvernement de Paul Martin. Vraiment, je ne pense pas que je serais très heureuse là-dedans. Je n'ai plus le courage de me battre contre eux. Et puis je ne reconnais plus mon parti. Nous sommes trop proches des Américains, de leur projet de bouclier antimissile, notamment. Au fond, c'est une bonne chose, ce qui m'est arrivé. »

L'hiver dernier, au plus fort de la crise interne au Parti libéral, il avait été brièvement question qu'elle rejoigne le NPD, mais ce scénario est mort-né. « Les gens du NPD ont été un peu *nonos* dans cette affaire-là, raconte Mme Copps. Ils ont mal géré la situation. Alexa McDonough (ex-chef du NPD) m'a effectivement appelée au nom de Jack Layton pour me demander de me joindre à eux, mais comme le comité de direction local dans Hamilton était plus ou moins d'accord, il fallait que je me décide le jour même. Je n'allais pas prendre une telle décision le jour même ! »

Beaucoup d'eau a coulé depuis les événements tumultueux de l'hiver. Beaucoup d'encre aussi. Si Sheila Copps a décidé sereinement de tourner la page, c'est qu'elle vient de passer deux mois à écrire ses mémoires. Au départ, elle pensait s'adjoindre les services d'une journaliste pour pondre le bouquin, mais elle l'a finalement écrit seule, d'un trait.

« L'exercice a été très thérapeutique, dit-elle. Je suis en train de finir les derniers chapitres. Le premier tiers du livre portera sur la période d'avant 1993, l'époque de l'opposition, le *rat pack* avec Brian Tobin, Don Boudria et John Nunziata, puis les deux derniers tiers sur la période d'après 1993. Bien sûr, je vais raconter ma défaite et mes histoires avec la *gang* de Paul (Martin), mais je ne veux pas mettre toutes mes énergies sur la chicane de la fin, c'est trop négatif. »

Le bouquin (*Worth Fighting For* dans la version anglaise — le titre en français n'est pas encore trouvé) sortira dans les deux langues en septembre. Même si elle se défend d'avoir écrit un bouquin « seulement » pour régler ses comptes avec Paul Martin, elle sait bien que la plupart des gens intéressés par la politique commenceront son livre par la fin pour apprendre des détails croustillants sur les guerres intestines du PLC. Peut-être aussi pour trouver des munitions pour attaquer Paul Martin.

Le récit de l'épique bataille de Hamilton-Stoney Creek, version Sheila Copps, promet d'être passionnant. L'ancienne ministre n'en démord pas : elle s'est fait voler l'investiture par les magouilles du Parti libéral téléguidé par Paul Martin. Elle racontera les portes secrètes pour faire voter les partisans de Tony Valeri, les noms effacés des listes, les vieillards qui ont dû attendre trois heures debout pour se faire dire que leur nom n'était pas sur la liste...

« Paul Martin et le Parti libéral ne voulaient plus de moi et ils n'ont reculé devant rien pour me tasser, dit-elle en sirotant un Perrier (elle a dû renoncer au café en raison d'une pierre au rein). Je vais t'en raconter une bonne, reprend-elle : j'étais en route vers la salle d'opération pour me faire enlever ma pierre quand mon avocate m'a avisée que le parti voulait savoir immédiatement si j'allais en appeler (de sa défaite). Mon avocate leur a répondu que j'étais sur le point de me faire opérer, ils ont répondu : tant pis pour elle, elle aurait dû savoir que la limite pour interjeter appel était aujourd'hui ! Rien, absolument rien ne les arrête. »

Sheila Copps n'accepte toujours pas sa défaite, elle accuse toujours le camp Martin d'avoir volé l'investiture dans Hamilton-Stoney Creek, mais elle a néanmoins décidé de faire son deuil de la politique.

Après son opération, elle a reçu un coup de fil de son ancien patron, Jean Chrétien, qui entretient toujours discrètement son réseau et suit de près ce qui se passe dans son parti. « Je n'ai pas eu d'appel de Paul, par exemple... lance-t-elle en riant. En plus, tu sais quelle est la première cause des pierres ? C'est le stress. La pierre, c'est un souvenir de ma circonscription. »

L'autre thérapie de choc qui permet à Sheila Copps de tourner la page, c'est le changement de carrière à l'horizon. Sans trop en dire pour le moment, l'ex-ministre du Patrimoine indique qu'elle est en négociation avec une chaîne de télévision de Toronto. Ce sera un retour aux sources pour Sheila Copps, qui a commencé sa vie professionnelle comme reporter radio dans l'Outaouais il y a près de 30 ans. Ce sera aussi une bonne façon de rester visible, au cas où...

En attendant, elle profite des premiers rayons de l'été dans sa rutilante Miata rouge, qu'elle avait garée ce jour-là en face de *La Presse*. À peine entrée aux éditions Gesca (elle s'était trompée de porte), elle avait déjà fait connaissance avec les employés. En marchant vers le Vieux, instinctivement, elle s'arrête pour saluer le petit groupe de chauffeurs de taxi haïtiens qui discutaient bruyamment en créole au coin de Saint-Antoine et Saint-Laurent. Un peu plus et elle se mettrait à serrer des mains. Comme quoi on peut sortir la dame de la politique, mais pas la politique de la dame.

Il y a quelques années, à la veille d'un remaniement ministériel, un conseiller lui avait demandé bien respectueusement si elle avait déjà pensé à quitter la politique, ne serait-ce que temporairement, question de voir autre chose et, qui sait, de revenir plus tard par la grande porte. « Je me souviens encore du froid que cela avait provoqué dans le bureau, raconte encore aujourd'hui le conseiller en question. Si Sheila avait eu des mitraillettes à la place des yeux, j'aurais l'air d'un gruyère aujourd'hui. »

De toute évidence, Mme Copps a fait un bout de chemin depuis, mais elle ne fait pas une croix définitive sur la politique.

« Je ne me représente pas à la prochaine élection, je prends un peu de recul, dit-elle. Pour l'avenir, on verra ce qui se passera avec Paul Martin. »

Martin déterminé à l'emporter au Québec



DENIS LESSARD

LÉVIS — C'est dans le but de maximiser les résultats de son parti aux prochaines élections que Paul Martin a multiplié depuis quelques semaines les tournées au Québec. C'est cette admission surprenante qu'on a pu entendre hier de la bouche du premier ministre au sortir d'une réunion avec les leaders du mouvement coopératif québécois.

« Suis-je au Québec parce ce qu'il est possible qu'une élection survienne ? La réponse est oui... C'est ma province et je veux *bien faire* ici ! » a-t-il laissé tomber en conférence de presse au siège social du Mouvement Desjardins.

Depuis quelques semaines, les stratèges du Parti libéral du Canada ont clairement ciblé le Québec pour les visites du premier ministre, qui en était hier à son troisième passage dans la Vieille Capitale. La semaine précédente, il s'était rendu à Chicoutimi pour la énième inauguration de la route 175 dans le parc des Laurentides, après être passé dans le Bas-du-Fleuve quelques semaines plus tôt.

Craignez vous le Bloc québécois ? « Je suis ici chez moi, les dossiers québécois m'intéressent », a dit M. Martin après avoir lancé : « Je n'ai peur de rien... Je vis au Québec. Je prendrai toutes les occasions pour revenir à la maison. » En fin de semaine, M. Martin sera à Granby, puis, lundi prochain, il fera un discours à Laval. Trois jours plus tard, il lancera sa campagne dans LaSalle-Émard. C'est désormais un secret de Polichinelle : les élections générales seront déclenchées le dimanche 23 mai, pour un scrutin le 28 juin.

Les sondages qui, pendant des mois, avaient montré une solide avance pour le PLC au Québec ont beaucoup fluctué. Le PLC était en sérieuse difficulté depuis la mi-février, mais il a remonté la pente plus récemment. Pour Hélène Chalifour Scherrer, ministre du Patrimoine, les prochaines élections ne seront pas plus difficiles que les précédentes pour le PLC. En 2000, les libéraux avaient fait élire davantage de députés que le Bloc québécois.

Nombreuses, les annonces récentes d'investissements ne sont pas électorales, a-t-il insisté.

Les étangs du Cap-Breton, dont l'assainissement a été annoncé cette semaine — une facture de 400 millions — étaient depuis des années « une disgrâce nationale », et cette intervention était déjà prévue dans le discours du Trône. Idem pour l'annonce récente concernant la lutte contre le sida : « Les Canadiens veulent que leur pays prenne le leadership sur cette question », a résumé Paul Martin.

Martin et Charest en désaccord

Au passage, le premier ministre a pris ses distances du gouvernement Charest en tournant le dos à sa revendication principale : le transfert de points d'impôt d'Ottawa vers Québec pour neutraliser le profond déséquilibre fiscal entre les deux gouvernements. Cette semaine, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Charest a repris cette position (celle du PLQ) plutôt que d'appuyer le transfert de la TPS vers Québec, la solution mise de l'avant par son ministre des Finances, Yves Séguin.

Depuis quelques semaines, les stratèges du Parti libéral du Canada ont clairement ciblé le Québec pour les visites du premier ministre, qui en était hier à son troisième passage dans la Vieille Capitale.

Pour Paul Martin, la solution de M. Charest désavantagerait le Québec par rapport aux autres provinces. Ce transfert de points d'impôt « bénéficierait beaucoup plus à l'Alberta ou à l'Ontario qu'au Québec. Comme Québécois, je ne serai pas en faveur d'une telle idée », a dit M. Martin. La péréquation ne permettra pas de compenser, prévien-il, rappelant son passage aux Finances. « La meilleure chose à faire est de regarder la situation financière avec les provinces », ce qui sera fait cet été a-t-il dit.

Par la suite, M. Martin s'est rendu à Québec rencontrer l'ensemble des candidats du PLC pour les prochaines élections. Il a été reçu par une manifestation bruyante du FRAPRU (le Front d'action populaire en réaménagement urbain), des militants qui ont hâte de le voir passer aux actes en faveur du logement social. S'y trouvait aussi Christian Simard, frère du député péquiste Sylvain Simard, candidat du Bloc dans Limoilou. Pour M. Simard, Paul Martin, qui a été pendant des années aux Finances, est responsable du manque de logements abordables à Québec en particulier.

« Quasiment pas vrai... »

Le français parfois approximatif du premier ministre Martin a donné un tour amusant à la conférence de presse quand un reporter lui a demandé s'il était fâché de voir que l'opposition péquiste avait mis en garde les libéraux provinciaux de s'associer « à un régime corrompu et rongé par l'escroquerie ».

« C'est quasiment pas vrai », a laissé tomber M. Martin. Par la suite, son équipe des communications, le directeur Mario Laguë en tête, a dû s'activer pour s'assurer que personne n'avait compris que le premier ministre avait accrédité, ne serait-ce qu'en partie, ces accusations.

Pour M. Martin, l'appui des libéraux provinciaux se fera sur une base personnelle, lui-même donnant un coup de main aux candidats du PLQ dans sa région aux élections générales.

Avec le Québec, « je pense qu'on a un nouveau climat et que cela marche très bien. Sur les congés parentaux, je suis sûr qu'on va trouver un terrain d'entente, une solution. Sur le déséquilibre fiscal, on devrait s'attaquer aux vrais problèmes : la santé, le savoir, les infrastructures », a-t-il résumé.

En santé, il préfère parler d'objectifs communs plutôt que de conditions fédérales. Philippe Couillard, le ministre québécois de la santé, est sûrement d'accord avec l'idée de donner la priorité aux soins de premières lignes, au prix des médicaments et aux listes d'attentes. « Je crois qu'on trouvera un terrain d'entente sur les objectifs et la façon de les atteindre », a dit M. Martin.

Quant à la promesse du conservateur Stephen Harper d'améliorer les régimes d'épargne-retraite, M. Martin souligne qu'il préfère accorder la priorité à « ceux qui n'ont pas pu mettre d'argent dans leur REER ».



VINCENT MARISSAL

Le monde entier aime Paul

Le dalaï-lama, George W. Bush et Bono, tout ça en trois semaines, il ne manque plus qu'une audience avec le pape et Paul Martin pourra partir en campagne électorale la conscience tranquille.

Un peu de Kofi Annan avec ça ? Et si Nelson Mandela était disponible d'ici dimanche prochain pour une visite éclair à Ottawa, ce serait bien apprécié. Un coup parti, on pourrait aussi réunir tout ce beau monde pour enregistrer le thème électoral des libéraux. Une, deux, trois, tout le monde ensemble (sur l'air de *We Are The World*) :

We are with Paul, we're not with Harper

We are with Paul for prime minister...

Encore un peu et Paul Martin aurait mis les fameuses lunettes bleues du chanteur de U2 pour faire une belle photo, mais comme Jean Chrétien y a pensé avant lui, il s'est abstenu. Parlant de Jean Chrétien, la loi C-9 (vente de médicaments à prix modique aux pays sous-développés) qui fait tant vibrer le chanteur irlandais, c'était son idée. Officiellement, la loi s'appelle d'ailleurs la « loi Jean-Chrétien pour l'Afrique », comme quoi Paul Martin peut faire beaucoup de millage avec l'héritage de son bien-aimé prédécesseur. (Par contre, on entend beaucoup moins parler ces jours-ci à Ottawa du projet de loi visant à décriminaliser la possession de petites quantités de marijuana, un projet parti en fumée, et du projet de loi légalisant les mariages gais. Faudrait peut-être que Bob Dylan parraine le premier projet de loi et que Rosie O'Donnell épouse le second pour convaincre Paul Martin d'y donner suite.)

Selon diverses sources mêlées de près au dossier de la loiC-9, celle-ci devait être adoptée par le Sénat mardi, mais comme le sieur Bono n'était pas disponible pour faire trempette à Ottawa avant mercredi, le gouvernement a attendu une journée.

Paul Martin a beau promettre sur toutes les tribunes un nouveau gouvernement, une nouvelle façon de gouverner, le fait est qu'il a ressorti ces dernières semaines le livre usé des bons vieux trucs électoraux.

Que Bono vienne donner un coup de chapeau à son ami Paul au congrès à la direction du Parti libéral, passe encore. Après tout, Paul Martin était certain de gagner cette fausse course à la direction. La présence de Bono n'allait donc rien changer au résultat. Qu'il écrive une lettre de félicitations à son ami Paul la semaine dernière pour ses efforts en faveur de l'Afrique, bon, ça fait beaucoup, mais ça respecte les formes. Mais qu'il débarque en trombe à une semaine du déclenchement des élections pour donner à son ami Paul une grande tape dans le dos, là, ça devient indécent. Trop, c'est comme pas assez. On avait compris : *Paul Martin is cool*, Bono l'avait déjà dit à Toronto en novembre.

Il faut vraiment que les libéraux soient inquiets pour en beurrer si épais. En cette période électorale trouble, la subtilité n'est pas leur première qualité. Paul Martin a beau promettre sur toutes les tribunes depuis qu'il est devenu chef un nouveau gouvernement, une nouvelle façon de gouverner, le fait est qu'il a ressorti ces dernières semaines le livre usé des bons vieux trucs électoraux.

Premier truc : Recycler les vieilles annonces à la veille du déclenchement de la campagne électorale. Depuis le 1er avril, les libéraux ont recyclé pour environ 5 milliards de vieilles promesses.

Deuxième truc : Il n'y a rien comme un bout de route pour acheter des votes. Voilà pourquoi M. Martin a fait un détour par Chicoutimi la semaine dernière pour confirmer les travaux (déjà commencés !) de la route 175, qui traverse le parc des Laurentides.

Troisième truc : Distribuer de petits cadeaux ici et là pour calmer la grogne des électeurs. Ainsi, les libéraux ont annoncé cette semaine un projet-pilote en assurance-emploi destiné aux travailleurs saisonniers, eux qui avaient réduit de façon draconienne les prestations et qui continuent d'engranger les surplus de la caisse d'assurance-emploi. Ils ont même retrouvé quelques morues portées disparues depuis des années en Atlantique pour accorder, juste avant les élections, quelques permis de pêche commerciale.

Quatrième truc : Diaboliser votre adversaire (à défaut de proposer un programme plus constructif). C'est exactement le sort que réservent les libéraux à Stephen Harper dans une campagne de publicité à venir.

Enfin, cinquième truc : Usez des nominations partisanes pour tasser les députés dont vous ne voulez plus et abusez de votre pouvoir de nomination pour imposer vos candidats dans les circonscriptions.

Il y a quelques semaines, Paul Martin a prononçé un grand discours à Québec dans lequel il déclarait solennellement : « Fini le copinage. » La semaine dernière, il a offert le poste de lieutenant-gouverneur du Manitoba au vétéran député John Harvard afin de pouvoir donner sa circonscription à un de ses protégés, Glenn Murray, le maire de Winnipeg. « Lieutenant-gouverneur », pourquoi pas le Sénat, un coup parti ?

Dans les deux dernières semaines seulement, Paul Martin a tassé (ou pire encore, ignoré) des militants locaux dans au moins huit circonscriptions de l'Ouest et de l'Ontario pour imposer ses « vedettes » comme candidats.

Pour le renouveau à Ottawa, il semble que nous devrons attendre encore un peu. Visiblement, les impératifs électoraux pèsent plus lourd que les bonnes intentions.

Pour joindre Vincent Marissal : vincent.marissal@lapresse.ca



PIERRE FOGLIA

La chronique de Pierre Foglia vous reviendra mardi prochain.

Les libéraux nient avoir eu recours aux fonctionnaires pour préparer leur plateforme électorale

LA PRESSE

LÉVIS — Le premier ministre Paul Martin a nié hier que le travail de fonctionnaires fédéraux ait été recyclé pour préparer la plateforme électorale du Parti libéral du Canada en prévision de la prochaine campagne.

« Notre plateforme a été préparée par notre parti, nos députés... elle fut grandement influencée par nos députés. Point final », a-t-il soutenu hier, de passage à Lévis a la suite d'une rencontre avec des leaders du mouvement coopératif québécois. M. Martin commentait un article en manchette de *La Presse* d'hier dans lequel des fonctionnaires fédéraux révélaient, sous le couvert de l'anonymat, que leurs services avaient été requis pour nourrir le programme électoral libéral.

Cependant, a expliqué M. Martin, il est possible que la plateforme du PLC recoupe des idées qui flottent déjà au gouvernement, tant les thèmes de la campagne sont prévisibles. « Est-ce qu'il y a des sujets en commun ? Ne soyez pas surpris si la plateforme vous parle de la santé. C'est la priorité du parti, des Canadiens, et certainement celle du gouvernement. La plateforme a été préparée par le parti », a-t-il dit.

Le débat autour de bien des questions « est public, les arguments sont connus, sont publics, on les connaît. Mais le travail (sur la plateforme) vient du parti... des députés et du premier ministre », a-t-il soutenu.

Le Massachusetts pourra célébrer des mariages gais

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — La Cour suprême des États-Unis a refusé hier d'interdire que le Massachusetts devienne le premier État des États-Unis lundi prochain à célébrer des mariages homosexuels.

Les magistrats de la Cour suprême ont refusé d'intervenir et de bloquer par leur décision la délivrance de licences de mariages à des couples homosexuels dans le Massachusetts. La haute cour de cet État avait jugé en novembre dernier que la constitution du Massachusetts permettait le mariage homosexuel.

La seul caméra numérique REFLEX
avec objectif interchangeable, abordable!



Canon

EOS Digital Rebel
• Capteur CMOS de 6,3 mégapixels
• Compatible avec les objectifs EF et le nouvel objectif EF-S 18-55 (28-90)

1348$
(Inclus EFS 18-55)

L'EOS Rebel passe au numérique! Ce reflex mono-objectif numérique, doté des caractéristiques que les professionnels recherchent. Les caractéristiques du Digital Rebel comprennent un grand capteur CMOS de 6,3 mégapixels. Une mise au point automatique haute vitesse à 7 zones. Le processeur d'imagerie DIGIC de Canon produit une qualité d'image supérieure et une mise au point précise et rapide. Une gamme de vitesse de 100 à 1600 ISO, l'enregistrement simultané dans les formats RAW et JPEG ainsi que deux espaces chromatiques au choix: sRVB et RVB d'Adobe. Il est aussi compatible avec tous les autres objectifs EF Canon. Un boîtier compact, léger et stylisé arborant.

FINANCEMENT 0% disponible!ƒ
Ajusté à vos besoins!

Magasinez en ligne! dumoulin.com
Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

VENTE DE LIQUIDATION PENDANT TOUT LE MOIS DE MAI

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (Sud de la métropolitaine) • MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) • MONTRÉAL 368, rue Ste-Catherine O. • MONTRÉAL 8990, boul. de l'Acadie • MONTRÉAL 5485, rue des Jockeys (près de l'Hippodrome Blue Bonnets)
LASALLE 7197, boul. Newman (Près du Carrefour Angrignon) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources) • LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL 3035, boul. Le Carrefour • LAVAL 1769, avenue Pierre-Péladeau (voisin du Colossus)
PLACE ROSEMÈRE (Face à rue Le Bouthillier) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Curé-Poirier) • GATINEAU 195, Bellehumeur • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon Est (Langelier & Galeries d'Anjou)

1-877-DUMOULIN

ƒFinancement 0% disponible sur produits sélectionnés. Sur approbation de crédit. Détails en magasin. *Gratuit à l'achat de la caméra CANON EOS Digital Rebel. Détails en magasin.
Ces promotions se terminent le 21mai 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.
3211321A

SUITES DE LA UNE

Washington se retirera de l'Irak si le nouveau régime le lui demande

IRAK suite de la page A1

à ceux tenus un peu plus tôt à Bagdad par l'administrateur civil américain, Paul Bremer. Les deux hommes ont toutefois précisé qu'ils jugeaient une telle requête peu probable.

« Nous partirions », a indiqué M. Powell, si le gouvernement irakien en place à partir du 30 juin estimait que « ce serait mieux » et qu'il peut « gérer ça tout seul ».

Le secrétaire d'État a toutefois estimé que « la situation en matière de sécurité » ne devrait pas pousser les Irakiens à mettre les Américains à la porte. Du moins pas avant l'arrivée d'un gouvernement de transition, en janvier 2005.

M. Powell a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères du G-8, réunis à Washington. Les chefs de la diplomatie de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon ont promis la même chose.

Le transfert de souveraineté a été au coeur des discussions des ministres alors que les États-Unis s'apprêtent à présenter une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU à ce sujet. Le gouvernement américain a été prié hier d'accorder un réel pouvoir aux Irakiens. « Que l'on parle d'autorité ou de souveraineté, la capacité du nouveau gouvernement irakien doit être très claire », a déclaré le ministre des Affaires étrangères de la France, Michel Barnier, qui a suggéré l'organisation d'une « grande conférence » pour s'assurer de la légitimité de ce gouvernement.

M. Powell a pour sa part affirmé qu'il sera « très clair que les États-Unis sont impatients de donner autant de pouvoir et de souveraineté à ce gouvernement qu'il peut en gérer ».

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, Bill Graham, participait à la rencontre. Il a répété que le Canada, présent en Afghanistan et en Haïti,n'a pas l'intention d'expédier des troupes en Irak. La Russie et la France ont émis le même avis. « Il n'y aura pas de soldats en Irak, ni maintenant ni plus tard », a tranché M. Barnier, qui a succédé à Dominique de Villepin, ministre qui irritait profondément Washington. Il a toutefois dit que la France « prendra part à la reconstruction politique et économique de l'Irak », à l'instar du Canada et de la Russie.

Par ailleurs, sur le terrain, les Américains ont décidé d'augmenter la pression sur les miliciens du chef chiite Moqtada Al-Sadr à Najaf, ville sainte de l'Irak située à 160 km au sud de Bagdad. Un porte-parole du leader radical a accusé les forces de la coalition d'avoir endommagé le dôme du mausolée de l'imam Ali, l'un des lieux saints les plus importants pour les chiites.

L'armée américaine a nié être responsable de ces dégâts, qui ont provoqué des appels à la vengeance et aux attentats-suicide. L'offensive menée à Najaf par les Américains a été vertement critiquée dans son ensemble. Hamid al-Bayati, porte-parole d'un groupe chiite représenté au Conseil de gouvernement irakien, a affirmé qu'il s'agissait d'une « grave erreur ». Pendant ce temps, les chiites de Bagdad étaient exhortés par des partisans de Moqtada Al-Sadr à se rendre à Najaf pour lutter contre les Américains.

En réplique à l'attaque contre le mausolée de l'imam Ali, les partisans de Moqtada Al-Sadr ont attaqué les quartiers généraux de la coalition à Nasiriya, où se trouvaient notamment des journalistes italiens. Des combats faisaient aussi rage à Kerbela.

À Abou Gharib, quelque 300 Irakiens ont été libérés de la tristement célèbre prison où des sévices ont été infligés aux détenus par des soldats américains. Parallèlement, l'armée américaine a annoncé qu'un quatrième soldat, Charles A. Graner, serait traduit en cour martiale dans le cadre de cette affaire.

De nouveaux détails sur ce scandale ont été rendus publics hier par plusieurs quotidiens américains. Ceux-ci ont publié des extraits de témoignages d'un des soldats qui a participé aux abus, Jeremy C. Sivits. Il s'était confié à des enquêteurs en janvier dernier.

On y apprend justement que M. Graner avait notamment asséné un coup de poing si fort sur la tempe d'un détenu que celui-ci s'est effondré, inconscient. On explique aussi comment des détenus, leurs têtes recouvertes de sacs, ont été forcés de se déshabiller et de se masturber. M. Sivits a précisé que ces actes ont été commis à l'insu de ses supérieurs.

Interrogé au sujet de ce scandale, le ministre des Affaires étrangères du Canada a affirmé que ses homologues du G-8 ont tous, hier, admis que « cela compliquait la position des troupes de la coalition ». Il a toutefois estimé que les Américains avaient pris les mesures nécessaires pour rétablir leur crédibilité, mise à mal dans le monde arabe.

Des soldats américains ont toutefois à nouveau été accusés d'avoir infligé des traitements inhumains à des détenus à la base militaire de Guantanamo Bay, à Cuba. Shafiq Rasul et Asif Iqbal, deux Britanniques libérés en mars après avoir passé plus de deux ans derrière les barbelés de Guantanamo, ont écrit une lettre ouverte au président George W. Bush, dans laquelle ils racontent en détail les mauvais traitements qu'ils disent y avoir subis.

Les geôliers utilisaient des chiens, des lumières stroboscopiques et de la musique assourdissante — surtout celle du rappeur américain Eminem — pour leur extorquer de faux aveux, affirment les deux hommes, libérés sans qu'aucune accusation n'ait été portée contre eux. Londres considère que les deux ressortissants britanniques ne posent aucune menace. Ils disent aussi avoir été forcés de déambuler nus, même devant des gardiennes de prison, en guise de punition pour des écarts de conduite mineurs.

Avec la collaboration d'Isabelle Hachey à Londres, d'AP et d'AFP.

La police arrête cinq suspects

ÉCOLE suite de la page A1

À leur arrivée sur les lieux, les enquêteurs du SPVM avaient découvert des traces d'accélérant. Des notes placées en évidence sur les murs de l'école revendiquaient le geste criminel. « Ce qui était écrit sur le papier apposé sur la porte nous laisse croire à un crime haineux », avait alors indiqué un inspecteur du SPVM à *La Presse*.

Priorité à la sécurité

Les environs de l'école primaire, ordinairement calmes, étaient agités hier après-midi. Cette petite école de quartier, exception faite de l'imposant service de sécurité qui patrouille les environs, ressemble à toutes les autres. À la sortie des classes, les écoliers ne cachaient pas qu'ils étaient au fait des arrestations du matin et le répétaient avec joie à leurs parents venus les chercher.

« C'est une bonne nouvelle, disait Nadine, mère de deux écoliers. Nous n'avons pas beaucoup de détails, mais c'est rassurant pour nous tous. »

Le directeur général des quatre écoles Talmud Torah unies de Montréal, Sidney Benudiz, poussait lui aussi le même soupir de soulagement : « C'est évident que je ressens un sentiment de soulagement par rapport aux arrestations. Nous avions déjà des indications que l'enquête avançait et nous devons féliciter les policiers de l'avoir menée aussi efficacement, ils ont fait un travail remarquable à mes yeux », a-t-il déclaré.

L'arrestation de cinq suspects présente toutefois un aspect inquiétant pour M. Benudiz : « Il ne s'agit pas d'un seul individu, mais bien d'un groupe relativement organisé. L'inquiétude demeurera dans la communauté et les questions de sécurité devront rester l'une de nos priorités. » L'équipe d'agents de sécurité mandatés pour surveiller l'école depuis l'incendie demeurera en place au moins jusqu'à la fin de l'année, selon le directeur général.

Déjà 8000 livres reçus

L'incendie a suscité un mouvement de solidarité dans tout le Canada pour regarnir les rayons de la petite bibliothèque. Plus de 8000 livres, principalement de langue anglaise, ont surgi de partout et le personnel de l'école s'affaire présentement à classer tout ce qui a a été reçu. « Les dons viennent d'aussi loin que de la Colombie-Britannique et de Winnipeg. Tant des individus que des institutions nous ont fait parvenir des livres jusqu'à maintenant », a indiqué Shelley Paris, chargée des relations publiques pour les écoles Talmud Torah unies de Montréal.

L'école de l'arrondissement de Saint-Laurent reçoit autant d'écoliers francophones qu'anglophones, et les livres reçus sont surtout en anglais. La petite bibliothèque manque donc présentement de livres dans la langue de Molière, a rappelé Mme Paris, qui souhaite que la générosité des donateurs se poursuive encore un peu.

Les travaux de reconstruction de la bibliothèque seront lancés après la fermeture de l'école, durant les vacances d'été.

Le Pentagone va changer ses méthodes d'interrogatoire en Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le Pentagone a décidé de changer les méthodes d'interrogatoire des détenus irakiens à la suite du scandale de la prison d'Abou Gharib, près de Bagdad, a affirmé hier soir la chaîne de télévision ABC, en citant des sources militaires non identifiées.

Selon ABC, les personnes menant les interrogatoires « ne pourront plus désormais changer d'endroit les détenus, modifier leur alimentation, les priver de sommeil, les encagouler ou les contraindre à des poses longues et douloureuses pour leur arracher des informations ».

ABC a ajouté que selon le Pentagone l'abandon de ces méthodes ne signifie pas que ces techniques étaient répréhensibles.

À l'automne dernier ces méthodes, pratiquées pour les interrogatoires des suspects de terrorisme détenus sur la base navale américaine de Guantanamo, avaient commencé à être appliquées aux détenus irakiens, et les policiers militaires chargés de garder certaines catégories de prisonniers à Abou Gharib avaient été placés sous le contrôle des services de renseignement militaire.

En janvier, les autorités militaires avaient ouvert une enquête sur les sévices perpétrés par des gardiens contre des prisonniers de la prison.



Le mont Royal

Plus qu'un parc...



Les Amis de la montagne inaugurent leur campagne de financement annuelle de 750 000 $ avec le *Mois de la montagne*.

Pendant tout le mois de mai, le public est invité à découvrir le mont Royal dans le cadre d'une série d'événements : randonnées à la carte, excursions d'observation des oiseaux et activités éducatives.

Pour plus d'information ou pour faire un don, veuillez communiquer avec *Les Amis de la montagne* : **(514) 843-8240 poste 243.**

Votre soutien est essentiel.

Les Amis de la montagne
Maison Smith, parc du Mont-Royal
1260, chemin Remembrance
Montréal (Québec) H3H 1A2
info@lemontroyal.qc.ca
Numéro d'enregistrement : 887615284 RR0001

Les Amis de la montagne

3228738A

Carambolage fatal sur l'autoroute 40 à Montréal

NATHAËLLE MORISSETTE

Une famille traverse des heures difficiles après avoir été impliquée dans un carambolage monstre hier sur l'autoroute 40 : leur fille âgée de 11 ans n'a pas survécu au terrible accident.

La jeune Hana Mihoubi a perdu la vie dans l'accident impliquant quatre semi-remorques, un camion cube et une voiture. Le carambolage est survenu vers 12 h 30 hier sur l'autoroute 40 Est, près de la sortie Côte-de-Liesse, à Montréal.

Avant que les événements se produisent, la circulation était déjà au ralenti. Puis, pour des raisons encore inexpliquées, un camion semi-remorque est allé percuter le poids lourd qui roulait devant lui. « Ce qui a créé une réaction en chaîne qui a impliqué les quatre autres véhicules, relate Jason Gauthier, porte-parole de la Sûreté du Québec. La petite automobile a été coincée sous un camion cube et une semi-remorque. »

Quatre personnes se trouvaient à bord de cette voiture : un homme, une femme et deux enfants. Le conducteur, un ami de la famille, s'en est tiré avec des blessures mineures. La mère, assise à ses côtés, a subi des lacérations au visage et souffre de fractures aux deux jambes. Ils ont tous deux été transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur. On ne craint pas pour leur vie. L'un des deux enfants, un garçon âgé de 9 ans, a subi des blessures mineures, mais il a quand même été examiné par des médecins de l'hôpital Sainte-Justine. Le décès de la petite fille a quant à lui été constaté vers 15 h sur les lieux de l'accident. Pour leur part, les conducteurs des véhicules lourds ont subi des chocs nerveux.

Ce carambolage a grandement contribué à ralentir la circulation, qui était très dense hier après-midi. Une partie de l'autoroute 40 a été fermée pendant plusieurs heures afin de permettre aux policiers et aux enquêteurs de reconstituer la scène.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

La petite automobile a été coincée sous un camion cube et une semi-remorque. Quatre personnes prenaient place à bord : un homme, une femme et deux enfants.

Des automobilistes ont donc été immobilisés pendant des heures, et l'autoroute ressemblait à un véritable stationnement. Elle a finalement été rouverte en début de soirée. Pour le moment, les autorités policières ignorent les circonstances de l'accident.

L'entourage de Hana Mihoubi avait du mal à croire qu'il ne reverrait plus jamais la filette. « J'ignore tout ce qui s'est passé, mais ce que je sais, c'est que ma nièce est morte », ne cessait de répéter la tante de la jeune victime peu de temps après avoir appris la triste nouvelle. Elle était sur place pour réconforter le conducteur de la voiture et pour connaître l'état de santé de la mère de Hana.

Assise dehors près de l'entrée principale de l'hôpital du Sacré-Coeur, téléphone portable à la main, elle appelait en larmes les membres de la famille pour leur donner le peu de détails qu'elle avait sur les circonstances entourant la mort de le jeune Hana. Elle les suppliait de venir immédiatement sur place. Sa fille qui l'accompagnait la serrait dans ses bras pour la réconforter.

« Pour l'instant, je ne suis pas capable de parler », a-t-elle dit avant de retourner à l'intérieur de l'hôpital pour soutenir les siens.

EN BREF

Pédophiles sur Internet arrêtés

Au moins 65 personnes ont été arrêtées par la police dans différentes régions des États-Unis lors du démantèlement d'un réseau Internet de pornographie, a annoncé hier le département de la Justice. Les personnes arrêtées, à la suite d'une enquête qui a duré plusieurs mois, sont accusées de possession et de distribution de pornographie infantile ainsi que d'agressions sexuelles d'enfants. Au cours de cette enquête, des agents du FBI ont également découverts que huit enfants avaient été molestés, précise le communiqué.
Agence France-Presse

Importation de poisson dangereux

Un Américain d'origine coréenne a été arrêté en Californie pour avoir importé un poisson considéré comme dangereux pour l'écosystème américain, a-t-on appris hier de source policière. Sung Chul « Daniel » Rhee, 46 ans, a été interpellé au marché coréen au nord de Los Angeles où il proposait des gobies ophiocéphales, ou poisson à tête de serpent (*snakehead*), pour 14,99 $ pièce. Il ravage surtout des rivières de plusieurs États américains où il a été introduit frauduleusement. L'espèce, originaire d'Afrique et d'Asie équatoriale, a été introduite par accident.
Agence France-Presse

Censure à la SPCA de la Nouvelle-Écosse

La Société Radio-Canada refuse de diffuser une nouvelle campagne de publicité de la SPCA de la Nouvelle-Écosse, jugeant qu'elle assimile le comportement des enfants à celui des animaux domestiques. La campagne, qui devait commencer cette semaine, met en scène des enfants aux airs désespérés dans des attitudes attribuées aux animaux — un enfant est derrière une clôture, un autre regarde par derrière une porte — posant des questions que les animaux ne peuvent évidemment pas poser. Il existe aussi des affiches installées sur des panneaux géants et des abribus.
Presse Canadienne

NOUVEL EMPLACEMENT

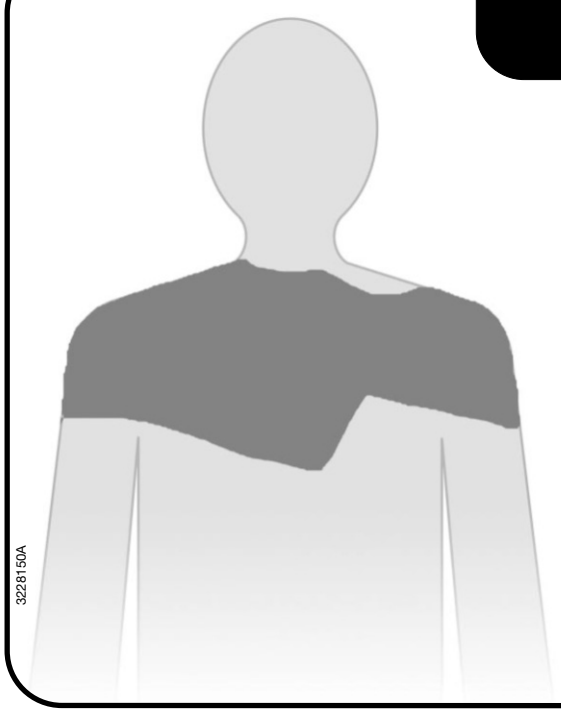
WESTMOUNT
EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS

Le Westmount Square
au rez-de-chaussée de la tour 1
METRO ATWATER
(Coin Ave Wood et rue Ste-Catherine Ouest)

VENDREDI 14 MAI 10:00 hrs à 18:00 hrs
SAMEDI 15 MAI 11:00 hrs à 17:00 hrs
DIMANCHE 16 MAI 11:00 hrs à 17:00 hrs

Information: (514) 486-7195 • ENTRÉE GRATUITE
PROMOTION MARIE-CLAIRE LE PESSEC PROMOTIONMARIECLAIRE@VIDEOTRON.CA
WESTMOUNT SQUARE VIVRELADIFFÉRENCE
3228783

Avez-vous des brûlures couvrant 12% à 18% de votre corps?



- Hommes et femmes ayant des brûlures sur 12% à 18 % du corps
- 18 à 55 ans

Indemnité compensatoire jusqu'à 1250 $

Anapharm innove dans le domaine de la recherche clinique en offrant des services de qualité tout en se souciant du confort, du respect et de la sécurité de ses volontaires.

Pour des renseignements additionnels, contactez l'équipe Anapharm ou visitez notre site Web
514-485-7555
1-866-anapharm
www.anapharm.com
Entreprise de recherche sur les médicaments

sfbc Anapharm
3228150A

39,99 $
Rég : 54,99 $



Pantalon
Altamira La Cordée
Convertible en short / Nylon Tactel avec fini protecteur Teflon de Dupont / Coloris variés / Disponible pour hommes et femmes

ÉCONOMISEZ 15 $ SUR LE PANTALON ALTAMIRA LA CORDÉE.

CETTE OFFRE VA VOUS SCIER LES JAMBES EN DEUX.

LA CORDÉE
www.lacordee.com
2159, rue Ste-Catherine E.
2777, boul. St-Martin O.
514.524.1106

GÉNÉREUX DE NATURE

3216557A

Promotion en vigueur jusqu'au 23 mai 2004 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

ACTUALITÉS

Dénonciation du gouvernement Charest en matière de santé

Le Casino de Montréal perturbé par la FTQ

DANIEL DUBRÛLE

Les syndiqués de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont réitéré leur mécontentement sur les fusions d'établissements dans le milieu de la Santé en forçant la fermeture du Casino de Montréal durant une bonne partie de la journée d'hier.

Près de 3000 manifestants issus des secteurs public et privé se sont regroupés devant les portes du casino hier matin peu avant 11 h. Loto-Québec a dû fermer les portes de l'établissement de l'île Notre-Dame et annuler le spectacle d'Angèle Dubeau, prévu en après-midi.

Le choix du casino n'avait rien d'improvisé pour les organisateurs syndicaux. « Nous visons un but symbolique, a indiqué Jean-Pierre Ouellet, vice-président du Syndicat québécois des employées et des employés de services (SQEES). Nous ne croyons pas que les quelques heures de fermeture empêcheront Québec de retirer le 1,2 milliard de dollars qu'il perçoit annuellement ici. »

Les manifestants dénonçaient les regroupements d'hôpitaux et d'établissements que préconise le gouvernement et les fusions des syndicats provoqués par ces changements administratifs. « Ces fusions vont occasionner des gaspillages éhontés dans les ressources humaines », a accusé M. Ouellet sans en dire plus.

Quelques incidents ont malgré tout ponctué une manifestation autrement tranquille. D'abord, Loto-Québec a signalé, après coup, le bris de quelques ampoules électriques autour de l'établissement.

Quelques bousculades se sont également produites devant l'entrée du casino. Un policier a été rudoyé par des syndiqués, qui ont tenté de lui arracher son gilet pare-balles. Plus tard, après le bref discours du président des cols bleus de Montréal, Michel Parent, une dizaine de personnes qui l'entouraient ont bousculé les photographes de *La Presse* et du *Devoir* : « Tu ne le prends pas en photo, on veut pas qu'il soit fiché dans vos dossiers », a lancé un « taupin » au photographe de *La Presse*.

Les activités du casino ont repris leur cours normal vers 16 h, au terme d'une fermeture d'environ quatre heures.

L'événement d'hier, qui s'ajoute à la liste des moyens de pression mis de l'avant par la FTQ depuis décembre dernier, ne sera vraisemblablement pas le dernier si l'on en croit Jean-Pierre Ouellet, qui a déclaré que les syndiqués affiliés à la FTQ se feraient entendre de nouveau. « La session parlementaire n'est pas terminée, il est encore temps de changer les projets de loi et nous invitons M. Charest a venir discuter avec nous », a-t-il ajouté.



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Quelques manifestants de la FTQ, qui arboraient masques et tenues de camouflage, n'avaient qu'une expression à formuler en direction du photographe de *La Presse*.

Arrêté pour conduite avec facultés affaiblies... un homme subit deux arrêts cardiaques

NATHAËLLE MORISSETTE

Après avoir été appréhendé par la police jeudi soir pour conduite avec facultés affaiblies, un homme intoxiqué et fort agité, qui a été maîtrisé par les policiers à l'aide d'un appareil à décharge électrique, repose maintenant dans un état sérieux à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Il a fait deux arrêts cardiaques depuis son arrivée à l'établissement de santé.

Les circonstances entourant cet événement sont encore nébuleuses. L'homme, âgé de 28 ans, a été interpellé vers 21 h 15 jeudi soir alors qu'il roulait à bord de son véhicule sur le chemin Côte-Vertu dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Sa façon de conduire a attiré l'attention des agents du Service de police de la Ville de Montréal. Impossible toutefois de savoir s'il était sous l'influence de la drogue ou de l'alcool.

Il a ensuite été conduit au centre opérationnel Ouest, situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Au moment où il a été placé dans une cellule, l'homme, en état d'intoxication, est devenu extrêmement agité et agressif. Les policiers ont donc fait appel aux techniciens d'Urgences-Santé. Ils ont également utilisé un appareil à décharge électrique, communément appelé *tazer gun* afin de le maîtriser. L'arme, qui permet d'envoyer une décharge électrique de 50 000 volts, atteint directement le cerveau. Le corps s'immobilise et se raidit instantanément.

Lorsque les ambulanciers l'ont transporté à l'hôpital, l'homme originaire de l'arrondissement d'Anjou était dans un état semi-conscient, explique Éric Berry, porte-parole d'Urgences-Santé. « Il n'a pas fait d'arrêt cardiaque lorsqu'il était dans l'ambulance », tient-il à préciser.

Impossible pour le moment de savoir pourquoi l'homme s'est retrouvé dans cet état. Par souci de transparence, la Sûreté du Québec mène une enquête pour faire la lumière sur cette affaire.

Manon Gaignard, porte-parole de la SQ, a refusé de dire si l'utilisation de l'appareil à décharge électrique était nécessaire ou non pour maîtriser le suspect. L'arme sert principalement à éviter aux policiers d'avoir des contacts avec des personnes violentes. « Il est très rare que des blessures surviennent à la suite de l'utilisation de cette arme, assure René Allard, responsable du dossier *tazer gun* au SPVM. Au Canada, il n'y a aucun décès répertorié relié à l'utilisation de l'appareil. »

Il explique qu'un protocole très strict encadre le recours au *tazer gun* et qu'un agent ne peut décider seul de l'utiliser. La section technique du SPVM, qui intervient notamment dans les prises d'otages, l'utilise depuis 2000. Les centres opérationnels y ont recours depuis le début de l'année 2004. Les agents l'ont utilisé deux fois depuis janvier.

Prostitution juvénile à Québec: un autre coupable

PRESSE CANADIENNE

Dans le dossier de la prostitution juvénile à Québec, Jean-François Guay a été reconnu coupable hier d'avoir obtenu les faveurs sexuelles d'une mineure.

Tout comme pour l'ex-animateur de radio Robert Gillet, la jeune fille de 17 ans n'a pas réussi à convaincre un jury que le fonctionnaire de 43 ans l'avait agressée sexuellement en la sodomisant de force, à l'automne 2002, lorsqu'elle se livrait à la prostitution. Elle était alors âgée de 15 ans et demi.

Le jury, composé de neuf hommes et de trois femmes, a reconnu M. Guay coupable d'avoir obtenu les services sexuels de la jeune prostituée moyennant rétribution.

Le verdict est tombé à 17 h 30, hier, à Montréal, au terme de deux jours de délibérations et d'un procès qui aura duré deux semaines. Concernant l'accusation la plus grave à laquelle l'accusé a dû répondre, tout reposait sur la crédibilité à accorder au témoignage de la plaignante.

Le jury ne l'a pas crue ou, à tout le moins, il a conclu que la poursuite, compte tenu de l'ensemble de la preuve, ne l'avait pas convaincu, hors de tout doute raisonnable, que cette agression avait eu lieu.

Lancement d'un test antidrogue controversé au Royaume-Uni

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES – La commercialisation à partir de la semaine prochaine d'un test antidrogue en Grande-Bretagne soulève les critiques des associations d'aide aux toxicomanes qui affirment qu'il va monter les enfants contre les parents.

Ce test permet, à partir d'un échantillon d'urine, de détecter la présence de six drogues dont le cannabis, l'héroïne, la cocaïne et l'ecstasy.

Produit par la société irlandaise Hunter Diagnostics, il coûte un peu plus de 12 livres (18 euros) et quelque 11 000 exemplaires ont déjà été vendus en Irlande durant les 12 derniers mois. La moitié d'entre eux ont été achetés par des parents, la police, les hôpitaux et les écoles faisant partie des autres clients.

« Bien sûr, avoir un enfant qui touche à la drogue est le cauchemar de tout parent mais communiquer est toujours mieux que de mettre en doute et d'accuser » son propre enfant, a affirmé à l'AFP Rebecca Cheshire, de l'association Addaction.

jusqu'à
5 000 $ DE RABAIS*

	solde	courant
ÉCRAN PLASMA 42" «DÉMO» PANASONIC TH-42PWD4	5 000 $	10 000 $
ÉCRAN PLASMA 42" «DÉMO» SONY KE-42XBR900	8 500 $	12 000 $
TÉLÉ LCD 15" SHARP «DÉMO» LC-15C3US	999 $	1 499 $
TÉLÉ LCD 17" «DÉMO» PANASONIC TC-17LA1	1 379 $	1 599 $
PROJECTEUR «DÉMO» PANASONIC PTAE-300	2 300 $	3 500 $

	solde	courant
TÉLÉ 32" TOSHIBA 32A43	699 $	799 $
TÉLÉ 32" TOSHIBA 32AF43	950 $	1 099 $
RÉCEPTEUR CINÉMA-MAISON SONY «DÉMO» STRDA-5000ES	1 500 $	2 500 $
RÉCEPTEUR CINÉMA-MAISON SONY STRDA-3000ES	999 $	1 599 $
RÉCEPTEUR CINÉMA-MAISON SONY DVD/SACD AVDC-700ES	999 $	1 599 $

	solde	courant
RÉCEPTEUR MCINTOSH DOLBY DIGITAL/DTS MHT-200	7 000 $	9 000 $
TÉLÉ 27" TOSHIBA 27A43	359 $	
TÉLÉ 27" TOSHIBA 27AF43	449 $	

5690, rue Sherbrooke Est :::: Près du stade Olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca

*On ne fait rien à moitié. Sauf les prix.

FILLION ÉLECTRONIQUE

3230079A



PHOTO MICHEL GRAVEL, LA PRESSE ©

Cynthia Bisson et Francis Fortier, de Saint-Eustache, examinent le dépliant qu'on leur a remis à la station de métro Henri-Bourassa les avisant du changement d'itinéraire.

Le « grand dérangement » du métro commence aujourd'hui

La station Henri-Bourassa est fermée jusqu'à la fin août

BRUNO BISSON

Le « grand dérangement » du métro de Montréal est commencé. Depuis 1 h ce matin, la station terminale de la ligne 2 (orange) est complètement fermée. Elle ne rouvrira pas avant la fin du mois d'août.

Ce n'est plus une nouvelle. Les ingénieurs qui construisent le métro de Laval savaient depuis trois ans qu'il faudrait en passer par là. La nouvelle a été confirmée et largement commentée l'automne dernier. Et depuis un mois et demi, la Société de transport de Montréal (STM) et l'Agence métropolitaine de transport (AMT) mènent une campagne intensive à coups de dépliants, de grands panneaux affichés dans les stations de métro et de rencontres de consultation et d'information publiques avec les autorités municipales afin de préparer le terrain en vue de cette fermeture de 14 semaines.

Ce matin, des centaines d'usagers se buteront tout de même à des portes tournantes qui ne tournent pas. L'AMT et la STM n'étaient pas claires quant aux mesures en place pour le week-end, si bien qu'on ne sait guère comment les choses vont se passer aujourd'hui et demain.

Service de navettes

Ce n'est donc que lundi matin, avec le retour au travail, qu'on saura si le plan savamment orchestré par l'AMT pour pallier cette fermeture va fonctionner.

Toute l'opération repose sur la création d'un service de navettes qui rouleront aux heures de pointe dans des voies de circulation exclusives, retranchant ainsi une voie à la circulation automobile dans les rues Berri le matin et Lajeunesse le soir.

La STM affectera 70 chauffeurs et 45 véhicules exclusivement à la navette entre les stations de métro Henri-Bourassa et Crémazie.

Vont-ils suffire à la tâche ? Les voies réservées aménagées dans les dernières semaines seront-elles respectées par les automobilistes ? Le nouveau programme d'aiguillage des rames de métro mis en place au cours des derniers jours, et qui n'a été que brièvement expérimenté pendant les deux dernières nuits, sera-t-il efficace ? La fermeture temporaire de la station Henri-Bourassa est rendue nécessaire à cause du prolongement du métro vers Laval. Au cours des prochaines semaines, les travaux permettront de creuser dans la voûte du tunnel entre les stations Sauvé et Henri-Bourassa pour compléter la jonction entre les nouveaux tronçons de voies et le réseau actuel. Le courant qui alimente les rails du métro sera coupé dans le tunnel, et le chantier empiétera sur les voies. Impossible, donc, de faire circuler le métro dans ces conditions.

La fermeture temporaire de la station Henri-Bourassa est rendue nécessaire à cause du prolongement du métro vers Laval.

La décision de fermer cette station n'a pas été prise de gaieté de coeur. Henri-Bourassa est une des grosses stations du réseau, la porte d'entrée quotidienne de 30 000 usagers du métro, dont 15 000 qui s'y massent dans les premières heures de la journée, à l'heure de pointe.

Comment réagiront ces 15 000 « orphelins » du métro à partir de lundi ? C'est évidemment le coeur du problème. Transporter 30 000 personnes d'un point A à un point B au cours d'une longue journée ne créerait aucun souci à l'AMT et à la STM. En déplacer 15 000 en seulement quelques heures, dans le trafic lourd d'un quartier dense aux rues locales déjà fort sollicitées par le passage de milliers d'automobiles venues de la banlieue, c'est une autre histoire.

Pour avoir une idée, imaginez la foule entassée dans les estrades du centre Bell, un soir de séries éliminatoires, et enlevez les sièges qui forment demi-cercle aux deux extrémités de l'amphithéâtre. Cela fait à peu près 15 000 personnes. Maintenant, à la fin de la partie, entassez-les dans des autobus qui peuvent contenir un maximum de 60 à 70 passagers sans devenir vraiment inconfortables. En combien de temps le centre Bell se viderait-il ?

La STM assure que, au plus fort de l'heure de pointe, entre 7 h 30 et 8 h 30, par exemple, des navettes partiront à toutes les minutes.

Malgré toute la bonne volonté du monde, 60 départs d'autobus à la chaîne ne pourront déplacer au mieux qu'entre 3000 et 4000 personnes. En répartissant un nombre équivalent de passagers autour de cette heure fatidique et frénétique de services accélérés, on ne pourra déplacer au mieux que de 8000 à 10 000 personnes grâce à ce service.

Que feront les autres ?

On peut déjà imaginer qu'un certain nombre de ces usagers délaisseront les transports en commun, du moins provisoirement, pour le confort de leur auto personnelle. C'est une très mauvaise idée. La circulation dans tout le secteur sera déjà sérieusement perturbée. Le trajet risque d'être moins long à pied. Vraiment.

Certains vont marcher jusqu'à Sauvé, la station suivante, située à moins d'un kilomètre d'Henri-Bourassa. La station demeurera ouverte, mais le service y sera réduit de moitié aux heures de pointe. Le temps d'attente entre deux rames vers le centre-ville passera de deux minutes et demie à six minutes, en moyenne.

D'autres prendront probablement leur vélo pour se rendre directement à la station Crémazie, située à 2,4 kilomètres de la station Henri-Bourassa. Meilleure idée. Bonne pour la santé, et écologique.

Les autres ? Il leur reste 48 heures pour réfléchir à la question.

Lundi, lorsqu'on se butera à une porte fermée, il sera trop tard. On fait quoi, alors ? On reste dehors, on se rend à l'embarcadère des navettes, on attend en file et on essaie de ne pas trop maugréer.

Au nombre des exilés de l'heure de pointe qui seront rassemblés là, si tout le monde s'y met en même temps, l'atmosphère va vite devenir irrespirable (surtout avec tout ce diesel...).

Alors... Souriez ! Cela ne durera que l'été, après tout. Et tout le monde sait qu'au Québec, les étés sont courts.

La fermeture de la station Henri-Bourassa

NAVETTES
La Société de transport de Montréal assurera un service de navette par autobus sans arrêt entre les stations Henri-Bourassa et Crémazie, soit une distance de 2,4 kilomètres.

HORAIRE JOUR ET FINS DE SEMAINE
Départs aux cinq minutes entre 5 h 30 du matin et 1 h 30 du matin.

HORAIRE DE POINTE
Fréquence de départ accélérée pouvant aller jusqu'à un autobus à la minute entre 7h et 9h, à partir de la station Henri-Bourassa, et entre 15h30 et 18h, le soir, à partir de la station Sauvé.

EMBARCADÈRES
Henri-Bourassa
L'embarquement se fera à partir de l'édicule sud-est de la station sur le boulevard Henri-Bourassa, entre les rues Millen et Lajeunesse.

Crémazie
L'embarquement se fera à partir du côté nord du boulevard Crémazie, entre les rues Berri et Lajeunesse.

CIRCUITS D'AUTOBUS MODIFIÉS

› Société de transport de Laval (STL)
Les neuf circuits d'autobus provenant de l'est et de l'ouest de Laval ne se rendront plus à la station Henri-Bourassa, mais à la station Sauvé. Ce sont les circuits 25, 44, 46, 52/252, 54, 55, 70 et 901 de la STL.

Les 16 autres circuits lavallois desservant la station Henri-Bourassa se rendront à leur destination habituelle. Les usagers seront alors invités à utiliser les navette spéciale jusqu'à la station Crémazie.

› Société de transport de Montréal (STM)
Cinq des 10 circuits d'autobus de la STM qui ont Henri-Bourassa pour destination finale seront déroutés vers d'autres stations :
- Les circuits 164 et 171 se rendront à Sauvé
- Le circuit 159 (Métrobus) se rendra à Crémazie
- Les circuits 48 et 49 se sont détournés vers la station Jarry

Les circuits 30 (St-Denis/St-Hubert), 31 (St-Denis), 53 (St-Laurent), 56 (St-Hubert) et 69 (Gouin) restent inchangés.

› Conseils intermunicipaux de transport (CIT)
Les quatre autobus des CIT des Moulins et des Basses-Laurentides qui se rabattent à Henri-Bourassa sont maintenus, et leurs usagers seront dirigés vers les navettes spéciales Henri-Bourassa/Crémazie.

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
STM : (514) 786-4636 (STM-INFO), Internet: www.stm.info
STL : (450) 688-6520, Internet: www.stl.laval.qc.ca
AMT : (514) 904-6040 Info-travaux),
Internet : www.amt.qc.ca/grandsprojets

VOTRE CADEAU ELIZABETH ARDEN

AILES
LES AILES DE LA MODE

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE
Jusqu'au 30 mai 2004, avec tout achat de 35 $ ou plus de produits Elizabeth Arden, vous recevrez cette superbe prime de 9 pièces*:

- CERAMIDE LIFT Eclat Visage, 14 ml
- BOÎTIER D'OMBRE À PAUPIÈRES en Blossom/Grapesheen, 2,3 g
- ROUGE À LÈVRES EXCEPTIONNEL en starlight, 4 g
- ROUGE À LÈVRES COLOR INTRIGUE en coy, 4 g
- Lotion Parfumée pour le Corps RED DOOR, 50 ml
- Miroir
- Sac à maquillage
- SOINS DE LA PEAU DE VOTRE CHOIX :
  1re OPTION (non montrée) : GAMME DE SOINS SIGNATURE
  Good Morning Sérum Dynamisant, 4,7 ml
  Overnight Success Sérum Rénovateur pour la Peau, 7 ml
  2e OPTION (sur la photo) : SOINS DE LA PEAU CERAMIDE
  Ceramide Plump Perfect Soin Hydratant FPS 15, 14 ml
  Ceramide Advanced Time Complex Capsules, 7 capsules

*Jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.





CERAMIDE PLUMP PERFECT SOIN HYDRATANT FPS 15

L'argireline, un ingrédient unique contre le vieillissement – a été reconnue pour son pouvoir remodeleur et ses effets visibles sur les lignes de surface. Les signes de vieillissement, de stress et de fatigue semblent disparaître.

50 ml, 75 $

Elizabeth Arden

DÉFINITIVEMENT OUVERT : Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

3228651A

ACTUALITÉS

Pierre Shedleur, le mandarin-bulldozer

Il présidera une vingtaine de forums régionaux d'ici le mois d'octobre

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Pierre Shedleur était habitué aux courtes pistes d'atterrissage, mais pas à ce point. Le petit avion gouvernemental qui l'amenait à Chibougamau pour préparer les forums régionaux du gouvernement s'est retrouvé dans le décor. « On a manqué la piste. L'avion a roulé 200 mètres et est une perte totale. Quand j'ai vu les photos, j'ai compris qu'on avait été chanceux », a dit cette semaine M. Shedleur à *La Presse*.

Cette arrivée en catastrophe met en perspective cet autre atterrissage d'urgence, celui des « consultations » du gouvernement Charest, passage délicat pour lequel on lui a confié le gouvernail. Avec la ministre de la Culture, Line Beauchamp, Pierre Shedleur présidera une vingtaine de forums régionaux d'ici le mois d'octobre, une caution pour M. Charest, transformé en « apôtre de la consultation ». La première de ces rencontres a lieu aujourd'hui à Laval. Clairement, M. Shedleur ne se demande plus qui sera présent : tout le monde sera aux sommets-synthèses d'octobre prochain. D'ici là, « ce sont les conférences régionales des élus qui invitent », dit-il.

Bell Canada, qui l'avait choisi vice-président en 1997, avait confié à cet ex-mandarin le marché gouvernemental — il devait relancer ses anciens collègues.

Déjà ce printemps, M. Shedleur a fait un premier atterrissage d'urgence : il a pris quelques jours seulement avant l'annonce officielle, par Jean Charest, de sa décision de coprésider les forums à la demande pressante d'un vieil ami, André Dicaire, le patron de la fonction publique.

Une réputation de *workaholic*

Tous les week-end sont occupés d'ici la fin du mois de juin et on reprendra au même rythme dès la mi-août. Le rêve pour Pierre Shedleur, qui, partout où il est passé, s'est fait une solide réputation de *workaholic*. « J'aime travailler », dit simplement aujourd'hui ce compulsif, bien plus discipliné que le comptable agréé d'il y a 30 ans.

Curieux personnage que ce fonctionnaire de choc recyclé dans le privé depuis 1997. Il a laissé un puissant souvenir : c'est lui qui, à la tête de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), entre 1993 et 1997, était parvenu à résorber le gigantesque déficit annuel de 700 millions. Bien sûr, certains disent que « le petit magicien des chiffres » a simplement modifié les règles actuarielles de la caisse pour éponger prestement la mer d'encre rouge. Pas si vite ! soutient Gilles Taillon, le président du Conseil du patronat qui, à l'époque, avait été amené à la CSST par son ami Shedleur. Réforme administrative importante, revue des systèmes informatiques et, surtout, suivi bien plus serré de la première année de prestation, la plus déterminante : un ensemble de décisions a remis l'organisme à flot.

S'il est d'une grande loyauté pour ses alliés, gare à vous si vous vous trouvez sur son chemin. « C'est un gars qui a beaucoup d'ambition, mais qui est intelligent. C'est bien de retrouver cela dans une même personne », dira, ironique, Roland Arpin, alors sous-ministre à l'Éducation.

Normand Cherry, ministre du Travail au moment de la nomination de Shedleur à la présidence de la CSST, se souvient de l'entrevue de Shedleur, qui était vice-président depuis cinq ans. « En 20, 30 minutes, il m'a convaincu... il pouvait être opérationnel dès le lendemain », se souvient M. Cherry. Pour obtenir la vice-présidence, cinq ans plus tôt, il avait été tout aussi persuasif. « Nous jugions qu'il était trop jeune. Mais il voulait ce poste comme si sa vie en dépendait. Sa ténacité nous a convaincus », avait expliqué à l'époque Constantin Temcheff, de Peat Marwick, la firme de recrutement alors retenue par Québec. Son départ de la CSST en 1997 sera moins heureux. Il partira insatisfait de son salaire. Pour la même raison, il a refusé il y a deux ans le poste de directeur de la Ville de Montréal : on lui offrait 175 000 $, il en gagnait 300 000 $ chez Bell.

Pour la galerie, son leitmotiv d'alors était « convaincre, soutenir, contraindre ». Ceux qui l'on connu estiment que c'était plutôt « pousser, pousser, pousser ». « Ce gars-là est un bulldozer, il est capable de diriger plusieurs équipes à la fois et de faire tourner un paquebot sur un *10 cents* », résume un ancien collègue au ministère de l'Éducation, où Shedleur a fait deux séjours dans les années 80.

Dès le début, on voit son style. Ce leader naturel se met spontanément à la tête de clans informels. Et s'il est d'une grande loyauté pour ses alliés, gare à vous si vous vous trouvez sur son chemin. « C'est un gars qui a beaucoup d'ambition, mais qui est intelligent. C'est bien de retrouver cela dans une même personne », dira, ironique, Roland Arpin, alors sous-ministre à l'Éducation.

C'est l'époque où l'on découvre subitement un « trou de 500 millions » dans les caisses des commissions scolaires. Shedleur et Taillon vont convaincre le ministre Claude Ryan de revoir les règles de financement. Le système mis en place à l'époque, basé sur les clientèles, tient toujours la route. Plutôt « rouge » (libéral), selon ses ex-collègues, il n'a jamais été malmené par les gouvernements péquistes. Sous Jacques Parizeau, la femme du premier ministre, Lisette Lapointe, avait exercé des pressions pour qu'il devienne secrétaire général (premier fonctionnaire), se souvient-on. « Moi, je travaille pour le Québec. J'ai de bons amis dans les deux partis, et je tiens à les garder », dit-il aujourd'hui.

Pour la durée des forums, M. Shedleur continuera d'être rétribué par Bell, ce qui a soulevé des critiques. « En 1996, à l'époque des sommets de M. Bouchard, MM. Claude Béland et André Bérard avaient continué à être rétribués par leurs institutions (Desjardins et la Banque Nationale) », rappelle-t-il. Si ce bourreau de travail a suffisamment d'énergie pour faire « virer un paquebot sur un *10 cents* », on verra en octobre comment il s'en est tiré avec l'atterrissage, en douceur, du gouvernement Charest.

NISSAN

L'ÉVÉNEMENT MARCHÉ CONCLU!

CE SERAIT FOU DE VOUS EN PASSER!



MURANO 2004

« *MEILLEUR ACHAT* » utilitaire sport moyens et grands formats selon *Le Guide de l'auto 2004*



PRIX À L'ACHAT 38 395$*

LOCATION À PARTIR DE 449$/MOIS†

Comptant initial de 3 995$ (transport et préparation compris)

- **Moteur V6 de 245 chevaux**
- Traction intrégrale
- Boîte de vitesses à variation continue Xtronic (CVT)
- Jantes en alliage 18 pouces
- Régulateur automatique de l'air ambiant bizone
- Coussin gonfables latéraux de série

0$ de dépôt de sécurité À LA LOCATION††
sur tout Murano neuf.

QUEST 2004

« Meilleur achat » fourgonnettes selon *Le Guide de l'auto 2004*

★★★★★
« Cote Sécurité 5 Étoiles »



PRIX À L'ACHAT 29 995$*

LOCATION À PARTIR DE 359$/MOIS†

Comptant initial de 3 995$ (transport et préparation compris)

- **Moteur V6 de 240 chevaux**
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Siège de la 2e et 3e rangée se repliant à plat
- Climatisation avant et arrière
- Contrôle de traction

0$ de dépôt de sécurité À LA LOCATION††
sur toute Quest neuve.

Le moteur VQ V6 de 3,5 L du Murano et de la Quest est le seul à faire partie des **10 meilleurs moteurs** selon *Ward's Auto World* pendant 10 années d'affilée.

10 Best Engines 2004

www.nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE‡

NISSAN

*†Location de 48 mois pour le Murano SL 2004 (L6TG14 AA00) et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). Acompte ou échange équivalent de 3 995 $ pour le Murano et la Quest. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement, toutes taxes comprises, requis à la livraison. ††Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité sur les voitures neuves. *Prix à l'achat du Murano (L6TG14 AA00) et de la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). †, ††, *, Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation (1 021 $ pour le Murano et 1 035 $ pour la Quest) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. ‡Chez les concessionnaires participants. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir_» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.*

3225268A

3225269

Avec Club Piscine J'm'équipe pour l'été!

FINANCEMENT EN MAGASIN
BANQUE LAURENTIENNE

Piscine hors-terre
18 pieds – équipée et installée

39,95 $/mois*



Spas à partir de

5299 $

PLUS DE 100 MODÈLES PAYABLES EN **2005**

Chlore 18 kg GRANULÉ
PRIX SPÉCIAL
49,99 $
PRIX RÉGULIER 69,99 $

Chlore 6 kg RONDELLE
PRIX SPÉCIAL
24,99 $
PRIX RÉGULIER 29,99 $



DE PLUS À L'ACHAT
du chlore granulé 18 kg ou en rondelle 6 kg, obtenez une

SERVIETTE DE PLAGE **GRATUITE**
format 60 x 30 po d'une valeur de 19,99 $

HTH 15,9 kg GRANULÉ
49,99 $

HTH Extra 8 kg RONDELLES
29,99 $



APRÈS REMISE DU COUPON RABAIS DE **10 $** DISPONIBLE EN MAGASIN

Luminaire flottant
alimenté par une pile rechargeable

149,99 $
PRIX RÉGULIER 199,99 $



Meubles de jardin à partir de
499 $ ou **13,86 $**/mois

Nous vous offrons une sélection de plus de 60 ensembles payables en 36** versements égaux ou nous payons pour vous l'équivalent des 2 taxes !

LIQUIDATION
d'appareils d'exercice

modèles 2003*** jusqu'à **50 %** de rabais



CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET AU
www.clubpiscine.ca

Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre.
* Sujet à l'approbation de crédit. Voir détails en magasin. – ** Achat minimum requis de 500 $. Sujet à l'approbation de crédit VISA Desjardins. Voir détails en magasin.
***Applicable sur les appareils d'exercice 2003 sélectionnés. Jusqu'à épuisement des stocks. – Photos à titre d'illustration seulement. Jusqu'à épuisement des stocks.

FINANCEMENT accord D Desjardins

3197585A

ACTUALITÉS

PROTECTION DE LA JEUNESSE

Couillard se fait rassurant

PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, s'est fait rassurant, hier, à l'égard des directeurs de la Protection de la jeunesse qui, jeudi, exprimaient l'inquiétude de la mise en réseau projetée dans le secteur de la santé ne se traduise par une raréfaction de leurs budgets.

« Il y a un programme pour la jeunesse en difficulté doté d'un budget spécifique et important, a déclaré le ministre en marge d'une allocution prononcée au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec. L'an dernier, on a mis la majorité des ressources dans les centres jeunesse. Cette année, on fait un gros effort dans les CLSC pour avoir des équipes de soutien des familles en crise dans la communauté, a précisé le ministre. On pense aussi que l'essentiel de l'action doit être en amont des problèmes et non pas à partir du moment où le signalement est fait », a-t-il dit.

Les directeurs se plaignaient jeudi du nombre trop important de dossiers d'enfants confiés à chaque professionnel, de 20 à 25 au Québec comparativement à 16 à 18 ailleurs. Ils disaient craindre de voir la situation se détériorer en raison des chambardements imminents dans le secteur.

Moins de Québécois envisagent de prendre des vacances cet été

CHRISTIAN GEISER
COLLABORATION SPÉCIALE

Seulement 56 % des Canadiens et des Québécois ont l'intention de partir en vacances, comparativement à 62 % l'an dernier. Par ailleurs, près de quatre Québécois sur 10 ont l'intention ferme de ne pas prendre de vacances du tout. Il s'agit des plus mauvaises prévisions depuis les sept dernières années.

Voilà ce que révèle une étude réalisée par le Réseau de veille en tourisme à l'UQAM à partir d'un sondage effectué par le Conference Board.

Selon Paul Arsenault, directeur du Réseau, le climat morose de la dernière année a joué un rôle important. La guerre en Irak, la météo incertaine et la situation économique instable sont en partie responsables de ces résultats. Il ajoute cependant qu'il faut prendre ces données comme des indicateurs du pouls et non comme des prévisions définitives. Dans la réalité, les résultats sont généralement plus optimistes qu'anticipés. Sauf l'an dernier alors que les prévisions annonçaient une excellente performance. Celle-ci ne s'est pas réalisée, notamment en raison de la crise du SRAS.

Ces prévisions trouvent écho au gouvernement du Québec. Joint par *La Presse*, la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Nathalie Normandeau, a confirmé que des chiffres similaires ont été utilisés dans les calculs prévisionnels. Québec affiche ainsi un optimiste modéré. On prévoit ainsi une hausse de 1,7 % en volume de visiteurs et de 2,7 % en recettes touristiques pour cet été. L'objectif est d'atteindre les performances de 2002 de9,649 milliards de dollars de recettes. La ministre compte sur une importante campagne de publicité pour atteindre ces résultats.

Le sondage révèle également que 81 % des vacanciers Québécois planifient d'effectuer leurs déplacements en voiture, 9 % en avion et 6 % en autobus. La hausse du coût de l'essence devrait peu affecter leur comportement. Cependant, avance Paul Arsenault, le coût de l'essence pourrait servir d'excuse à l'industrie touristique. Dans les faits, un voyage en Gaspésie ne coûterait que 70 à 80 $ de plus.

Les résultats de l'étude sont disponibles à
www.veilletourisme.ca

À 65 kilomètres d'altitude!

AGENCE FRANCE-PRESSE

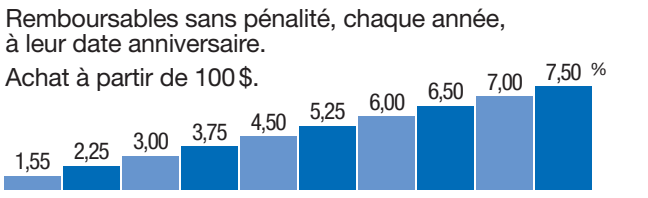
WASHINGTON – Un avion spatial suborbital privé a atteint jeudi pour la première fois l'altitude record de 65 kilomètres. Le SpaceShipOne, avec à son bord un pilote, a d'abord été emmené jusqu'à 16 000 mètres d'altitude par un avion porteur. Il a par la suite allumé son moteur-fusée qui lui a permis de se propulser à la verticale jusqu'à une altitude de 65 kilomètres avant de revenir sur Terre. Jamais un engin construit par une entreprise privée n'avait atteint cette altitude, un record réservé pour l'instant à des astronautes ou des pilotes militaires.

Nos obligations suscitent l'intérêt :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 $.



Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Visitez le **www.epq.gouv.qc.ca**

Épargne Placements Québec

3225068A 3225072



VOUS LE MÉRITEZ BIEN!
Zytco Solarium
VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE
ESTIMATION SANS FRAIS
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
514-335-2050
800-361-9232
WWW.ZYTCO.COM
3225198

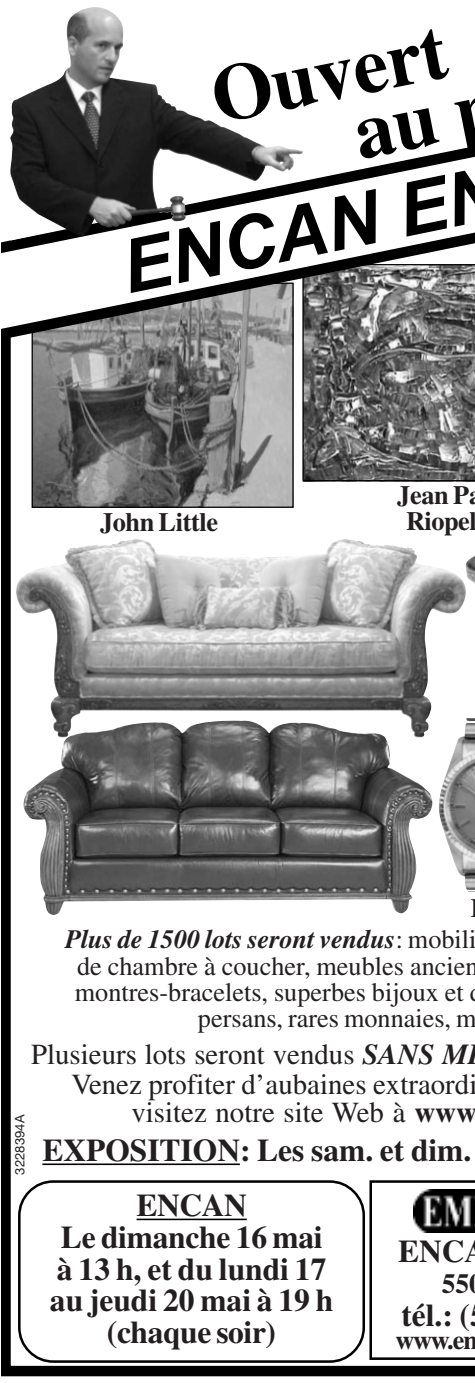
Nous défions toujours la compétition.
Notre devise : Première qualité au meilleur prix!
Venez visiter notre salle de montre



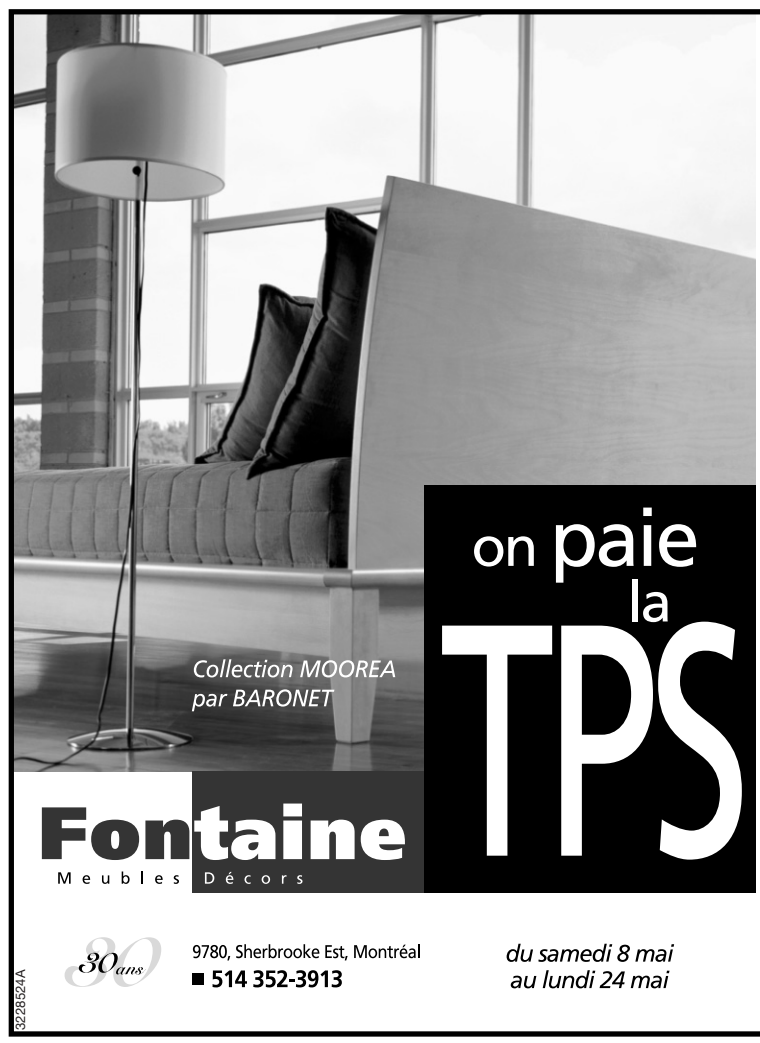
Armoires À super prix
5500, Chapleau
(514) 522-5562
Sans frais 1 877 622-5562



RBQ 8248-2225-41
3220557
3224538



3228394A



on paie la TPS

Fontaine
Meubles Décors

30 ans
9780, Sherbrooke Est, Montréal
514 352-3913
du samedi 8 mai au lundi 24 mai

www.meublesfontaine.com

3228524A

Santé : les Québécois consultent de plus en plus... les avocats

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les médecins et autres professionnels de la santé sont aujourd'hui moins à l'abri des poursuites judiciaires, la médiatisation de leur gaffes ayant attisé la méfiance du public et fait exploser la demande de conseils juridiques en droit de la santé.

« En quelques jours, nous avons reçu 250 appels de partout au Québec à la suite de la seule histoire de Saint-Charles-Borromée (un centre de soins de longue durée qu'il a fallu mettre sous tutelle à cause de la désinvolture du personnel), affirme l'avocat Jean-Pierre Ménard, qui pratique depuis 20 ans dans le domaine. Les victimes disent vouloir empêcher que leur drame ne se reproduise ; on dirait que le message passe. »

D'après l'avocat montréalais, les gens appellent de plus en plus vite, sans attendre de subir des dommages irréparables. « Ils sont infiniment plus nombreux à venir nous consulter au sujet de l'accès et du consentement aux soins, de leur droit d'être informés, etc. Leur nombre est en train de devenir assez important pour influencer le système de santé, pour le forcer à s'ajuster, à prendre leurs besoins en considération », dit le juriste, qui s'apprête à lancer un site sur les droits des patients.

Les ordres professionnels, le Collège des médecins et les ombudsmans des hôpitaux sont déjà là pour traiter les plaintes. « Mais beaucoup de gens ne leur font pas confiance. D'autant plus qu'ils se sentent dépassés par les termes pointus employés dans le milieu. C'est pour ça qu'ils préfèrent venir nous voir », constate Me Ménard.

Chez Boulet Blaquière, l'avocate Denise Boulet observe le même phénomène : « Au début de ma pratique, je ne voyais que des cas clairs, des personnes lourdement handicapées. Maintenant, les gens viennent pour un petit orteil brisé. »

« Avec Internet, les gens sont mieux placés pour s'informer et pour remettre les choses en question, renchérit Me Marc Boulanger, qui pratique à Québec. Ils posent des questions autour d'eux. On n'est plus à l'époque où poursuivre un médecin, c'était comme poursuivre le curé. »

Quant aux procès en bonne et due forme, il y a 20 ans, on en comptait environ 300 par année, précise Me Ménard. Leur nombre a plus que quadruplé, pour s'établir à 1400, dont 206 au Québec en 2002.

« Quand la médecine découvre de nouvelles possibilités, cela entraîne de nouvelles poursuites, analyse le juriste. On assiste maintenant aux premières causes liées au dépistage génétique. On en a eu une série liée à la laparoscopie (une technique de chirurgie impliquant l'utilisation d'une minuscule caméra), une autre liée aux accouchements vaginaux après césarienne. Ça permet de corriger les pratiques. » Pour l'instant, les victimes québécoises ont un peu plus souvent gain de cause que les autres, estime Me Ménard. Elles ont en effet une chance sur deux d'être indemnisées avant le procès, contre une sur trois ailleurs au Canada.

Toutefois, lorsqu'un règlement à l'amiable est impossible, le taux de succès est infime. Dans de tels cas, presque tous les plaignants abandonnent : seulement de 5 % à 7 % se rendent à procès. Parmi les acharnés, trois sur quatre vont perdre. « C'est souvent parce que leur avocat n'est pas assez spécialisé pour faire face à la partie adverse ou pour comprendre qu'il n'a pas vraiment affaire à une faute », déplore Me Ménard.

Enfin, Me Boulanger, à Québec : « Dans mon bureau, j'ai plus d'ouvrages médicaux que de livres de droit. Un jour, je me transforme en orthopédiste, le lendemain, en gastro-entérologue et le surlendemain, en gynécologue-obstétricien. Il faut tout un bagage de connaissances pour faire face à un adversaire multimilliardaire dont la seule volonté est de ne pas payer. »

Le ministre Pettigrew associerait le Québec aux travaux de l'OCDE

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

PARIS – Le ministre fédéral Pierre Pettigrew se montre tout à fait disposé à associer le Québec aux travaux que vient d'engager l'OCDE sur la réforme des services de santé à travers le monde. « La porte est grande ouverte », a assuré hier M. Pettigrew, venu assister à Paris à la première réunion ministérielle de l'organisation consacrée à ce dossier.

Lors de sa récente visite dans la capitale française, le premier ministre Jean Charest avait affirmé la volonté du Québec d'être plus présent (aux côtés du Canada) dans les forums internationaux qui débattent, comme l'Unesco, de problèmes relevant de ses compétences.

Désireux de mettre en application ce principe dans le domaine de la santé, le ministre québécois Philippe Couillard aurait voulu prendre part à la réunion de l'OCDE cette semaine. Mais il en aurait été empêché par son emploi du temps.

« M. Couillard, dont je connais la grande compétence, m'avait fait part de son intérêt, a raconté le ministre Pettigrew. J'avais dit oui tout de suite. J'aurais beaucoup aimé qu'il se joigne à nous. Il était le bienvenu. »

Ce n'était pas là le point de vue du secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnson, ancien ministre de Pierre Trudeau, qui avait déclaré, en présence de Jean Charest, qu'il n'y avait « pas de place » pour les provinces à la table de l'organisation. « C'est au Canada à s'organiser comme il l'entend », lui a répondu hier Pierre Pettigrew, qui manifeste la même ouverture envers les autres provinces.

Le ministre prêche la concertation, puisque ce sont les provinces qui sont sur la ligne de front dès qu'il y a problème dans le système de santé. Mais il prévient que le Canada, devra finalement « s'exprimer d'une voix forte, unique et cohérente », comme il l'a fait, par exemple, au sujet des accords de Kyoto

ROGERS SANS-FIL

PRIX FLIPPANTS

FORFAITS RENVERSANTS



RABAIS DE 50$ — MOTOROLA T720 — MAINTENANT 29,99 $* — *Dans le cadre d'un abonnement de deux ans — Sans abonnement – 399,99$

RABAIS DE 30$ — SAMSUNG X426 — MAINTENANT 99,99 $* — *Dans le cadre d'un abonnement de deux ans — Sans abonnement – 349,99$

RABAIS DE 50$ — MOTOROLA V300 — MAINTENANT 149,99 $* — *Dans le cadre d'un abonnement de deux ans — Sans abonnement – 499,99$

RABAIS DE 20$ — LG 4010 — MAINTENANT 9,99 $* — *Après remise postale, dans le cadre d'un abonnement de deux ans — Sans abonnement – 299,99$

LE *NEC PLUS ULTRA* : Sans-fil à rabat – Écran couleur – Messagerie photo – Jeux téléchargeables

Forfaits Méga-minutes à partir de 25$ par mois†
- 1000 minutes soirs et week-ends
- 100 minutes de jour en semaine
- Messages texte entrants sans frais††

PLUS 3 MOIS D'APPELS LOCAUX, DE MESSAGERIE TEXTE ET DE MESSAGERIE PHOTO ILLIMITÉS**

Le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada.

ROGERS SANS-FIL

Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ WWW.ROGERS.COM/ZONE-URBAINE, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack. ROGERS plus ROGERS VIDEO FUTURE SHOP LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE 3228841A

Les appareils illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. * Le prix des appareils est valable dans le cadre d'un abonnement de deux ans. Offre en vigueur jusqu'au 24 mai 2004. †Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un ou deux ans. ††Jusqu'à 2500 messages texte entrants par mois. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. Une fois la période promotionnelle écoulée, les services de messagerie texte et de messagerie photo seront facturés à l'utilisation. ** L'offre de trois mois d'utilisation illimitée comprend les appels locaux, la messagerie texte (à l'exception des messages texte en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions) ainsi que la messagerie photo disponible uniquement à partir des appareils compatibles. L'offre de messagerie photo illimitée débute avec le premier envoi effectué à partir de votre téléphone. L'offre peut changer sans préavis. ©2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. MC Rogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SHAWINIGAN
2563, boul. des Hêtres (819) 539-5004
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
2605, chemin Saint-Roch (450) 742-9600
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

École internationale de langues
3219417-1
Cours d'anglais - Conversation et grammaire ou Cours d'anglais + Sports et loisirs
ÉTÉ 2004 Cours d'anglais pour les jeunes de 9 à 12 ans et 13 à 17 ans
Du 28 juin au 23 juillet
Durée : 4 semaines (60 heures)
Coût : Cours d'anglais 489 $
Cours d'anglais + Sports et loisirs 869 $
Du 26 juillet au 13 août
Durée : 3 semaines (45 heures)
Coût : Cours d'anglais 389 $
Cours d'anglais + Sports et loisirs 674 $
3219422
YMCA 1440, rue Stanley Peel
Renseignements 849-8393, poste 709
www.ymcamontreal.qc.ca/langues

LINEN CHEST
La beauté intérieure
GRAND SOLDE DU PRINTEMPS !
50% à 70% de rabais
sur une vaste sélection d'articles en magasin
TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS
Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville) • Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)
SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.341.7810 www.linenchest.com
Jusqu'à 50% de rabais sur les produits Hunter Douglas.
3221296A

ACTUALITÉS

Le Vatican déconseille les mariages mixtes avec des musulmans

AGENCE FRANCE-PRESSE

CITÉ DU VATICAN — Le Vatican a réclamé hier la reconnaissance de droits pour les immigrés mais a déconseillé les mariages mixtes avec des musulmans, suscitant la colère du dirigeant d'une petite association.

Les recommandations concernant les relations avec les musulmans sont le point le plus critiqué dE *Erga Migrantes Caritas Cristi*, un documents de 70 pages rédigé par le Conseil pour la pastorale des émigrés, un des « ministères » du Vatican, présidé par le cardinal japonais Stephen Fumio Hamao.

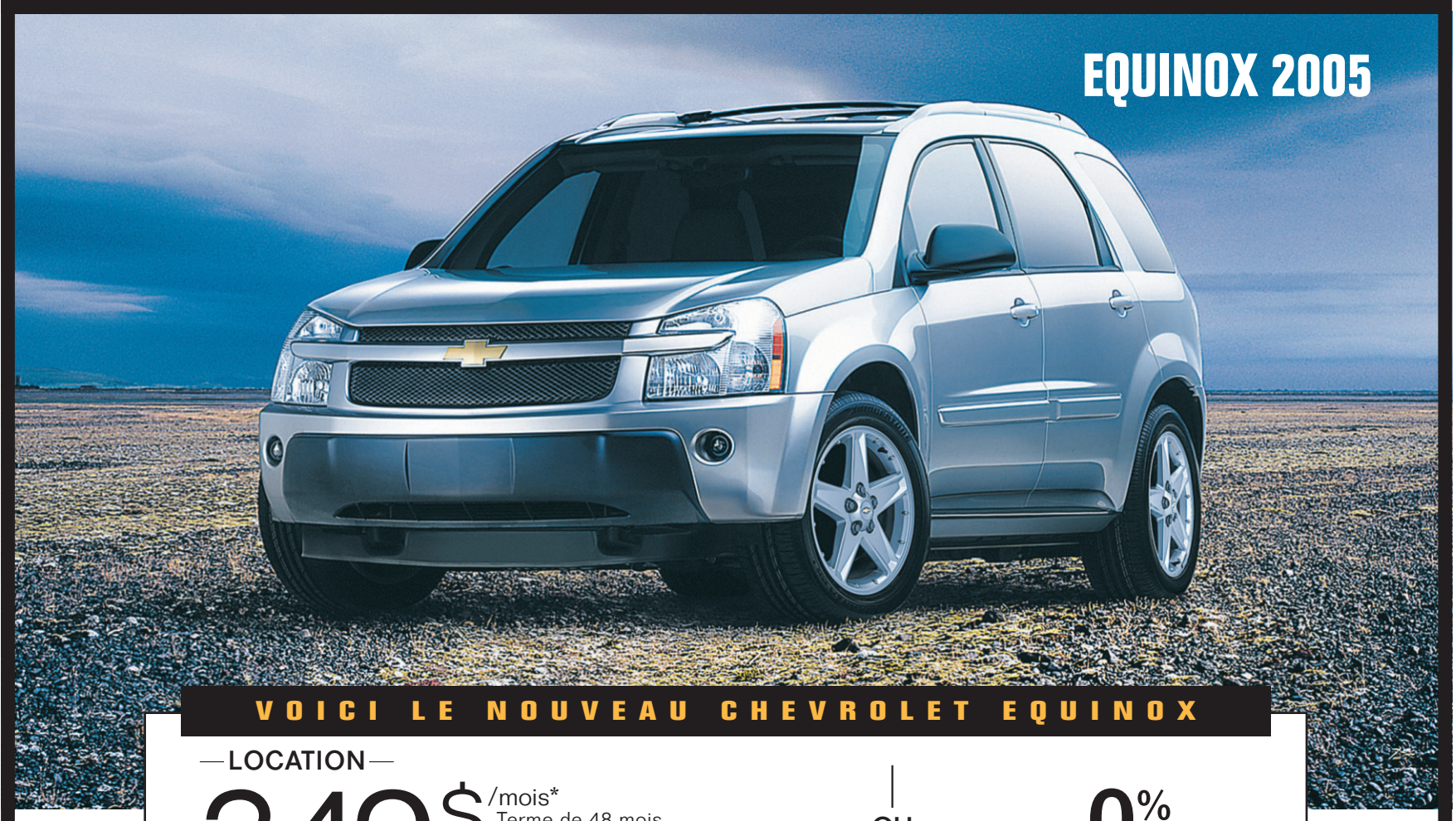
Le document, signé par le pape Jean Paul II avant d'être rendu public, considère non opportuns les mariages mixtes avec des musulmans en raison d'amères expériences constatées en ce qui concerne l'éducation des enfants et les droits de l'épouse, lorsqu'une chrétienne épouse un musulman.

« Ce document est l'expression d'une odieuse et grave discrimination, et le signe d'un racisme religieux », s'est insurgé Adel Smith, un Italien converti à l'islam et président de l'Union des musulmans d'Italie, un mouvement groupusculaire contesté par les dirigeants de la communauté musulmane d'Italie.

CHEVROLET

« ...PLUS SPACIEUX (...) PLUS GRAND CONFORT (...) PLUS DE CAPACITÉ DE CHARGE. »

– Éric Descaries, *Auto Journal*



VOICI LE NOUVEAU CHEVROLET EQUINOX

— LOCATION —
349 $ /mois* Terme de 48 mois Transport et préparation inclus
OU
0 % de financement à l'achat†

• Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique 5 vitesses à surmultipliée
• Glaces, portes et rétroviseurs à commande électrique • Climatiseur
• Banquette arrière coulissante Multi-flex • Système de panneau de chargement à niveaux multiples

« MEILLEUR PICK-UP POUR LA 3e ANNÉE CONSÉCUTIVE. »
– Car and Driver



SILVERADO ÉDITION SPÉCIALE 4X4

— LOCATION À PARTIR DE: —
329 $ /mois* Terme de 36 mois Transport et préparation inclus
OU
0 % de financement à l'achat† + 1 000 $** d'options sans frais

• Moteur Vortec V8 4800 de 285 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Boîte de transfert active 4X4 Autotrac • Roues en aluminium de 17 po
• Marchepieds latéraux tubulaires en inox fini chromé • Pont arrière autobloquant

VOICI LE NOUVEAU CHEVROLET COLORADO



« LA NOUVELLE RÉFÉRENCE... »
– Denis Duquet, *Le monde de l'auto*

— LOCATION À PARTIR DE: —
279 $ /mois* Terme de 48 mois Transport et préparation inclus
0 $ comptant OU 2,9 % de financement à l'achat†

• Moteur Vortec 2800 L4 de 175 HP • Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
• Pont arrière autobloquant • Freins antiblocage aux 4 roues • Banquette avant 60/40
• Commandes automatiques des phares avant • Instruments incluant tachymètre

CHEVROLET TRAILBLAZER LS 4X4 4 PORTES



PLUS DE PUISSANCE QUE TOUT AUTRE V6 OU V8 DE SÉRIE DANS SA CATÉGORIE.

— LOCATION —
349 $ /mois* Terme de 48 mois Transport et préparation inclus
OU
0 % de financement à l'achat†

• Moteur Vortec 4200 I6 de 275 HP • Boîte de transfert Autotrac 2 vitesses à commande automatique • Pont différentiel autobloquant • Climatisation à deux zones
• Roues de 16 po en aluminium • Groupe de remorquage

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Colorado (CS15653/1SA/G80), TrailBlazer (CT15506/R7A), Silverado (CK15753/1SD/R6M/NP8/Z82) et Equinox 2005 (1LF26/R7C). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Silverado 36 mois) avec versement initial ou échange équivalent : Equinox (2 793 $), Colorado (0 $), TrailBlazer (4 725 $) et Silverado à cabine allongée (2 421 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Silverado à cabine allongée, frais de 12 ¢ après 60 000 km. Première mensualité et dépôt de sécurité exigés à la livraison (Equinox: 425 $, Colorado: 325 $, TrailBlazer: 425 $, Silverado: 400 $). †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Equinox: 36 mois), Colorado: 2,9 %.**Offre d'une durée limitée valable sur des Silverado édition spéciale neufs ou de démonstration 2004 choisis. Ce crédit sera inclus dans la mensualité LocationPlus ou dans le prix d'achat correspondant du concessionnaire. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

CHEVROLET GM

3221310

3222427A

La possible visite d'un imam de La Mecque à Ottawa crée la controverse

LAURA-JULIE PERREAULT

Le cheikh Abd Al-Rahman Al-Sudayyis, rattaché à la plus importante mosquée de La Mecque, en Arabie Saoudite, n'a jamais mis les pieds au Canada. Et s'il n'en tient qu'à l'organisation B'nai Brith, il ne le fera pas de sitôt.

L'organisme, qui défend les droits de la communauté juive, demande au gouvernement canadien de refuser l'entrée au pays à l'imam sunnite qui prêche à la mosquée Al-Haraam, où des millions de musulmans se rendent en pèlerinage chaque année.

Hier, le président du Conseil des musulmans de Montréal, Salam Elminyawi, a décrit l'imam comme « l'un des hommes religieux les plus respectés dans le monde arabe ».

Mais le B'nai Brith ne partage pas cette opinion. Selon une lettre envoyée à la ministre de l'Immigration du Canada, Judy Sgro, l'imam sunnite aurait proféré des propos haineux à l'endroit des Juifs pendant ses sermons du vendredi.

« Si Al-Sudayyis dit le même genre de choses au Canada que pendant ses sermons à la mosquée, nous croyons qu'il devrait être sujet à des poursuites au criminel », écrit le vice-président de B'nai Brith, Frank Dimant, dans sa missive.

Plusieurs organismes musulmans se sont rebellés contre l'intervention politique du B'nai Brith dans le dossier d'Al-Sudayyis. « Où traçons-nous la ligne de la libre expression ? » a demandé Wahida Valiente, vice-présidente du Congrès islamique canadien. « L'imam ne vient pas pour inciter les Canadiens à la haine. Il vient pour partager sa compréhension de l'islam. Nous sommes des adultes et nous pouvons juger par nous-mêmes de la valeur des propos d'un homme de religion », a ajouté Mme Valiente.

Selon elle, l'organisme de défense des droits des Juifs est intervenu à de nombreuses reprises de la même manière, bloquant ainsi l'entrée à des hommes de religion. « Ça ne donne pas une bonne image au Canada en tant que démocratie », remarque Mme Valiente.

Rochelle Wilner, du B'nai Brith, voit les choses d'un autre oeil. « C'est tout à fait normal et souhaitable que nous défendions le Canada contre la venue de gens aux propos dangereux. Pourquoi devrions-nous les laisser déverser leur fiel ici ? Nous avons des lois contre la propagande haineuse et c'est tant mieux », a dit Mme Wilner.

Cependant, le B'nai Brith a encaissé un revers hier quand une motion demandant au gouvernement d'interdire la venue de l'imam au Canada a été défaite à la Chambre des communes. « C'est une honte ! » a commenté Mme Wilner.

Rumeurs et imprécisions

Hier, il a été impossible de connaître les dates de la visite du cheikh au Canada. Selon certains médias de la communauté musulmane canadienne, l'imam devait être l'invité de la Société islamique d'Amérique du Nord la semaine prochaine dans le cadre de sa conférence nationale, qui doit avoir lieu à Toronto les 22 et 23 mai. Cependant, les organisateurs de l'événement affirmaient hier que M. Al-Sudayyis n'a jamais figuré à leur programme.

3215040

License RBO 8240-6026-4

Cabanons Fontaine

1976-2004

Nous sommes maintenant au 3497, chemin de l'industrie à ST-Mathieu de Beloeil.



Montréal et banlieue .....(450) 536 3563
Autres régions 1 888 838-3563
Internet : www.cabanons.com

Les jeunes veulent avoir du plaisir à travailler

Les patrons devront en tenir compte

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Les employeurs qui seront incapables de donner du fun aux travailleurs de la génération montante, selon le propre mot de la sociologue Madeleine Gauthier, risquent une sérieuse mobilité de personnel, voire une pénurie de main-d'oeuvre.

Tout simplement, explique la sociologue chercheuse de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), parce que les 20 à 34 ans ont carrément le gros bout du bâton en tout et partout.

« Si les jeunes n'arrivent pas à avoir du plaisir dans leur travail, ils exigeront tout au moins d'en avoir dans leur environnement de travail », a prévenu hier l'intellectuelle au colloque annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui a lieu au Centre des congrès de Québec.

Les employeurs devront donc faire en sorte de coller aux valeurs des jeunes employés. Et la toute première de ces valeurs, indique Mme Gauthier, est l'organisation de la vie familiale. La première préoccupation des jeunes n'est pas le partage des tâches domestiques, c'est chose réglée, dit la sociologue, mais bien l'organisation de la vie de famille par rapport aux exigences du boulot.

La notion d'autorité

Le plaisir au travail veut aussi dire fin de l'autorité hiérarchique et nécessaire accomplissement de soi. En voulant donner le meilleur à leurs rejetons, les baby-boomers ont non seulement engendré des familles d'enfants uniques, mais ils ont engendré une génération de négociateurs nés, pour qui le respect se gagne et pour qui l'autorité hiérarchique n'existe pas, du fait d'avoir constamment grandi parmi des gens du même âge dès la toute petite enfance.

Sans compter, ajoute Madeleine Gauthier, que l'autorité paternelle est non seulement disparue et a même fait parfois place à la tyrannie de l'enfant, c'est-à-dire à la domination de ce dernier sur ce père qui a tellement voulu le bonheur de son enfant.

Plus les jeunes seront scolarisés, plus ils seront nomades et moins ils seront loyaux envers leur employeur, constate la chercheuse. Ce qui n'en fait pas pour autant une génération d'irresponsables, attention ! insiste-t-elle. Même si cela peut paraître contradictoire, cette jeunesse élevée dans la recherche de l'hédonisme à tout prix est fort capable d'engagement social et professionnel, une fois les motifs expliqués et justifiés.

« Une fois qu'elle a adhéré à un consensus, dit la sociologue, cette jeunesse est capable de beaucoup de coopération avec le reste de l'équipe. »

Le conseil général du PLQ fait l'éloge de Jean Charest et de Claude Ryan

GILLES NORMAND

TROIS-RIVIÈRES – Le conseil général du Parti libéral du Québec, qui s'est ouvert hier soir à Trois-Rivières, a été l'occasion de faire l'éloge de deux hommes : le premier ministre, Jean Charest, et l'ex-chef du parti, feu Claude Ryan.

Le président du PLQ et gendre de M. Ryan, Marc-André Blanchard, a tracé un parallèle entre ces deux hommes politiques aux origines modestes, « qui partageaient une vision commune de la place du Québec dans le Canada » et qui éprouvaient « le même attachement aux libertés individuelles ».

M. Blanchard a longuement insisté sur l'allégeance libérale de Jean Charest, comme s'il fallait convaincre les quelque 750 membres présents qu'il est vraiment un libéral et non un conservateur. Il a également dressé un bilan très élogieux de la première année de pouvoir des libéraux, soutenant entre autres choses qu'ils avaient tenu « leur promesse de réparer l'injustice provoquée par le Parti québécois en matière de démocratie municipale ».

« Depuis l'élection du 14 avril 2003, des observateurs de la scène politique et les leaders des partis d'opposition ont utilisé les raccourcis les plus faciles, en particulier en soulignant que M. Charest a été ministre sous le gouvernement de Brian Mulroney et chef du Parti progressiste-conservateur du Canada, pour accuser le premier ministre de trahir les valeurs libérales si chères aux militants de son parti et à ses anciens leaders, et de sombrer dans le conservatisme à tout crin, surtout emprunté au Canada anglais.

« On l'a accusé de sacrifier les travailleurs au profit des patrons, d'être antisyndicaliste et de littéralement démolir les assises sociales et économiques de l'État québécois. Quand on y regarde de plus près, on constate que ces accusations sont grossières et non fondées », a exposé le président du PLQ en affirmant que les dernières années démontrent que « Jean Charest est solidement ancré dans la culture et les valeurs de son parti ». Bref, l'effort donnait l'impression qu'il fallait rassurer les militants à propos du chef et qu'il fallait leur montrer un bilan administratif efficace ne concordant pas avec ce que semblent montrer les sondages d'opinion ou encore avec le mécontentement qui s'est manifesté toute l'année à travers diverses manifestations publiques.

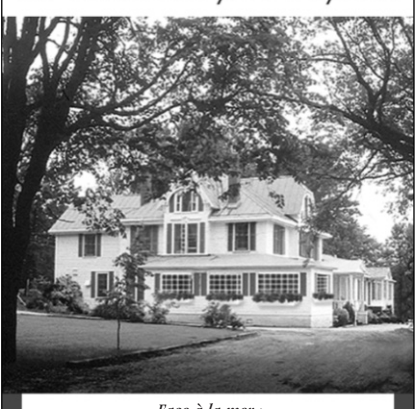
Claude Ryan et Jean Charest avaient « une vision commune de la place du Québec dans le Canada » et « le même attachement aux libertés individuelles. »

Puis, John Parisella, ex-chef de cabinet de Robert Bourassa, Alain Paquet, qui a travaillé avec M. Ryan au livre beige, Jean Charest et Paul Ryan, fils de Claude Ryan, ont rendu hommage à ce dernier en soulignant qu'il avait marqué le journalisme et la vie politique du Québec.

« Si nous avons un équilibre linguistique au Québec, aujourd'hui, c'est en grande partie grâce au tandem Ryan-Bourassa. Et si on a pu éviter la rupture du Canada après l'échec de l'accord du Lac Meech, c'est grâce à eux. Ils auraient pu comme plusieurs autres être tentés de suivre la vague du moment, mais ils ont tenu bon et ont pu assurer l'équilibre linguistique au Québec », a dit M. Parisella. Aujourd'hui, le comité responsable du suivi des engagements électoraux présentera aux membres un rapport d'étape après s'être enquis auprès de chaque ministre de l'évolution de ces engagements et des raisons pour lesquelles certaines promesses se sont heurtées à plus de difficultés que d'autres.

Un autre comité, qui a travaillé à la mise à jour du rapport Ryan sur la pauvreté, rendra son rapport. Ce plan, qui date de quelques années, sera intégré au plan de lutte contre la pauvreté auquel travaille le gouvernement Charest.

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs | COURS INTENSIFS
matin, après-midi, soir, samedi | de jour, 25 h/semaine
1 à 7 fois/sem. • 375 $ / 45 h* | 165 $ à 183 $/semaine*
aussi disp.: 30 h / sem.
* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier
3200698 3222807

Un "Must"...
La Thalassothérapie à Paspébiac

Face à la mer :
confort, douceur et bonne table
Charme, qualité et compétence notoires
Auberge du Parc
1-800-463-0890
www.aubergeduparc.com
3217504A 3225497

Je clique, j'envoie et on placote.


Photo-téléphones à partir de 99,99 $
avec un contrat 3 ans*
Avec un photo-téléphone TELUS Mobilité, non seulement vous pouvez décrire ce que vous voyez, mais en plus, vous pouvez le montrer. Et à ce prix là, il faut vraiment le voir pour le croire ! Alors faites vite, l'offre se termine le 30 mai.
DE PLUS, recevez 30 jours de messagerie photo gratuite† ET 3 mois d'appels locaux illimités au Canada‡.


TELUS mobilité MC
le futur est simple MD
3228015A 3228016

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL
Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470
Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources
Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu
LAVAL ET RIVE-NORD
Blainville
Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7
Joliette
Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette
Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D
Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, bureau C
Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102
Saint-Jérôme
Carrefour du Nord
Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon
RÉGIONS
Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise
RIVE-SUD
Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno
Beloeil
Cellulaire +
559, boul. Laurier
Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier
Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau
Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com
FUTURE SHOP · EN GROS · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · TelePlus · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · The Home Depot
Le choix des téléphones peut varier d'un emplacement à l'autre. Nouvelles mises en service seulement. *Le prix indiqué est celui de l'Audiovox 8900 et est valable jusqu'au 30 mai 2004. †La messagerie photo est seulement offerte dans nos zones de couverture numérique 1X. Pour consulter nos cartes de couverture numérique, visitez telusmobilite.com. Seuls les clients de TELUS Mobilité abonnés à la messagerie photo pourront visualiser les messages photos à l'aide de leur appareil. Tous les autres clients devront visualiser les messages photos en ligne sur un ordinateur personnel. Cette offre inclut la messagerie photo gratuite (envoi et réception) pendant 30 jours à partir de la date de la mise en service de l'appareil. ‡Obtenez 3 mois d'appels locaux illimités au Canada avec un contrat de 2 ou 3 ans. Offre valable jusqu'au 30 juin 2004 avec certains forfaits. Visitez telusmobilite.com ou votre marchand le plus près pour tous les détails.
© 2004 SOCIETE TELE-MOBILE.

ACTUALITÉS

L'importance de ne pas être laid

Une chercheuse se penche sur la « prime à la beauté » dans la recherche d'emploi

LOUISE LEDUC

L'essentiel n'est pas tant d'être beau que de ne pas être laid. Au point de vue du travail, à tout le moins.

C'est là un des constats tout en nuances que dégage Christine Forget, chargée de cours en management à l'Université Laval, à la suite d'une étude publiée hier au congrès scientifique de l'ACFAS, à l'UQAM.

Pendant l'hiver 2003, elle a recruté 153 étudiants du deuxième cycle en administration des affaires de l'Université Laval. De futurs employeurs, quoi.

La prime à la beauté joue essentiellement en présence de candidats peu compétents.

À chacun, elle a demandé d'évaluer quatre demandes d'emploi fictives, pour déterminer les chances d'embauche et le salaire annuel qu'ils donneraient aux candidats postulant un pseudo-poste de gestionnaire de projets. Certaines candidatures comportaient des photos, d'autres pas, et la beauté relative de chaque candidat était préalablement établie par une équipe de juges.

Au point de vue de l'employabilité des candidats, Mme Forget a ainsi pu déterminer que les chances des belles personnes d'être embauchées étaient supérieures de 8,7 % à celles des personnes peu gâtées par la nature. Par contre, « ces belles personnes n'ont pas été favorisées de façon significative par rapport aux personnes dont la photo n'était pas disponible, mais bien seulement par rapport aux personnes laides ».

Au chapitre de la rémunération, Mme Forget a établi que, dans le cas de candidats au curriculum peu intéressant, « la beauté ne constitue pas nécessairement un avantage au niveau du salaire, mais la laideur, pour sa part, cause une perte importante ». À la personne laide au profil professionnel peu intéressant, les patrons fictifs ont en effet accordé 2465 $ de moins qu'à celle, aussi peu douée, dont la photo n'était pas dans le dossier.

Superficiels, ces patrons fictifs ? Pas si vite. La prime à la beauté joue essentiellement en présence de candidats peu compétents. Face à des postulants intéressants, les aptitudes ont primé.

Mme Forget a ainsi constaté que les patrons fictifs ont fait preuve d'un minimum de rigueur dans leurs décisions. « La beauté physique a possiblement plus d'impact lorsque les candidatures sont équivalentes et que l'évaluateur ne possède pas d'autre information pour départager les candidats. »

74$
Toronto
44 vols, chaque jour d'affaires
Le premier vol de la journée
et le dernier vol de retour
Le double des milles Aéroplan

Le bas tarif Web Tango aller simple Rapidair[MD] de seulement 74 $. C'est qu'il n'y a pas que le prix qui impressionne : il y a tous les avantages qui l'accompagnent. Seulement sur **aircanada.com**

Réservez sur **aircanada.com** et obtenez un mille Aéroplan[MD] supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés. Ou téléphonez à votre agent de voyages.

Rapidair
AIR CANADA

3223599A 3223604

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Le tarif est basé sur un aller simple à partir de Montréal. Le tarif est en vigueur au moment de la publication et applicable aux nouvelles réservations seulement. 44 vols entre Montréal et Toronto. Achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 5 $, n'est pas inclus. Les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Le tarif peut différer selon la date de départ et de retour. D'autres conditions s'appliquent. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz[MC]). [MC]Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. [MD]Rapidair et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada.

Obtenez le double des milles Aéroplan pour les vols Rapidair entre Montréal et Toronto, ou entre Toronto et Ottawa. Entre le 22 avril et le 30 juin 2004, obtenez le double des milles Aéroplan pour chaque vol Rapidair assuré par Air Canada ou Air Canada Jazz entre Montréal et Toronto ou entre Toronto et Ottawa, et ce, dans toute classe de réservation permettant l'accumulation de milles Aéroplan.

Une mère de jumelles donne naissance à des sextuplés

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Une Américaine, déjà mère de jumelles âgées de 3 ans, a donné naissance à des sextuplés, a-t-on indiqué hier de source hospitalière.

Kate Gosselin, 29 ans, a accouché lundi de trois garçons et trois filles à l'hôpital Hershey de Pennsylvanie alors qu'elle en était à sa 30e semaine de grossesse. Un seul nouveau-né était toujours sous assistance respiratoire, hier, mais ses jours ne sont pas en danger, a-t-on précisé de même source.

Mme Gosselin suivait un traitement contre l'infertilité avant sa grossesse. Son mari, Jonathan, âgé de 27 ans, a indiqué au cours d'une conférence de presse hier qu'il souhaitait avoir un « autre enfant » après la naissance des jumelles.

Mme Gosselin a indiqué, quant à elle, que « huit cela suffit ».

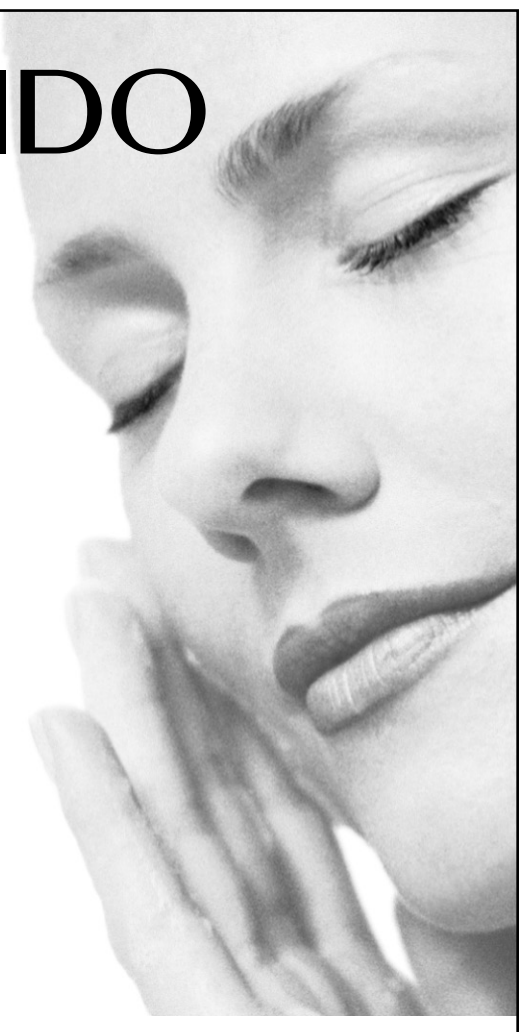
Voici huit raisons de découvrir les bienfaits du massage facial Shiseido :

Pour estomper les rides de froncement. Front
Pour déloger les impuretés incrustées. Nez
Pour décontracter les rides de froncement et améliorer le tonus. Lèvres
Pour améliorer la fermeté et réhydrater la peau. Joues
Pour atténuer le manque de vitalité et estomper les ridules et les cernes du contour des yeux. Yeux
Pour améliorer la texture de la peau et estomper les signes révélateurs de l'âge. Cou
Pour améliorer le tonus et aider à raffermir la peau. Mâchoire
Pour rééquilibrer le corps de l'intérieur grâce à l'activation des points *tsubo* de la zone de l'oreille. Oreilles

SHISEIDO

Stimulez.
Optimisez.
Ravivez.





Stimulez, optimisez et ravivez votre peau durant l'événement *Regain de vitalité* de Shiseido!

Venez apprendre comment activer efficacement la circulation de votre peau, optimiser sa vitalité et raviver votre teint fatigué.

Inscrivez-vous à une séance de massage facial revigorant durant l'événement *Regain de vitalité* et avec tout achat de deux produits de soins Shiseido, vous recevrez en prime une trousse de spa maison de luxe contenant :

- Masque de massage raffermissant Shiseido Benefiance, 10 ml, ou masque hydratant relaxant Shiseido *The Skincare*, 5 ml
- Vidéo des techniques de massage facial Shiseido

Faites-vous plaisir ! Ne manquez pas l'événement *Regain de vitalité*. Appelez à un des comptoirs Shiseido de la liste afin de réserver votre séance gratuite de massage facial Shiseido.

Offre valide durant mai 2004.

Shiseido. . . le summum des soins de la peau depuis plus de 130 ans.

Quebec Region

la Baie encore plus		
Anjou	514-353-3300	poste 316
Boulevard	514-728-4571	poste 316
Brossard	450-466-3220	poste 326
Carrefour Laval	450-687-1540	poste 326
Capitale	418-627-5922	poste 310
Cote Vertu	514-332-4550	poste 240
Dorval	514-631-6741	poste 310
Laval	450-688-8970	poste 310
Montreal	514-281-4422	poste 2643
Place Laurier	418-627-5959	poste 326
Pointe Claire	514-697-4870	poste 310
Rockland	514-739-5521	poste 316
Rosemere	450-433-6991	poste 313
St. Bruno	450-653-4455	poste 310
Sherbrooke	819-563-2114	poste 316

SEARS		
Anjou	514-353-7770	
Hull	819-770-6300	poste 282
Pointe Claire	514-694-8815	poste 283
St.Jerome	450-432-2110	poste 284
AILES		
Brossard	450-672-4537	poste 3569
OGILVY	514-842-7721	poste 211
Eau Parfum	819-371-2469	

Ottawa Region

la Baie encore plus		
Rideau	613-241-7511	poste 2512
Bayshore	613-596-9810	poste 4744
St. Laurent	613-748-6105	poste 316
Orleans	613-837-8274	poste 310
Gatineau	819-243-7036	poste 328
SEARS		
Carlingwood	613-729-2561	poste 208
St.Laurent	613-746-4311	poste 208
Rideau	613-560-5311	poste 287

3230280A

FEDERAL AUCTION SERVICE
ENCAN PUBLIC SANS RESTRICTION
PLUS DE 100 ARTICLES ACQUIS PAR L'ENTREMISE DE
TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADA
BIJOUX ET MONTRES NON RÉCLAMÉS, ABANDONNÉS SANS RÉSERVES PAS D'OFFRE MINIMUM

AUTRES CONSIGNATEURS
PLUS DE 100 ARTICLES, DE NOUVEAUX BIJOUX DE GRANDE VALEUR, VENDUS À L'UNITÉ AU PLUS OFFRANT



BAGUE DE PLATINE POUR DAMES AVEC 4CTS DE RUBIS ET DIAMANTS, CERTIFIÉE NATURELLE. VALEUR ESTIMÉE $200,000

PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS DE 1 À 10 CARATS, PERLES, RUBIS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, DIAMANTS, COLLIERS. PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE.

ALLEZ À L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL
1050 RUE SHERBROOKE OUEST, MONTREAL
LE DIMANCHE 16 MAI 2004, À 14H PRÉCISES.
INSPECTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13H.

Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires devront payer des frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement: comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Renseignements: (905) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères enregistré de ISO 9001: 2000 au Canada. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS

ISO 9001:2000 BSI REGISTERED

3229599A

www.federalauctionservice.com

Être un «maudit Français» au Québec

Autopsie du choc des cultures avec les «cousins» québécois

LOUISE LEDUC

Se faire traiter de « maudit Français » au Québec, ça devient lassant à la longue, disent des gestionnaires qui, en traversant l'Atlantique, ne s'attendaient pas à être l'objet ici d'incessantes taquineries ou même d'insultes racistes.

Le profond malaise qui persiste entre les cousins québécois et français n'est pas aussi innocent qu'il en a l'air. « Il s'agit d'un irritant important qui complique la vie des différents acteurs en présence », y compris le gouvernement du Québec, « qui fait régulièrement de vastes campagnes de publicité en France pour attirer des immigrants », signale Jean-Pierre Dupuis, professeur de gestion à HEC Montréal.

Dans une étude intitulée *Être un « maudit Français » au Québec : le cas des professionnels de la gestion*, présentée cette semaine au congrès scientifique de l'ACFAS, M. Dupuis s'est employé à disséquer le malaise susceptible de prendre de court les quelque 3000 Français qui débarquent annuellement au Québec pour s'y établir.

Le problème ne date certes pas d'hier. S'appuyant sur des écrits de l'historien Guy Laperrière, M. Dupuis relate que, dès le tournant du 20e siècle, des frictions apparaissent entre religieux canadiens et français. « Il y a même parfois des moqueries de part et d'autre qui mènent à des rixes, l'une d'entre elles provoquant même le retour en France d'un religieux. Dans un autre cas, ce sont des religieux modérés qui ont obtenu le rappel en France d'un frère jugé trop dogmatique et trop zélé. »

Dans une lettre datée de 1903, l'évêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, s'en prend même au caractère « trop français » de certains religieux... français.

Des préjugés tenaces

En menant des entrevues de fond avec 20 professionnels français de la gestion vivant et travaillant au Québec, M. Dupuis a pu constater que les préjugés sont tenaces.

« On avait des problèmes de serveur électronique, bref, j'attendais un *mail* important qui devait arriver, ça marchait pas, et j'ai gueulé, j'ai gueulé, et il y a une collègue qui m'a dit : Tu ne vas pas encore faire ton Français ? » relate Michel (les noms sont fictifs).

Le « maudit Français » balancé à la tête après sept ans au pays, dira Robert, « c'est fatigant ».

Chantal parlera, elle, d'une « rivalité » entre Français et Québécois, tout comme Ophélie, qui l'attribue au fait que les Français sont capables « d'argumenter avec des mots précis ».

Christophe dira : « Dès qu'ils entendent notre accent français, tout de suite, ils (les Québécois) pensent qu'on se pense supérieurs, et puis qu'on les prend pour moins (que rien), alors que ce n'est pas du tout ça, on est très contents de travailler avec eux. »

Les malentendus ont leurs conséquences. Ainsi, des gestionnaires attribueront à leurs origines françaises leur difficulté d'obtenir un emploi, une promotion ou d'attirer des clients. Un certain Charles, venu au Québec acquérir une PME il y a quelques années, a dû pour sa part se résoudre à embaucher un représentant québécois pour éviter de perdre des clients.

Il y a aussi les problèmes avec la culture d'entreprise. Là encore, le choc n'est pas mince. « Alors qu'en Europe, c'est le vouvoiement, le *Monsieur* », et que l'on ne voit jamais le président de la compagnie, ici au Québec, « le président, il fume dehors avec nous ».

Le goût du débat corsé

Au-delà de ces raisons, selon M. Dupuis, « il semble bien que le débat à la française, qui cherche et provoque la confrontation directe des points de vue, heurte la manière de faire, plus consensuelle, de nombreux Québécois. Ce serait particulièrement vrai dans les milieux ouvriers et les milieux d'affaires, qui seraient particulièrement américanisés ». À l'inverse, les Français « seront beaucoup plus à l'aise dans les milieux universitaires et les milieux culturels au Québec, pour qui la France reste une référence même si elle n'est plus la référence absolue en matière de culture et de mode de vie ».

Les gestionnaires ont donc la vie plus dure, doivent composer avec plus d'insultes ou chercher à les tuer dans l'oeuf en se présentant eux-mêmes comme étant « le maudit Français ». Surtout, ils doivent, semble-t-il, mettre de côté leur goût de la discussion corsée. « Ça me manque de temps en temps d'avoir une bonne engueulade, de parler de politique, et de sortir de là sans garder d'animosité, quoi », dira Jean.

Pourquoi ces gestionnaires décident-ils de rester au Québec ? Jean-Pierre Dupuis en vient grosso modo à la même conclusion que Jean-Louis Grosmaire, qui avait déjà documenté la question en 1981 dans le cadre d'une étude de géographie sociale.

S'ils restent, c'est finalement beaucoup plus pour le Québec et sa qualité de vie que pour les Québécois.



« Mes points, c'est pour nos voyages.
Notre carte d'embarquement, c'est RBC. »



10 000 points en prime
à l'adhésion. Demandez-la vite !
L'offre prend fin le 31 mai 2004†.

La carte *Visa Platine Voyages RBC Banque Royale®**

« Grâce à ma *Visa* Platine Voyages, je peux échanger mes points contre des vols par n'importe quelle compagnie aérienne et partir quand je veux. Pas de période d'interdiction. Pas de limite de sièges. J'ai les points requis, j'ai une place à bord. Un point c'est tout ! J'ai seulement besoin de 15 000 points pour m'envoler. Je reçois un point par dollar dépensé et j'échange mes points contre des primes du programme RBC Récompenses® : forfaits vacances, voitures de location et j'en passe ! Une fois de plus, RBC me laisse libre de choisir. »

Pour en savoir plus, composez le 1-877-ROYAL mc 4-2 ou rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/voyagesvisa.

3214314

RBC Banque Royale

† Votre demande doit être reçue et approuvée pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er mars et le 31 mai 2004, pour que vous puissiez toucher les points RBC Récompenses en prime. Vos points en prime apparaîtront sur votre premier relevé. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Les avances de fonds, intérêts, frais de service et crédits ne sont pas admissibles aux points RBC Récompenses. mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ® RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

3214298A

ACTUALITÉS

Le vrai visage de Stéphane Marleau

CHRISTIANE DESJARDINS

C'était écrit dans le ciel et... dans les rapports de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) : Stéphane Marleau avait toutes les chances de frauder quelqu'un en sortant de prison.

Ce quelqu'un, c'était manifestement cette Montréalaise qui a connu Marleau par l'entremise du site de rencontres des Lofteurs sur Internet, en janvier dernier, comme le racontait *La Presse* la semaine dernière. Beau garçon, charmant et toujours tiré à quatre épingles, l'homme de 35 ans faisait croire qu'il était riche et agissait comme tel. Il aurait embobiné la femme, que nous appellerons Danielle, en lui jouant le grand jeu de l'amour et de la séduction. En trois mois, il lui aurait emprunté (avec papiers notariés à l'appui), soutiré et volé 270 000 $ avant de s'évanouir dans la nature. Il aurait également dépouillé un proche de cette femme. Tous deux le poursuivent au civil, mais, pour l'heure, on craint qu'il n'ait quitté le pays.

Loin d'être ce qu'il disait être, Marleau est en fait un ex-adepte de l'héroïne et de la cocaïne, un ex-détenu et un manipulateur que certaines institutions carcérales refusaient même d'accueillir. « Pour votre protection et celle des autres », affirmaient les autorités.

Besoin de prestige

Marleau est un cas particulier. Il n'y a qu'à parcourir son dossier aux libérations conditionnelles pour s'en convaincre. Il a commencé sa carrière criminelle très jeune en commettant des vols qualifiés. Accro de l'héroïne et de la cocaïne, il volait pour payer sa consommation. Initialement fixée à deux ans de prison en 1988, sa peine s'est alourdie à 15 ans à cause de multiples récidives commises alors qu'il était en liberté illégale (il s'est évadé à quelques reprises) ou en semi-liberté.

Au milieu des années 90, Marleau a délaissé le vol pour se recycler dans les arnaques en tout genre et ce, même à l'intérieur de la prison. Néanmoins, en l'an 2000, il a été « libéré d'office » parce qu'il avait purgé les deux tiers de sa peine. Cette libération a été suspendue peu de temps après, à cause du « manque de transparence » de Marleau. L'homme était difficile à suivre, ne respectait pas les règles qu'on lui imposait, semblait désorganisé et avait accumulé 10 000 $ de dettes en peu de temps.

Dans un rapport daté de janvier 2003, la CNLC notait à propos de Marleau : « Vous êtes un grand manipulateur et vous scrutez attentivement toutes les *opportunités* lucratives. Vous avez d'ailleurs été identifié comme ayant complété des documents contrefaits à la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Commissariat des langues officielles et quelques médias... Vos intervenants considèrent que votre besoin de prestige et de contrôle est toujours présent. »

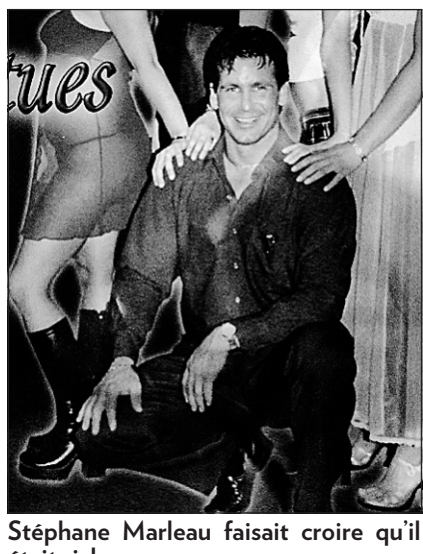
Marleau a commencé sa carrière criminelle très jeune en commettant des vols qualifiés.

Si on lui accordait une bonne note parce qu'il n'avait pas récidivé dans les crimes avec violence depuis 1995, on craignait qu'il ne continue à frauder. « Votre passage à l'acte comporte des risques élevés de comportements frauduleux, comme vous l'avez fait en établissement carcéral... Votre manque de transparence, votre tendance à la supercherie, à la manipulation, au mensonge, font partie de votre *pattern* criminel. »

Au point de vue psychologique, toutes les expertises réalisées sur Marleau révèlent un trouble de la personnalité limite de type narcissique avec des traits antisociaux et possiblement schizoparanoïdes. « Vous démontrez une forte tendance à la manipulation, une vision égocentrique de la vie et un besoin de contrôle et de prestige... » L'homme est en outre qualifié de délinquant polymorphe (une combinaison d'agissements antisociaux et de toxicomanie).

En juin 2003, Marleau obtenait finalement sa libération d'office. On lui imposait toutefois la condition de ne pas consommer de drogue ou d'alcool (puisque cela l'incite à commettre des crimes) et de se soumettre à des tests de dépistage.

Depuis sa libération, Marleau prétendait détenir un baccalauréat en droit ; il avait même fait imprimer des cartes professionnelles sur lesquelles on pouvait lire qu'il agissait en « immigration et adoption ». En fait, ses études en droit se limitent à un cours de technicien juridique suivi par correspondance alors qu'il était en prison. Fort de sa connaissance du système judiciaire, il a systématiquement porté en appel toutes les décisions de la CNLC qui lui étaient défavorables. Il a toujours perdu.


Stéphane Marleau faisait croire qu'il était riche...

Ce Marleau-là, Danielle ne le connaissait pas. Le sien devait l'emmener au Mexique en jet privé le 27 avril dernier. Deux jours avant le grand départ, la peine de prison de Marleau se terminait officiellement, et il pouvait librement quitter le pays s'il le voulait. Il ne s'est plus manifesté depuis et Danielle a découvert peu à peu le véritable Marleau. Outre la poursuite civile, elle a porté plainte à la police pour fraude.

NOUS OFFRONS DES CENTAINES DE PRIX À GAGNER POUR SOULIGNER NOS CENT ANS AU CANADA ET VOUS REMERCIER D'AVOIR FAIT DE FORD LE CHOIX Nº 1 AU PAYS†.

†Selon les données relatives aux ventes publiées par l'Association des constructeurs automobiles à la fin du mois de décembre 2003.

Ford

CENT ANS

ÇA SE FÊTE !

À GAGNER

100* VÉHICULES

OU DES CENTAINES DE RABAIS

10 000 $

5 000 $

2 500 $

1 000 $



« La Ford Focus, au palmarès des 10 meilleures voitures de l'année » – Jacques Duval, *Guide de l'auto 2004.*



« Meilleur camion neuf 2004Δ »



COURREZ LA CHANCE DE GAGNER LE VÉHICULE FORD OU LINCOLN NEUF EN STOCK DE VOTRE CHOIX À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE CE VÉHICULE.

3226001

3226000A

Ford Motor Company 100 ANS AU CANADA

ford.ca

Ford

Bien pensé

*AUCUN ACHAT REQUIS. UNE INSCRIPTION PAR PERSONNE. Le concours est ouvert aux résidants canadiens admissibles détenant un permis de conduire valide dans la province où ils résident. Il se déroule du lundi au samedi dans toutes les provinces et territoires (sauf le Québec) du 29 avril au 30 juin 2004; au Québec, le concours se déroule du lundi au vendredi du 29 avril au 30 juin 2004 (la « Période du concours »). Visitez un conseiller Ford participant pendant la période du concours et choisissez n'importe quel véhicule Ford ou Lincoln neuf en stock et inutilisé des années-modèles 2003, 2004 ou 2005. Vous devez louer ou acheter ce véhicule et en prendre livraison le 30 juin 2004 au plus tard. Remplissez le bulletin d'inscription et tous les autres formulaires requis et le représentant du conseiller vous attribuera un numéro d'identification du véhicule. Ensuite, en présence du représentant, vous devrez faire un appel à l'aide de la ligne directe du concours Ford, accessible du lundi au samedi, de 7 h 30 à minuit (HAE), à compter du 30 avril 2004, pour tous les résidants canadiens, excluant ceux du Québec. Dans le cas des résidants du Québec, le représentant fera l'appel du lundi au vendredi, de 7 h 30 à minuit (HAE). Les participants au concours sauront alors si leur appel est tombé dans l'une des minutes choisies pour l'attribution d'un prix. À gagner : 100 Grands Prix équivalant chacun à la propriété inconditionnelle du véhicule choisi (incluant toutes les taxes applicables) (le(s) « Grand(s) Prix »). La valeur approximative du Grand Prix dépendra du véhicule acheté ou loué et des options ajoutées. Également à gagner : 100 prix constitués d'un rabais de 10 000 $, 100 prix constitués d'un rabais de 5 000 $, 100 prix constitués d'un rabais de 2 500 $ et 100 prix constitués d'un rabais de 1 000 $ (les « Rabais »). Tous les Grands Prix et les Rabais (collectivement désignés les « Prix ») incluent la TPS et les autres taxes applicables et ne peuvent être appliqués qu'à l'achat ou à la location du véhicule Ford ou Lincoln neuf et inutilisé en stock 2003, 2004 ou 2005 choisi, livré au plus tard le 30 juin 2004. Les Prix seront attribués par région, à raison de 17 de chaque prix pour la région du Centre, de **20 de chaque prix pour la région de l'Est,** de 8 de chaque prix pour la région de l'Atlantique, de 8 de chaque prix pour la région méso-canadienne, de 16 de chaque prix pour la région de l'Ouest, de 11 de chaque prix pour la région du Pacifique et de 20 de chaque prix pour la région des Grands Lacs. Les Prix ne peuvent être échangés pour de l'argent. Les Rabais ne peuvent être jumelés à certaines offres, notamment à l'offre de remise aux diplômés. Tous les frais engagés par les participants au concours lorsqu'ils réclament ou utilisent leur prix [incluant, sans s'y limiter, le permis, certaines taxes environnementales et autres, l'assurance, l'immatriculation et les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM)] sont la responsabilité des gagnants. Certains prix peuvent ne pas être attribués si aucun appel n'a été effectué dans la minute précise choisie pour ces prix. Pour gagner, les participants sélectionnés doivent répondre correctement à une question d'habileté mathématique. **Consultez le règlement complet du concours chez votre conseiller Ford ou à ford.ca.** ΔSelon l'Association des journalistes automobile du Canada.



À peine adolescents, 2 enfants sur 3 ont déjà consommé de l'alcool.



Bien souvent, les parents ne savent pas comment parler d'alcool avec leurs enfants. Pourtant, ils exercent une grande influence sur eux dans ce domaine. C'est pourquoi Éduc'alcool publie le guide PARLER D'ALCOOL AVEC SES ENFANTS SANS ÊTRE DÉPASSÉ. Quel que soit l'âge de vos enfants, une section du guide est adaptée à ce dialogue nécessaire et vous donne des conseils pratiques inspirés de situations vécues. Prenez l'initiative. Il n'est jamais trop tôt pour parler d'alcool avec vos enfants. Demandez votre guide gratuit au **1 888 ALCOOL1** ou sur **www.educalcool.qc.ca**

La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool

3228734A

POLITIQUE

Harper propose un nouveau régime d'épargne-retraite exempt d'impôts

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le chef conservateur, Stephen Harper, a annoncé hier qu'il fera profiter les Canadiens, s'il est élu, d'un nouveau régime d'épargne-retraite exempt d'impôts.

Dans un discours devant l'Institut C.D. Howe, à Toronto, M. Harper a ainsi divulgué un des pans économiques de son programme électoral, particulièrement destiné, celui-là, à courtiser les baby-boomers.

À quelques jours du déclenchement des élections, le chef du Parti conservateur du Canada a en effet proposé aux électeurs de compléter les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) existants par un nouveau régime enregistré d'épargne viagère (REEV). « Je crois que le moment est venu d'offrir aux Canadiens plus d'options en vue de leur retraite, a déclaré Stephen Harper dans un discours à saveur économique, et de leur permettre d'adapter leurs économies à leurs besoins. »

Ce régime, conçu plus particulièrement pour les personnes à revenu faible et moyen, permettra aux épargnants d'investir des fonds nets d'impôt jusqu'à un maximum de 5000 $ par année. « Le REEV compléterait le REER — aucune déduction immédiate ne serait accordée, mais le rendement serait exempt d'impôts et le retrait ne serait pas imposable ou inclus dans le calcul du revenu dans le cadre des régimes de retraite liés au revenu », a expliqué le chef conservateur.

M. Harper a reconnu que les REER étaient une façon très populaire de faire des économies et d'investir, que cela permettait aux Canadiens de payer moins d'impôt au moment de l'investissement. « Trop souvent, a-t-il cependant reproché, ils finissent par en payer encore plus quand ils les encaissent. Pour les investisseurs à revenu faible et moyen, cela signifie qu'ils perdent des choses comme les prestations de sécurité de la vieillesse, ce qui peut être très coûteux. »

Avec le REEV, croit M. Harper, plus de gens seront encouragés à investir en prévision de leur retraite parce qu'ils auront l'assurance d'avoir un meilleur rendement. « C'est une situation où tout le monde gagne. »

Le chef conservateur a assuré que son projet n'aurait pas de conséquences financières immédiates sur les revenus de l'État, même s'il réduit les recettes fiscales. « La perte de recettes, a-t-il expliqué, serait compensée par la baisse du coût du programme des REER, alors que les Canadiens répartiraient leurs investissements. »

M. Harper a accusé le premier ministre Martin de ne pas être très indulgent pour les Canadiens qui veulent économiser en vue de leur retraite. « Dans son deuxième budget, a-t-il rappelé, en 1995, il a réduit le taux de cotisation aux REER de 14 000 $ à 13 500 $ et il n'a pas tenu ses promesses d'augmentations futures. Le taux de cotisation est resté à 13 500 $ jusqu'à ce que John Manley décide de l'augmenter, mais il est toujours inférieur de 800 $ à ce qu'il serait s'il avait été indexé à l'inflation. »

Le premier ministre, de passage à Lévis hier, a réagi à l'annonce du chef de l'opposition officielle en affirmant qu'il préférait pour sa part mettre ses priorités du côté de ceux qui n'ont pas les moyens d'investir pour leurs vieux jours, du côté de ceux « qui ont des responsabilités familiales ». « Ces gens doivent pouvoir investir pour leur retraite, a dit M. Martin. C'est de ce côté que je mettrai mes priorités. »

Certains libéraux reprochent à M. Harper d'avoir conçu un plan qui ne profitera qu'aux riches, disent-ils, « à ceux qui auront déjà atteint leur contribution maximale à un REER. »

Autre facette importante de la proposition de M. Harper, non seulement le retrait des cotisations à un REEV au moment de la retraite ne serait pas imposable, mais il en serait de même lorsqu'un cotisant voudrait se servir de ce régime pour acheter une maison ou faire des études supérieures.

FABRICANT / INSTALLATEUR • UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

3225311

Fibro 25 ans DE GARANTIE

Piscines monocoques en fibre de verre

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

PISCINE AVEC SPA INTÉGRÉ

INSTALLATION RAPIDE EN UNE JOURNÉE

SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

CARACTÉRISTIQUES

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

Chaise longue thérapeutique incorporée à la piscine

3229056

PISCINE Fibro CANADA LTÉE

(450) 622-2664
(450) 628-0088

1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval
(sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS
www.fibro.ca

BANG & OLUFSEN

Tête de système de son BeoSound 3000. Permet de contrôler tous les haut-parleurs de la maison. Lecteur CD, récepteur AM/FM.

2 950 $



Une tête de système bien pensée.

seulement chez
KÉBECSON

3227754A ● 6555, RUE ST-DENIS ► MONTRÉAL ◄◄ ►► (514) 270.7900 < > KEBECSON.COM



Rassemblez votre monde... et partez !

Invitez un ami, ou deux, ou plus, et montez à bord. WestJet vous souhaite la bienvenue ! Nos *tarifs-à-deux* économiques sont suivis de nombreux autres plaisirs lorsque deux voyageurs ou plus partagent le même itinéraire WestJet. Réservez d'ici le **18 mai 2004**, pour voyager jusqu'au **24 juin 2004**, et préparez-vous. Vous pourrez relaxer tout confort, avec plus d'espace pour vos jambes, dans les fauteuils en cuir de nos Boeing 737-700, pendant votre voyage vers l'une des 24 villes desservies d'un océan à l'autre. Et lorsque vous ou votre agent de voyages réservez en ligne sur **westjet.com**, vous accumulez de précieux milles de récompense AIR MILES[md]. Voyagez plus-que-doublement mieux, en profitant des *tarifs-à-deux* de WestJet. **Montréal, on sort ensemble ?**

Réservez d'ici le **18 mai 2004** pour voyager jusqu'au **24 juin 2004**.
Pour profiter de ces super tarifs, deux personnes ou plus doivent voyager ensemble, et partager le même itinéraire.

À PARTIR DE 83 $* ALLER SIMPLE VERS HALIFAX	À PARTIR DE 86 $* ALLER SIMPLE VERS L'AÉROPORT PEARSON DE TORONTO	À PARTIR DE 112 $* ALLER SIMPLE VERS MONCTON	À PARTIR DE 128 $* ALLER SIMPLE VERS THUNDER BAY	À PARTIR DE 130 $* ALLER SIMPLE VERS WINNIPEG
À PARTIR DE 151 $* ALLER SIMPLE VERS GANDER	À PARTIR DE 151 $* ALLER SIMPLE VERS ST. JOHN'S	À PARTIR DE 182 $* ALLER SIMPLE VERS EDMONTON	À PARTIR DE 183 $* ALLER SIMPLE VERS CALGARY	À PARTIR DE 205 $* ALLER SIMPLE VERS REGINA
À PARTIR DE 205 $* ALLER SIMPLE VERS SASKATOON	À PARTIR DE 217 $* ALLER SIMPLE VERS VANCOUVER/ KELOWNA	À PARTIR DE 253 $* ALLER SIMPLE VERS COMOX	À PARTIR DE 253 $* ALLER SIMPLE VERS PRINCE GEORGE	À PARTIR DE 253 $* ALLER SIMPLE VERS VICTORIA

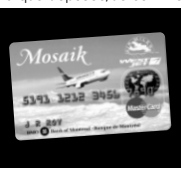
Victoria • Comox • Vancouver • Abbotsford • Prince George • Kelowna • Grande Prairie • Calgary • Edmonton • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's... et ça continue !

*Minimum requis de deux invités voyageant selon le même itinéraire. Dates d'interdiction les 21 et 24 mai 2004. Les tarifs montrés s'appliquent par personne. Le nombre de places à ces tarifs est limité et les places ne sont pas disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs annoncés. Taxes additionnelles, frais supplémentaires et surtaxes en sus, s'il y a lieu. Non remboursable. Cette offre peut être combinée à d'autres tarifs. Achat préalable de 3 jours nécessaire. Des modifications à l'itinéraire initial pourront faire l'objet d'une hausse de tarif. Les vols pourraient ne pas opérer les jours de vente annoncés. Les tarifs « aller » énoncés incluent le rabais Internet de 3 $. Tarifs légèrement plus élevés sur réservations faites par le biais de notre Super Centre des ventes. Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc., par WestJet et Banque de Montréal.

LA DESSERTE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU DE MONTRÉAL

AIR MILES Des voyages et bien davantage. 3227924A

westjet.com
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES, RÉSERVEZ EN LIGNE OU APPELEZ WESTJET AU 1 877 956-6982



Voyagez à la carte.
Adhérez maintenant. Décollez plus vite.
1-866-MOSAIK1

ÉCONOMISEZ 6 $ EN LIGNE

WESTJET
Moins cher. Plus sympa.

MONDE

Qui a perdu l'Irak?

Même des voix influentes de la droite montrent le président du doigt



RICHARD HÉTU

COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK – Après la victoire des communistes de Mao, la droite américaine avait soulevé une question dont la réponse lui semblait évidente : « Qui a perdu la Chine ? » Le président démocrate de l'époque, Harry Truman, bien sûr.

Aujourd'hui, certaines voix influentes de la droite soutiennent que le président républicain George W. Bush est en voie de perdre l'Irak, si ce n'est déjà fait. Cette opinion pessimiste est exprimée par quelques-uns des plus grands faucons dans la presse américaine, de William Kristol à Robert Kagan en passant par David Brooks et Andrew Sullivan.

Après avoir grandement influencé le débat sur la guerre en Irak, ces intellectuels néoconservateurs entretiennent désormais des doutes sur leur idéologie ou déplorent le désastre de l'après-Saddam. À leurs critiques s'ajoutent celles de conservateurs classiques, comme George Will, qui exhorte le président américain à tourner le dos au projet utopique des Paul Wolfowitz et Cie et de regarder enfin la vérité en face.

Mais Will ne se fait pas d'illusions. Car l'administration Bush, malgré tous les problèmes de l'aventure irakienne, n'a pas encore démontré qu'elle peut « penser et, ayant la pensée, qu'elle peut avoir des doutes », a-t-il écrit récemment dans le *Washington Post*.

Au lieu de donner des signes de réflexion, le président répète sans cesse la même formule : « Nous devons maintenir le cap. » Et le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, accomplit un travail « remarquable », a-t-il dit au début de la semaine.

Fareed Zakaria, de l'hebdomadaire *Newsweek*, n'est pas du même avis. Partisan de la guerre en Irak, il accuse aujourd'hui l'administration Bush de s'être trompée sur presque toutes les questions reliées à l'après-Saddam. « Cet étrange mélange d'arrogance et d'incompétence n'a pas seulement détruit les espoirs d'un nouvel Irak. Il a également eu pour conséquence de transformer les États-Unis en hors-la-loi international aux yeux d'une bonne partie du monde », écrit le respecté commentateur.

Comme Will, Zakaria reproche en outre à l'administration Bush d'avoir vidé le mot « responsabilité » de son sens. Après les révélations sur le scandale de la prison d'Abou Gharib, le président et son secrétaire à la Défense se sont excusés, mais s'il n'en tient qu'à eux, ce sont les sans-grade qui payeront la note pour le scandale.

« Qu'il perde ou gagne en novembre, George W. Bush laissera en héritage un climat empoisonné d'antiaméricanisme dans le monde », écrit Zakaria avant d'ajouter, sur un ton sarcastique : « Je suis sûr qu'il assume sa pleine responsabilité. »

Selon David Brooks, chroniqueur néoconservateur au *New York Times*, une « crise de confiance » guette désormais les Américains. Depuis le pillage des musées de Bagdad jusqu'à la décapitation de Nicholas Berg, les États-Unis semblent n'avoir récolté ou provoqué que des misères en Irak. Ils ont peut-être tenté de faire le bien, mais le mal triomphe.

Auteur de *Bobos In Paradise*, un essai sur la nouvelle classe dirigeante, Brooks soutient que les partisans de la guerre en Irak ont été aveuglés par leur « idéalisme » et ce qui semble aujourd'hui être une « fantaisie enfantine ». « Nous allions renverser Saddam, établir la démocratie et remettre le pays à des Irakiens reconnaissants. Une fois la guerre terminée, nous nous attendions à être universellement admirés », a-t-il écrit récemment.

La réalité est tout autre. Et la crise de confiance n'est pas limitée à quelques intellectuels de droite. Après le scandale d'Abou Gharib et les lourdes pertes militaires d'avril, 54 % des Américains pensent que la guerre en Irak n'en valait pas la peine, contre 44 % qui pensent le contraire, selon un sondage Gallup. Une première aux États-Unis.

Qui a perdu l'Irak ?

Sur son blogue, le commentateur Andrew Sullivan, partisan farouche de l'invasion de l'Irak, se reproche de n'avoir pas pris au sérieux un des arguments des opposants à la guerre, à savoir que l'administration Bush est « simplement trop incompétente et arrogante » pour mener à terme sa politique irakienne.

Qui a perdu l'Irak ?

Pour Robert Kagan et William Kristol, faucons néoconservateurs par excellence, la question est prématurée. Mais les prochaines semaines seront « critiques », admettent-ils dans un éditorial publié dans le numéro courant de l'hebdomadaire *Weekly Standard*.

Pour remettre sa politique irakienne sur les rails, l'administration Bush doit frapper un grand coup et changer ses plans immédiatement, selon Kagan et Kristol, c'est-à-dire oublier la cession de souveraineté du 30 juin et tenir à la place des élections en Irak dès septembre. Leur éditorial s'intitule : « Democracy Now ».

Mais Bush a peut-être déjà perdu l'Irak.

Israël veut détruire des centaines d'autres maisons à Gaza

11 000 Palestiniens ont perdu leur maison à Rafah depuis l'Intifada, selon l'ONU

D'APRÈS AFP

GAZA – Deux soldats israéliens et deux Palestiniens ont été tués hier dans le sud de la bande de Gaza, où l'armée poursuivait ses opérations, alors qu'Israël envisage de détruire des centaines de maisons pour élargir la zone qu'il détient le long de la frontière avec l'Égypte.

Les hélicoptères de l'armée ont mené dans la journée une série de raids à Rafah et dans son camp de réfugiés, faisant au total un mort et 10 blessés, dont un grièvement atteint, selon des sources médicales.

Dans un nouveau raid en soirée, un hélicoptère a tiré trois missiles sur un groupe de Palestiniens, dont plusieurs ont été blessés selon des sources palestiniennes.

Un autre Palestinien a en outre été tué dans la nuit de jeudi à hier par des soldats israéliens alors qu'il s'apprêtait à déposer une bombe près d'une colonie non loin de Rafah.

Au total, 4019 personnes ont été tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, dont 3031 Palestiniens et 918 Israéliens.

Plus d'une vingtaine de maisons ont par ailleurs été détruites par des bulldozers israéliens à Rafah et dans le camp voisin, ont indiqué des témoins.

Auparavant, un responsable à la présidence du Conseil à Jérusalem avait affirmé que l'armée allait « élargir » le secteur contrôlé le long de la frontière égyptienne et que des « maisons de Palestiniens (allaient) être détruites ».

Selon la radio publique israélienne, l'armée a reçu le feu vert du premier ministre Ariel Sharon pour détruire des centaines de maisons à Rafah et son camp de réfugiés densément peuplé, afin « d'élargir » le corridor dit « Philadelphie » le long de la frontière.

Un porte-parole de l'armée a affirmé que les maisons détruites hier étaient « des structures inhabitées servant de position de tir à des Palestiniens armés » et que l'élargissement envisagé du corridor « n'a pas commencé ».

L'Autorité palestinienne a vivement dénoncé les destructions prévues. « C'est un crime de guerre », a affirmé le principal conseiller du leader palestinien Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina.

Au nom de l'Union européenne, dont son pays assure actuellement la présidence tournante, le ministre irlandais des Affaires étrangères, Brian Cowen, a demandé à Israël de cesser « immédiatement » les destructions.

Selon l'Agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens, plus de 11 000 Palestiniens ont perdu leur domicile à Rafah depuis le début de l'Intifada, en septembre 2000.

Cuba Manif « historique » contre les sanctions américaines



PHOTO AFP

Deux Cubaines transportant la photo d'un prisonnier irakien menacé par des chiens ont participé hier dans les rues de la Havane à une marche visant à dénoncer les nouvelles sanctions imposées par les États-Unis pour favoriser la chute du régime de Fidel Castro. Selon un décompte de l'AFP, plus d'un million de personnes ont participé à la manifestation, jugée « historique » par le régime communiste.

Sonia Gandhi au seuil du pouvoir en Inde



JOONEED KHAN

Sonia Gandhi, catholique d'origine italienne, veuve de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi et belle-fille d'une autre ancienne première ministre, Indira Gandhi, morts tous deux assassinés, semblait en bonne voie hier de prendre à son tour les rênes du pays.

Interrogée par des journalistes italiens sur son désir de devenir première ministre ou d'occuper un poste officiel, elle a répondu : « Je ne m'accroche à aucun poste. Les nouveaux élus de notre parti (du Congrès) désigneront leur leader. »

Mais Oscar Fernandes, secrétaire général du parti, a confié qu'il y avait consensus parmi les alliés du Congrès pour que Sonia Gandhi devienne première ministre, chose qui pourrait être officialisée dès aujourd'hui. « Ils disent : élisez votre chef et nous le soutiendrons », a-t-il indiqué.

Sonia Gandhi, 57 ans, est présidente du Parti du congrès, qui a mené l'Inde à l'indépendance en 1947 et qui a gouverné le pays durant 45 ans depuis. Il revient en tête après une éclipse de huit ans.

Née Sonia Maino le 9 décembre 1946 dans la petite ville d'Orbassano, près de Turin, elle est la fille d'un entrepreneur en construction et d'une mère qui l'a élevée, avec ses deux soeurs, dans la tradition catholique.

En 1964, elle est partie apprendre l'anglais à Cambridge, en Angleterre, et sa vie changea pour toujours quand elle y fit la rencontre de Rajiv Gandhi, qui étudiait le génie à l'université et qui allait devenir son mari en 1968.

Elle arriva en Inde à 21 ans, s'installant chez sa belle-mère, Indira, la fille de Nehru et première ministre depuis 1966. Elle détestait alors les mets et les vêtements indiens et fut photographiée une fois en minijupe, ce qui causa un petit scandale.

De Cambridge, elle a déjà écrit qu'elle n'avait alors qu'« une vague idée de l'Inde, quelque part, avec ses serpents, ses jungles et ses éléphants ».

Indira Gandhi la prit sous son aile et Sonia, la « première bru » du pays, fut un témoin privilégié des féroces luttes politiques, intestines au Parti du congrès et nationales (la guerre du Bangladesh en 1971, l'état d'urgence en 1976), de sa belle-mère, dont elle fut la disciple jusqu'à son assassinat en 1984 après l'écrasement de l'insurrection séparatiste sikhe.

Elle obtint la citoyenneté indienne en 1983. Son mari, Rajiv, pilote d'Air India, ne s'intéressait guère à la politique, qui passionnait Sanjay, son jeune beau-frère marié à Maneka, une sikhe.

Sanjay fut tué dans un accident de planeur, et Maneka se brouilla avec Indira Gandhi. En 1984, quand Rajiv fut appelé à assurer la succession de sa mère assassinée, à la manière des Kennedy, Sonia devint « première dame » de l'Inde. Elle avait deux enfants, Priyanka et Rahul.

Rajiv fut assassiné en 1991 en pleine campagne électorale, dans un attentat suicide mené par une militante des Tigres tamouls du Sri Lanka, où il avait dépêché une force indienne de paix.

Timide et retirée, Sonia fit son entrée sur la scène politique de l'Inde en 1998, quand le Parti du congrès, en pleine débâcle, se tourna vers elle pour le présider, et cela à une majorité écrasante.

Elle fut élue en 1999 dans la circonscription d'Amethi, celle de Rajiv. Elle a été élue cette fois dans Rae Bareli, ancienne circonscription d'Indira Gandhi, et son fils Rahul, 34 ans, a remporté celle d'Amethi.

« Ma mère est mon héroïne, et c'est grâce à elle et au Parti du congrès que nous avons gagné », a dit Rahul. L'Inde entière rend hommage ces jours-ci à l'opiniâtreté de Sonia, qui a pris la tête d'un parti dans les limbes pour le ramener au pouvoir contre vents et marées.

Elle a su attendre la désaffection de l'électorat face aux hindouistes et face aux privatisations sauvages. Et elle a su choisir le moment pour pousser dans l'arène Rahul et Priyanka, nouveaux héritiers de la dynastie Nehru-Gandhi. Priyanka, 36 ans, n'était pas candidate, mais elle a fait campagne, auréolée du panache de son illustre grand-mère.

Sonia Gandhi a assuré que les réformes économiques lancées en 1991 par son parti continueraient, de même que le processus de paix au Cachemire et avec le Pakistan.

Après plus de 35 ans en Inde, Sonia Gandhi porte un sari impeccable, parle l'hindi (avec un accent) et sait joindre les deux mains pour saluer. Pramod Mahajan, du BJP, qualifie de « honte pour moi qu'une étrangère soit premier ministre », mais Jyoti Basu, ex-premier ministre communiste du Bengale, rétorque : « Qu'y a-t-il à dire ? Elle est citoyenne de l'Inde. »



L'événement
ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS
Honda

Berline ou coupé Civic DX 5 vitesses 2004

Prix de location
178 $*
par mois/pour 48 mois

Taux de financement en location ou à l'achat
3,8 %**

0 $
dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement



Voiture la plus vendue au Québec en 2003
– AIAMC

Berline Civic DX 2004
Illustrée

Berline Accord DX 5 vitesses 2004

Prix de location
278 $*
par mois/pour 48 mois

Taux de financement en location
4,8 %**

0 $
dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement

Meilleure berline de sa catégorie
– Guide de l'auto 2004



Berline Accord EX-V6 2004
Illustrée

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule sont identifiés : a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou échange équivalent c) le montant total au terme de la location et s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1514PX) et coupé Civic DX 5 vitesses (modèle EM2114P) : a) 178 $ b) 2 530 $ c) 11 074 $. Berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) a) 278 $ b) 3 553 $ c) 16 897 $. Programme 0 $ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. **Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,8 % pour le financement à l'achat ou à la location d'une berline Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) ou d'un coupé Civic 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois à l'achat et 48 mois à la location. D'autres termes de financement sont offerts. Taux de 4,8 % pour le financement à la location d'une berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 48 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial plus les taxes applicables pourraient être exigées. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

3223570A

3225741

« Fausses » photos : le *Daily Mirror* s'excuse

ASSOCIATED PRESS

LONDRES – Le quotidien londonien *Daily Mirror* a présenté hier ses excuses pour avoir publié début mai de « fausses » photographies, censées montrer des soldats britanniques exerçant des sévices contre des prisonniers irakiens. Le rédacteur en chef du journal, Piers Morgan, a démissionné.

« Le *Daily Mirror* a publié de bonne foi des photographies en pensant absolument qu'il s'agissait d'authentiques images de soldats britanniques se livrant à des sévices » sur des prisonniers irakiens, a expliqué le journal.

« Toutefois, il existe à présent suffisamment de preuves faisant penser que ces photographies sont fausses et que le *Daily Mirror* a été l'objet d'un canular délibéré et malveillant », ajoute le quotidien.

Une des photographies montrait un soldat urinant sur un homme cagoulé. Jusqu'au dernier moment, Piers Morgan avait vigoureusement défendu la véracité des clichés, invitant le gouvernement à produire des « preuves concluantes » du contraire. Mercredi, le premier ministre Tony Blair était intervenu devant les députés, déclarant qu'il s'agissait « presque certainement » de faux.

Hier, quelques heures avant la publication par le *Daily Mirror* d'un communiqué d'excuses, le commandement du régiment a annoncé avoir la preuve que les photos étaient fausses, soulignant qu'un camion vu sur un des clichés n'a jamais été envoyé en Irak.

Fin de règne à Downing Street?

ISABELLE HACHEY

LONDRES – Tony Blair n'est pas mieux que mort. Fini. *Game over*. Passé date. Ses plus fidèles lieutenants quittent Downing Street comme les rats abandonnent un navire au bord du naufrage. Ses ministres les plus influents préparent en secret une impitoyable nuit des longs couteaux. Il n'en a plus pour longtemps. Quelques semaines à peine. Quelques mois s'il est tenace. Ou vraiment chanceux.

C'est du moins la rumeur qui court depuis des jours, sans donner le moindre signe d'essoufflement, des couloirs de Westminster aux pubs enfumés, en passant par les salles de rédactions de la Grande-Bretagne. À en croire les observateurs politiques du pays, une odeur de fin de règne se dégage de Downing Street. Le premier ministre serait exténué, écrasé par le poids du stress et, surtout, brisé par la guerre en Irak. Il ne tardera pas, susurre-t-on, à accrocher ses patins.

Le puissant chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown, qui rêve depuis longtemps de devenir calife à la place du calife, préparerait déjà sa campagne au leadership, avec l'appui d'importants ministres du cabinet. Résigné, M. Blair aurait même accepté de lui céder sa place si les choses ne s'améliorent pas, et s'il devient un handicap pour son parti aux prochaines élections, en 2005.

M. Blair a lui-même tenté d'endiguer le torrent de spéculations, hier, en affirmant que tout cela n'était que du « vent » et qu'il avait l'intention de remplir un troisième mandat à la tête du pays. « Je pense que je devrais continuer à travailler. J'ai du plaisir à le faire », a-t-il assuré au quotidien *The Independent*.

Les propres amis de M. Blair ont alimenté la machine à rumeurs. « Ce serait humain et compréhensible s'il déclarait, dans de telles circonstances : *Maintenant, je m'en vais !* », a dit l'ancien leader travailliste Neil Kinnock. Lord Puttnam, proche du premier ministre, a jugé que le nom de M. Blair était désormais irrémédiablement lié à l'Irak, c'est-à-dire à une pluie incessante de mauvaises nouvelles. « Si j'étais lui, je partirais avant l'été », a-t-il conclu.

Sept ans après son arrivée au pouvoir, M. Blair aurait perdu sa verve, sa vision et son flair politique. Il n'aurait tout simplement plus de prise sur le cours des événements. Son soutien inébranlable à George W. Bush lui a valu de nouveaux ennemis, et a déçu beaucoup de vieux amis. Pourtant, hier, M. Blair a assuré qu'en ces temps troublés, il n'a aucune intention de prendre ses distances du président américain, comme le souhaitent plusieurs alliés travaillistes.

Ses tourments ne sont pas que politiques : non seulement a-t-il subi des malaises cardiaques, mais sa famille souffre aussi des pressions liées à son rôle très public. Les journalistes de Fleet Street s'échangent des ouï-dires sur les récents problèmes des Blair, mais font preuve d'une (très rare) retenue par respect pour leur vie privée. Le prince Charles n'a jamais eu droit à une telle réserve.

M. Blair n'aurait pas à rougir du travail accompli s'il devait décider de tirer sa révérence — ou s'il était précipitamment poussé vers la porte. Depuis 1997, il a instauré le salaire minimum et sorti près d'un million d'enfants de la pauvreté, en plus de présider à plusieurs années de croissance économique. Il a donné un maire à Londres et des parlements régionaux à l'Écosse et au pays de Galles.

Le tournant « réaliste » qu'il a imprimé à un Parti travailliste que l'on disait inapte à gouverner et l'incontestable succès de ce fameux « New Labour », ont forcé les conservateurs à afficher un visage plus humain, déplaçant ainsi le centre de gravité politique de la Grande-Bretagne vers la gauche.

Que Blair le veuille ou non, l'Irak, aujourd'hui son boulet, sera demain son héritage.

Mieux encore, M. Blair a négocié l'accord du Vendredi saint en Irlande du Nord, poussant les paramilitaires loyalistes et républicains à abandonner 30 ans de lutte armée. Ses efforts pour pacifier le Kosovo et la Sierra Leone lui ont aussi gagné le respect et les louanges de la communauté internationale.

Mais toutes ces réalisations sont désormais obscurcies par un seul enjeu, qui hante M. Blair depuis 18 mois : l'Irak. La participation britannique à cette guerre, imposée à un public récalcitrant par un premier ministre qui semblait (et semble toujours) se croire investi d'une sorte de mission sacrée, a créé des blessures profondes, peut-être même inguérissables, chez une large part de l'électorat, tout comme dans les rangs travaillistes.

Résultat, le destin politique de M. Blair risque maintenant d'être décidé par les événements en Irak, peu importe ce qu'il tente d'accomplir à l'intérieur de son propre pays quant à l'économie, la création d'emplois ou l'amélioration des services publics — une réalité, a-t-il admis hier, qu'il juge « frustrante ». Sa cote de popularité baisse à mesure que ses troupes s'enlisent dans le bourbier irakien et il n'y peut absolument rien. Il a perdu le contrôle.

Que M. Blair quitte son poste dans cinq semaines ou dans cinq ans, c'est d'ailleurs pour le conflit irakien, dont l'issue n'est pas encore décidée, que les livres d'histoire le rappelleront fort probablement aux futures générations. Qu'il le veuille ou non, l'Irak, aujourd'hui son boulet, sera demain son héritage.

INSTITUT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Nos ATELIERS INTENSIFS de micro-informatique

Windows • MacOSX • Linux • MsProject • Réseautique • Multimédia • Internet • CISCO • AutoCad • Langages de programmation • Bases de données • Infographie • eCommerce • Bureautique • HTML • Simple Comptable • Gestion de réseaux • Éditeurs de pages Web • Programmation de sites Web • Animation 3D Maya

LA SOLUTION à vos besoins de formation ponctuelle et immédiate!

- Formation de courte durée
- Le jour, le soir, la fin de semaine
- Environnements Macintosh et Windows
- NOUVEL HORAIRE D'ÉTÉ : ateliers de jour à tarifs réduits

Horaire complet : www.cmaisonneuve.qc.ca/iti

Information et inscription : (514) 251-1444, poste 4811

Pie IX

3227617A

imagine BROMONT

INSTITUT D'APPRENTISSAGE

imagine DEVENIR CAVALIER !

imagine DEVENIR GOLFEUR !

imagine DEVENIR CHEF !

Séjours d'été pour jeunes

Institut de tourisme et d'hôtellerie Québec · INTER GOLF · AGP NOS PROFESSIONNELS, LA RÉFÉRENCE EN GOLF · Château Bromont DOMAINE HÔTELIER • RESORT HOTELS · Granby-Bromont.com

3226721

3226715A

INFORMATION et INSCRIPTION

www.imaginebromont.ca • 1 877 276-6668

Le Vieux-Port en fête! •••

15 et 16 mai 2004



Soyez de la fête! Le Vieux-Port de Montréal vous propose deux jours d'animation gratuite pour lancer tout un été de plaisirs.

Aujourd'hui et demain

12 h à 18 h :

- **Le coin des tout-petits :** ateliers amusants, animation avec personnages loufoques et aire de jeux sur l'île Bonsecours
- **Le coin des jeunes :** disco en plein air avec disque-jockey pour les 8 à 14 ans à la Place des Vestiges

Spectacles

Samedi

- **12h30** et **16h30** Fredo le magicien
- **14h** Body Groove (groupe musical)
- **15h** Océane (spectacle pour enfants)

Dimanche

Le Vieux-Port en fête célèbre la *Semaine québécoise des familles* en collaboration avec la Ville de Montréal.

- **12h** et **18h** Spectacles et jeux multiculturels présentés par la *Fête des enfants de Montréal*
- **12h30** et **16h30** Fredo le magicien
- **14h** Django et Karavan Kaya (reggae)
- **15h** Petite Jacinthe (spectacle pour enfants)

Lieu : bassin Bonsecours, entrée quai de l'Horloge

(514) 496-PORT • 1 800 971-PORT

www.vieuxportdemontreal.com

PEPSI · Labatt Bleue · LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL · Canada

3226793

LOTO QUÉBEC **Résultats** TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Roue de Fortune, Chez vous! Diffusée à TQS, du lundi au mercredi à 18 h 25 et le jeudi à 19 h 30.

Lotto Super 7 — Tirage du 2004-05-14

09 22 23 27 38 41 44

Complémentaire : (29)

Banco — Tirage du 2004-05-14

14 17 18 19 21 23 25 28 37 38
40 43 45 46 47 53 60 62 67 68

Banco Spécial

La Quotidienne — Tirage du 2004-05-14

③ 480 ④ 1460

Extra — Tirage du 2004-05-14

Numéros	Lots
187408	100 000 $
87408	1 000 $
7408	250 $
408	50 $
08	10 $
8	2 $

La Mini — Tirage du 2004-05-14

Numéros	Lots
795622	50 000 $
95622	5 000 $
5622	250 $
622	25 $
22	5 $
79562 ■	1 000 $
7956 ■	100 $
795 ■	10 $

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

CORÉE DU SUD

Roh réinstallé

La Cour constitutionnelle de Corée du Sud a rétabli hier dans ses fonctions le président Roh Moo-Hyun, destitué le 12 mars par le parlement, mettant ainsi fin à une crise politique qui paralysait le pays depuis plus de deux mois. Cet arrêt était largement attendu étant donné la légèreté de l'infraction reprochée au chef d'État, soit une déclaration publique en faveur de son parti, et son triomphe aux élections législatives du 15 avril. La procédure de destitution avait été vue par les observateurs comme une tentative des conservateurs de pousser vers la sortie le président de centre-gauche mais la manoeuvre s'est retournée contre eux, la population l'ayant très mal accueillie. d'après AFP

RWANDA

L'ONU s'inquiète

Le Conseil de sécurité des Nations unies a exprimé hier sa « grave préoccupation » après des informations faisant état d'incursions rwandaises dans l'est de la république démocratique du Congo (RDC). Le Conseil exprime également « sa préoccupation » à la suite des informations faisant état d'un accroissement des activités militaires du mouvement des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe d'opposition rwandais en exil qui tente depuis le mois dernier d'entrer au Rwanda par les armes à partir de la RDC. Le gouvernement de Kigali justifie son action par les activités dans le pays voisin des activités des combattants des anciennes forces militaires rwandaises et du mouvement Interahamwe, auteurs du génocide commis en 1994 au Rwanda. d'après AFP

BRÉSIL

Lula pardonne

Le correspondant du *New York Times* au Brésil, Larry Rohter a présenté une demande d'excuses au président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva pour le reportage dans lequel il lui attribuait des tendances alcooliques, et « cette demande a été acceptée », a indiqué hier la présidence brésilienne. Selon la télévision Globo News, le gouvernement a annulé du même coup la décision de retrait du visa du journaliste américain qui devait mener à son expulsion du territoire brésilien. L'article controversé avait été publié le 9 mai sous le titre : « L'habitude de boire du président brésilien devient une préoccupation nationale », accompagné d'une photo du président brésilien coiffé d'une chapeau tyrolien et buvant une chope dans une fête de la bière. d'après AFP

NIGERIA

Tensions à Kano

La situation restait tendue hier à Kano, jour de la grande prière musulmane, après les violentes émeutes antichrétiennes du début de semaine dans cette importante ville du nord du Nigeria, où la police mène une vaste opération de sécurisation. Les violences de mardi et mercredi ont fait 30 000 déplacés, majoritairement des chrétiens, regroupés dans six camps autour de la ville, mais le bilan des victimes n'était toujours pas clair hier. Les violences avaient suivi une manifestation contre le massacre de plusieurs centaines de musulmans le 2 mai par des milices chrétiennes à Yelwa, dans le centre du pays. On estime à 10 000 le nombre total de victimes des violences interethniques et interreligieuses au Nigeria depuis 1999. d'après AFP

POLOGNE

Crise politique

Quinze jours après son adhésion à l'Union européenne, la Pologne s'est trouvée à nouveau en crise hier à la suite du refus du parlement d'investir le cabinet de gauche du premier ministre désigné, Marek Belka. Le premier ministre sortant, Leszek Miller, avait été poussé à démissionner par une série de scandales de corruption et une scission de son parti social-démocrate, l'Alliance de la gauche démocratique (SLD). La Diète a maintenant 14 jours pour présenter un candidat. Si elle ne trouve pas de candidat susceptible de réunir une majorité de députés, il appartiendra au président Aleksander Kwasniewski de proposer de nouveau un candidat, et il a annoncé que dans ce cas il renommerait M. Belka. d'après AFP

Aucun lien entre Berg et Massaoui, dit le ministre américain de la Justice



PHOTO AP

Nicholas Berg dans une photo en date d'octobre dernier lors d'une conférence sur le génie en Pennsylvanie.

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK – Les obsèques de l'Américain Nicholas Berg, 26 ans, décapité en Irak, se sont déroulées hier dans l'intimité familiale aux États-Unis alors que de nouvelles informations étaient diffusées sur son passage en sol irakien et son arrestation par la police de ce pays.

La dépouille de Berg était arrivée jeudi aux États-Unis. Il a été enterré dans un lieu non précisé, a indiqué un porte-parole de la famille, Bruce Hauser.

En reconnaissant qu'il s'agit d'une « période très difficile pour la famille Berg », le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a fait part des « profondes condoléances » de la présidence.

Un service funèbre était prévu dans l'après-midi dans une synagogue de West Chester, près de Philadelphie, où les parents du jeune homme et ses deux frères vivent.

Le père du supplicié a révélé jeudi que son fils avait rencontré il y a quelques années des individus liés à l'unique inculpé aux États-Unis dans le cadre des attentats du 11 septembre 2001, le Français Zacarias Moussaoui.

Ce fait explique pourquoi la police fédérale (FBI) avait interrogé Berg à trois reprises lors de sa détention, début avril, en Irak. Selon sa famille, cette détention prolongée l'a empêché de quitter le pays, lui coûtant la vie, ce que réfute l'administration américaine.

Michael Berg a expliqué à des médias américains que son fils, alors qu'il étudiait à l'université de l'Oklahoma, avait permis à des individus rencontrés dans un bus d'utiliser son ordinateur, en leur donnant accès à son courrier électronique.

Ces personnes, rencontrées près de l'aéroport d'Oklahoma City, où Moussaoui a pris des cours de pilotage, ont été qualifiés de terroristes présumés par les autorités américaines, a précisé le père de Nicholas Berg.

Selon la chaîne de télévision américaine CNN, le code d'accès de Nicholas Berg est tombé entre les mains de Zacarias Moussaoui.

Lors d'une conférence de presse hier, le ministre américain de la Justice, John Ashcroft, a affirmé que Berg n'avait pas d'activité terroriste ni de lien avec Moussaoui. « M. Berg n'était pas mêlé à une activité terroriste », a dit M. Ashcroft.

Dans un message envoyé le 7 avril à un ami, soit deux jours avant sa disparition en Irak, Berg qui dirigeait une petite entreprise de construction de pylônes de communication, indiquait que son voyage de retour aux États-Unis était compromis. « Je suis en train de régler différentes choses pour le travail et des contacts locaux » mais « mes projets de retour sont contrecarrés par... les militaires », a-t-il écrit.

Le général Carter Ham, responsable de la Task Force Olympia à Mossoul, s'est défendu d'avoir empêché une libération de Berg.

Il a été arrêté le 25 mars par la police irakienne, sans documents d'identité, et c'est à la demande du FBI qu'il a été maintenu en prison jusqu'à ce que son identité soit établie. Berg a été libéré le 8 avril « à la demande du département d'État. Il lui a été conseillé fortement de quitter le pays et une aide lui a été proposée », a ajouté le général Ham.

La coalition a « encouragé » Berg à quitter l'Irak mais « il a refusé cette offre », a confirmé hier John Ashcroft.

Pour Michael Berg qui, à la différence de son fils, ne soutenait pas l'occupation de l'Irak, la politique de l'administration américaine est responsable de la mort tragique de son enfant.

« Nicholas Berg est mort pour les péchés de George Bush et Donald Rumsfeld », le président américain et son secrétaire à la Défense, a-t-il accusé jeudi.



FORUM

SAQ : l'aveu d'échec



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis des années, l'argument massue évoqué par la SAQ pour justifier la présence de l'État dans un secteur aussi peu essentiel que la vente des vins et des alcools est le fait qu'un monopole, en raison de son énorme pouvoir d'achat, lui permettait d'obtenir des conditions avantageuses.

Cette semaine, le PDG de la société d'État, M. Louis Roquet, rendait publics les résultats d'une étude montrant que, pour une foule de produits populaires, la Société des alcools paie ses fournisseurs plus cher que les autres provinces canadiennes. Le fait que la SAQ soit le plus grand acheteur de vins au Canada et le plus grand acheteur de bordeaux au monde ne lui a conféré aucun avantage particulier, au contraire.

Et c'est ainsi que, mine de rien, la SAQ, dans un élan de transparence qui l'honore, vient de balayer le seul argument valide qui justifiait son existence.

Est-ce que cela signifie qu'il faudrait pour autant privatiser la SAQ ? Même si ce serait certainement une bonne chose pour les consommateurs, et pour la société en général, le débat serait si compliqué et si émotif que le jeu n'en vaut sans doute pas la chandelle. Hélas !

Mais l'aveu d'échec étonnant que vient de faire la société d'État est riche en enseignements, et peut servir de fable éclairante dans notre réflexion sur les limites de l'État et sur la puissance des forces de résistance au changement.

Avant d'aller plus loin, je dois confesser mon manque d'objectivité dans ce dossier. En soi, la présence de l'État dans le commerce de détail m'agace. Mais en plus, j'ai une raison plus personnelle d'en vouloir à la SAQ. J'ai vraiment une seule passion pour l'alcool, et c'est pour les rhums agricoles des îles françaises. On en trouve partout dans le monde, mais pas au Québec, parce que nos bureaucrates estiment qu'il ne s'agit pas de rhum, mais plutôt d'eau de vie de canne à sucre. Tant que la France ne changera pas ses étiquettes pour dire que ses rhums, les meilleurs au monde, ne sont pas du rhum, la SAQ « protégera » les Québécois en les interdisant sur ses tablettes.

Beaucoup d'autres Québécois ont découvert, au fil de leurs voyages, qu'ils étaient dans une classe à part, par exemple quand ils ont été tentés d'acheter une caisse de vin à l'étranger. C'est possible, mais l'exercice est prohibitif et d'une complexité rebutante. L'an dernier, à Saint-Émilion, j'ai vu des négociants proposer d'expédier leurs produits partout dans le monde, en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande, au Chili... mais pas au Québec. Comme si nous étions des Bulgares, avant la chute du mur.

La vérité, c'est que la SAQ est encore publique maintenant tout simplement parce qu'elle était publique avant.

Ce sont des détails, mais ils illustrent la culture perverse d'un monopole, prisonnier de ses normes, et surtout coupé de sa clientèle. C'est d'ailleurs cette logique de monopole qui explique pourquoi la SAQ paie ses produits plus cher que l'Ontario ou que le Nouveau-Brunswick, malgré son pouvoir d'achat et le *know how* de ses acheteurs.

La SAQ, sans concurrents, n'a aucune raison de se forcer pour faire baisser les prix de ses fournisseurs, puisque son public, captif, n'a pas le choix. Dans le commerce, la base du succès, c'est les prix, la capacité d'offrir aux consommateurs les prix les plus bas pour conserver et gagner des clients. Mais pas à la SAQ, parce qu'il n'y a pas de concurrence. « On ne négocie pas nos prix sérieusement », avouait à *La Presse* une VP de la société d'État.

La SAQ s'est développée et s'est améliorée de façon remarquable depuis quelques années. Mais il n'en reste pas moins que par sa structure monopolistique, elle n'est pas particulièrement bien équipée pour un monde où la concurrence et la diversité sont souhaitables. Et il est clair qu'elle oeuvre dans un domaine où il est impossible, sans contorsions sémantiques, de prétendre que sa mission commande la présence de l'État.

Et pourtant, la SAQ reste une société appartenant à 100 % au gouvernement. C'est la plus belle illustration des puissantes forces d'inertie qui régissent les activités du domaine public. La vérité, c'est que la SAQ est encore publique maintenant tout simplement parce qu'elle était publique avant. Et elle l'était avant parce qu'en 1921, au moment de sa création, ce mode de propriété reflétait le puritanisme de l'époque. Le monde a changé, mais pas la structure.

Et si on relance le débat sur la privatisation de la SAQ, on peut être certain que les résistances, politiques, sociales, syndicales, seront énormes. L'expérience nous a montré aussi que ce genre de sujets, somme toute mineurs, déclenchent les débats les plus intenses et les plus déchirants. Qu'on pense à la couleur de la margarine.

Un débat sur la privatisation de la SAQ gaspillerait des énergies folles qu'il vaut mieux conserver pour les vrais débats sur les vrais changements.

adubuc@lapresse.ca



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Émilie Sénécal se dit « complètement outrée de la façon dont l'Institut de santé publique du Québec gère le problème du suicide ».

Le retour des tabous

La sensibilisation demeure la meilleure façon de prévenir le suicide

ÉMILIE SENÉCAL
L'auteure est une étudiante de Saint-Basile-le-Grand.

Le Québec a un taux de suicide inquiétant. Néanmoins, l'Institut de santé publique du Québec demande que l'on cesse les campagnes de prévention du suicide dans les écoles. Pourquoi ? Parce que ces campagnes augmenteraient le désespoir chez les jeunes.

Je pense que le gouvernement prend vraiment les jeunes pour des imbéciles. Si on parle aux jeunes de sexe, ils vont s'envoyer en l'air. Si on leur parle d'homosexualité, ils vont devenir gais. Et si on leur parle de suicide, ils vont tous se tuer ! Les jeunes sont-ils vraiment des poules sans tête ? Non, je cois que les jeunes sont assez intelligents et sensés pour comprendre les sujets les plus délicats. On sous-estime grandement les adolescents, à tort.

Pour l'Institut de santé publique, la meilleure façon d'intervenir auprès des jeunes, c'est d'attendre qu'un suicide se produise pour ensuite en parler. C'est ridicule, on parle ici de sauver des vies humaines. Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir ?

L'Institut dit aussi qu'informer les jeunes peut susciter de l'attrait pour le suicide. Mais tout intervenant sensé ne ferait jamais la promotion du suicide. Au contraire, il faut dénoncer cet acte irréversible. L'Institut remet entre les mains des professeurs de repérer les jeunes en détresse. Or, les professeurs, malgré leur excellent travail, ne peuvent pas tout voir et tout connaître. C'est une trop grande responsabilité pour eux seuls.

Le suicide est un problème de société et c'est collectivement que l'on peut en venir à bout.

C'est que le suicide et surtout la détresse profonde qui l'engendrent sont méconnus. On ne sait pas vraiment comment agir avec cette problématique. Mais est-ce une raison pour l'ignorer ? Le suicide est un problème de société et c'est collectivement que l'on peut en venir à bout.

Je suis complètement outrée de la façon dont l'Institut de santé publique du Québec gère le problème du suicide. La sensibilisation est à mon avis la meilleure façon de prévenir le suicide. Si le suicide devient un tabou, les jeunes en détresse ne voudront plus parler de ce qu'ils ressentent, de peur d'être traités comme des fous.

Et dire que le gouvernement actuel est sensé avoir comme priorité la santé ! Hélas ! la décision de l'Institut de santé publique va à l'encontre de ses objectifs. La santé mentale doit aussi faire partie des objectifs de la santé publique.

VOTRE OPINION EN PHOTOS

› Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Quel gaspillage !

ALEXANDRE BADIBANGA



L'auteur est un résidant de Sherbrooke.



Le printemps venu, la Ville de Sherbrooke nettoie certaines de ses rues avec de l'eau puisée à même les bornes-fontaines. À la Ville, on se défend en disant que le nettoyage des rues est fait une fois l'an, que c'est une question d'hygiène de la place publique et d'économie d'énergie puisque apparemment l'efficacité du jet d'eau permet d'éviter de passer à plusieurs reprises le balai mécanique, ce qui conséquemment ferait dépenser plus d'énergie, plus d'essence et augmenterait la pollution.

Le problème est que si c'est une question d'hygiène publique, comment se fait-il que le nettoyage avec de l'eau potable est restreint à quelques rues de Sherbrooke ?

Je suis très indigné par ce que je vois (la photo vous décrit bien la situation). Il est inacceptable que, au moment où l'Organisation des nations unies et plusieurs organisations québécoises invitent les gens à adopter des habitudes de consommation d'eau responsables, la Ville de Sherbrooke continue à nettoyer ses rues avec de l'eau potable. Il semble qu'à Thetford Mines, les employés de cette municipalité utilisent de l'eau non traitée pour l'entretien des rues. Je rêve de voir la Ville de Sherbrooke faire la même chose.

J'ai décidé d'écrire au maire de Sherbrooke, M. Jean Perrault, pour que la Ville interdise complètement le nettoyage des rues et des trottoirs avec de l'eau potable. On envoie de l'eau dans les égouts pendant que des millions de personnes dans le monde n'étanchent pas leur soif. Je suis conscient que l'arrêt du nettoyage des rues avec de l'eau potable ne procurera pas plus d'eau à ceux qui en manquent, toutefois la Ville de Sherbrooke pourra dire qu'elle a envoyé un message clair à tous ceux qui arrosent la neige au printemps.

FORUM

Le ghetto et le giron



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Le ministre Pierre Pettigrew faisait hier dans ces pages un éloquent plaidoyer contre le Bloc québécois — ce parti voué à l'opposition perpétuelle qui enferme en quelque sorte le Québec dans un ghetto, hors du pouvoir véritable.

Malgré son évident caractère partisan, la démonstration est particulièrement crédible, venant d'un ministre qui semble déterminé à négocier avec les provinces de façon flexible et ouverte.

Ainsi, M. Pettigrew se dit prêt à inviter le Québec à siéger à la table de concertation des ministres de la Santé des pays membres de l'OCDE, ce qui ne serait que normal puisque les provinces sont responsables de la gestion du système.

Mais ne l'oublions pas, M. Pettigrew n'est pas le patron des libéraux, comme il a dû en faire l'autre jour la démonstration pathétique.

Après avoir donné un autre signe d'ouverture en disant que les provinces devraient être encouragées à expérimenter dans l'offre de soins de santé, il a dû démentir ces propos pourtant sensés après avoir subi la colère noire du premier ministre Martin, qui l'a violemment attaqué en plein caucus en lui ordonnant de se rétracter illico.

////////////////////////////

Il reste que sur le fond, M. Pettigrew a raison. Il est illogique et malsain que les Québécois s'enferment à demeure dans l'opposition. Cela nuit aux intérêts du Québec, qui dès lors n'a pas assez de représentants là où cela compte, c'est-à-dire au gouvernement, au Conseil des ministres et au caucus des députés du parti au pouvoir.

Que l'on se branche ! a-t-on envie de s'écrier. Soit l'on mène la mentalité isolationiste à sa conclusion logique, qui est la sécession et la souveraineté du Québec, soit l'on participe au gouvernement du Canada, sur un pied d'égalité avec les autres.

Hélas ! la politique n'obéit pas nécessairement à la logique. Et l'ambivalence, on le sait bien, fait partie de l'âme québécoise.

L'engouement pour le Bloc équivaut à faire chambre à part dans la maison commune. La logique serait soit de déménager dans une maison voisine où l'on régnerait en maître, soit de sortir de sa chambre pour prendre sa place au salon, participer aux repas, aux corvées et aux fêtes, bref à se comporter en adulte plutôt qu'en adolescent boudeur.

Hélas ! la politique n'obéit pas nécessairement à la logique. Et l'ambivalence, on le sait bien, fait partie de l'âme québécoise.

La tentation bloquiste est d'autant plus forte qu'en fait, le Bloc s'est avéré un bon parti d'opposition. Ses services de recherches sont bien organisés, ses porte-parole ont l'art de la formule, le parti donne l'impression de défendre avec acharnement les intérêts du Québec, et ce avec dignité, en évitant habilement le piège du racisme ou de l'ethnocentrisme qui guette tout parti à composante ethnique homogène. Le Bloc est allé à bonne école — à l'école du PQ — et cela se voit.

En outre, il est plus facile aux francophones québécois de s'identifier à un parti qui ne parle qu'en français, avec en plus l'accent du terroir, contrairement aux autres partis qui sont — en toute logique puisque cela reflète la composition démographique de l'électorat canadien — à dominante anglophone.

Avec le Bloc, en somme, on satisfait ses velléités souverainistes sans prendre le risque de la souveraineté. On vit comme séparé... mais pas vraiment.

Mais même Yvon Deschamps, celui qui a le mieux défini le Québécois typique partisan d'« un Québec libre dans un Canada uni », s'est lassé de cette stérile ambiguïté, lui qui affirmait l'autre jour à une station radiophonique qu'il a décroché du train souverainiste qui ne s'en va nulle part pour en venir à la conclusion que les Québécois sont assez forts pour s'affirmer partout — sur la scène internationale autant qu'à travers le Canada.

////////////////////////////

Ce n'est pas sans raison que le scandale des commandites a frappé plus fort au Québec qu'ailleurs.

Outre ses aspects comptables, ce scandale a fait resurgir toutes les frustrations des électeurs du camp du OUI. Ces frustrations s'étaient atténuées avec le temps. Seuls les « purs et durs » ressassaient encore les résultats du référendum de 1995. Les Québécois voulaient tourner la page, comme le montrait, pas plus tard que l'hiver dernier, la popularité du PLC au Québec. Certains prédisaient même que les prochaines élections marqueraient le début de la fin pour le Bloc !

Et puis vint le scandale. En apprenant que des millions de dollars provenant d'un fond secret avaient été déversés en propagande fédéraliste pendant le référendum, tant les « nationalistes mous » que les souverainistes se sont souvenus de leur défaite crève-coeur en se demandant si la mincissime majorité du camp du NON n'avait pas été achetée par les fonds fédéraux, et cela au mépris de la loi référendaire qui régissait le financement des deux camps. D'où la colère... et la fuite en avant, vers le giron accueillant du Bloc.



PHOTO REUTERS/THE WASHINGTON POST

Le cliché de la soldate tirant un prisonnier avec un collier porte atteinte à une valeur centrale du Moyen-Orient. L'homme arabe considère que la femme doit se comporter avec modestie et décence et respecter le statut de l'homme comme chef du clan.

L'humiliation

On peut difficilement imaginer attaques plus violentes à l'encontre de l'orgueil et de la fierté arabes

YVAN CLICHE



Diplômé de l'Université de Montréal avec une spécialisation sur le monde arabe, l'auteur voyage et écrit sur cette région du monde depuis 20 ans.

La photo publiée il y a quelques jours dans tous les médias internationaux montrant une jeune soldate américaine tout sourire devant des hommes irakiens entièrement dénudés, ainsi que celle où on la voit traîner un homme en laisse, constituent pour les Arabes de graves offenses culturelles qui ne manqueront pas d'accentuer le fossé d'incompréhension et de rancoeur de la rue arabe envers l'actuelle administration américaine.

Pour quiconque s'intéresse au monde arabe et à sa culture en effet, on peut difficilement imaginer attaques plus violentes à l'encontre de l'orgueil et de la fierté arabes que ces images de la soldate américaine face à des hommes placés en positions humiliantes.

Si on analyse la première photo de la militaire devant un amas de corps d'hommes nus, c'est la chasteté légendaire de la culture arabe que cette représentation déprécie de manière frontale. La pudeur des hommes arabes, notamment ceux du Moyen-Orient, commande que le corps soit couvert du nombril aux genoux, y compris entre hommes. Cette pudeur est encore plus accentuée pour la femme, comme le prouve le port du voile islamique. Face à l'Occident, par exemple, la culture arabe traditionnelle dédaigne une apparente désinvolture, et particulièrement des femmes, face à ce qui est perçu comme un manque de réserve de certaines tenues vestimentaires et habitudes sociales.

Les islamistes font de cette pudibonderie leur choux gras, qui s'en prennent régulièrement à la légèreté des moeurs occidentales et montrent du doigt les femmes arabes affichant publiquement des airs par trop « modernes ».

Ce trait de culture a aussi ses excès, comme l'illustrent les assassinats, occasionnels, mais qui ont encore cours dans plusieurs pays, de femmes arabes par leur propre famille, châtiment extrême exercé contre celles accusées d'avoir rompu leur virginité hors du mariage, et d'avoir ainsi « déshonoré » la famille.

L'autre cliché de la même soldate avec un prisonnier tiré avec un collier au cou porte quant à elle directement atteinte à une autre valeur centrale de la région, soit l'ascendance dévolue à l'homme sur la femme. L'homme arabe considère que la femme doit se comporter avec modestie et décence et respecter le statut de l'homme comme chef du clan. Comment dès lors imaginer pire humiliation qu'une femme traitant un homme comme un vulgaire chien ?

Le seul geste qui pourrait amenuiser la rancune actuelle contre le président Bush serait un retrait unilatéral des troupes américaines.

Le désir de vengeance

Un autre conséquence se dégage par ailleurs du dévoilement de ces photos : les Arabes voudront prendre leur revanche. La culture arabe diffère de la nôtre en ce point, où une certaine interprétation de la religion chrétienne condamne le fait de se faire justice soi-même, voire même appelle à « tendre l'autre joue ». Rien de tel dans la culture arabe, où au contraire l'absence de riposte face à une agression, encore pire contre leur séculaire code d'honneur, est perçue comme une marque de faiblesse. Dans tous les médias arabes, cet appel à la vengeance face aux actions américaines, et entre autres dans un contexte de rumeurs de viols de femmes par des soldats, est un des échos constants entendus dans la région depuis le déclenchement de ce scandale.

Certes, les excuses publiques offertes par le président américain ont réussi à refroidir quelque peu une marmite déjà bien bouillante, mais n'ont guère atténué le sentiment d'affront permanent posé par la présence américaine en Irak. Le seul geste qui pourrait amenuiser la rancune actuelle contre le président Bush serait un retrait unilatéral des troupes américaines. Rien d'autre que l'annonce d'un départ sans appel, mais fort improbable, rehausserait l'image déjà bien entachée des États-Unis.

Devant la suite de l'occupation américaine en Irak donc, et son échec face à ses objectifs déclarés de saisie d'armes de destruction massive et de suppression d'un soutien actif au réseau terroriste d'Al-Qaeda, les néoconservateurs en poste à Washington ne peuvent plus espérer gagner à court terme la faveur des peuples arabophones, tel qu'envisagé dans leur scénario initial d'invasion.

Car non seulement ces photos dégradantes attisent, personne n'en sera étonné, l'amertume déjà largement présente en Irak et dans les pays arabes, mais elles affaibliront considérablement l'appui des quelques milieux soutenant les États-Unis dans la région. Bref, les exactions des soldats américains placent véritablement notre voisin du Sud dans une position intenable dans sa tentative ouverte de reconquête à brève échéance des coeurs et des esprits dans cette aire névralgique.

La puissance américaine doit miser dorénavant sur des mesures à long terme, plus discrètes et déjà en place, pour se rapprocher d'une population qui se perçoit comme méprisée des Américains, accusés d'être uniquement aux côtés d'Israël. On pense à des invitations en sol américain d'intellectuels, de gens d'affaires et de leaders d'opinion, de soutien économique actif, et de promotion du rôle de la femme. Des actions certes moins spectaculaires, mais combien plus efficaces pour la crédibilité des États-Unis dans leur volonté d'exporter la démocratie dans le monde arabe.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Plus que de l'arrogance, du mépris

À lire M. Pettigrew dans *La Presse* d'hier, on en vient à penser qu'ultimement son souhait le plus cher serait celui d'un Canada n'ayant qu'un seul parti politique, soit, bien évidemment, le sien. Pour que sa logique ait le mérite d'en porter le nom, il devrait faire paraître sa lettre ailleurs au Canada et développer la même argumentation envers le NPD, par exemple, qui lui non plus n'a aucune chance de former un jour le gouvernement puisqu'en réalité les supporteurs de ce parti sont à toutes fins utiles comdamnés à l'opposition éternelle. Sa démonstration n'a toutefois rien de bien étonnant. Le PLC se comporte de plus en plus comme si le pays lui appartenait, poussant même le cynisme jusqu'à réquisitionner la fonction publique pour élaborer sa plateforme électorale. À court d'idées, le PLC ? Il faut un *sapré* culot de sa part lorsqu'il conclut son épître aux Québécois en nous disant que nous sommes le seul pays du G7 à afficher des surplus budgétaires quand unanimement l'Assemblée nationale, les provinces du ROC et la majorité des intervenants économiques dénoncent un déséquilibre fiscal que tant M. Pettigrew que son son gouvernement refusent de reconnaître. C'est plus que de l'arrogance, c'est du mépris.

Jean-Yves Verreault
Montréal

Vive la démocratie!

J'aimerais réagir à la superbe leçon de démocratie que nous a servie Pierre Pettigrew dans une lettre parue dans *La Presse* d'hier. Monsieur le ministre nous y expliquait qu'il ne servait à rien de voter pour le Bloc québécois, condamné à perdre les élections fédérales, et qu'il valait mieux voter du côté des gagnants, les libéraux évidemment, ceux qui allaient de toute façon gouverner. Voter pour les gagnants, donc, et éliminer les partis d'opposition... Voilà en effet une belle stratégie pour assurer la santé d'une démocratie ! En fait, j'ai trouvé cette lettre électoraliste d'une bassesse innommable. Il ne manquait qu'un « Votez Pettigrew ! » à la fin du texte... Le Parti libéral a-t-il donc si peur de perdre des votes au Québec qu'il en est réduit à utiliser un espace de débats publics pour publiciser gratuitement (et maladroitement...) son programme électoral ? Monsieur Pettigrew, franchement, vous faites pitié...

Annick Vigeant
Saint-Jean-sur-Richelieu

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

L'été... c'est péché



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Tout indique que le premier ministre fédéral, Paul Martin, a choisi le 28 juin prochain comme date pour les prochaines élections fédérales. Cette date — entre la fête nationale des Québécois et la fête du Canada — est peut-être favorable au Parti libéral, mais elle risque d'affaiblir le processus démocratique.

Beaucoup de gens s'inquiétaient de voir M. Martin déclencher des élections avant que la lumière soit faite sur le scandale des commandites. Cette question n'a plus la même importance aujourd'hui ; il est évident que nous ne saurons pas ce qui s'est vraiment passé avant la fin de l'enquête du juge John Gomery. Or, M. Gomery a annoncé qu'il ne prévoyait pas publier son premier rapport avant novembre 2005, ce qui nous mène à l'extrême limite du mandat de cinq ans qu'ont obtenu les libéraux en novembre 2000. En outre, malgré tous les efforts de l'opposition, le comité des comptes publics n'a pas réussi à trouver le moindre indice d'une implication de Paul Martin ou de son équipe dans le scandale. Par conséquent, à notre avis, en ce qui a trait à l'affaire des commandites, le premier ministre peut en bonne conscience tenir des élections quand il le souhaite.

Il serait regrettable que ces élections estivales provoquent une chute de la participation sous la barre des 60 %.

Il en va autrement du point de vue de la démocratie. Comme beaucoup d'observateurs, M. Martin dit s'inquiéter de la tendance à la baisse dans la participation électorale. Le pourcentage d'électeurs qui prennent la peine de voter a chuté, au fil des cinq dernières élections fédérales, de 75 % à 61 %. Dans un de ses premiers discours après sa démission comme ministre des Finances, M. Martin qualifiait cette évolution de « problème fondamental » : « L'exercice du droit de vote est la fonction la plus élémentaire de notre régime démocratique. Qu'un aussi grand nombre de Canadiens ne s'en prévalent même pas constitue un signal d'alarme. » Or voici que le même Paul Martin convie les Canadiens à se rendre aux urnes en plein été !

La situation est surtout préoccupante au Québec. Bon nombre de Québécois ont l'habitude de prendre congé entre les fêtes du 24 juin et du 1er juillet. Le calendrier de cette année rend ce scénario particulièrement séduisant. Combien de gens reviendront du chalet pour voter ? En outre, à quelques jours du 1er juillet, des milliers de locataires seront en plein déménagement, notamment des jeunes, ceux-là mêmes qui boudent le plus les bureaux de vote.

Il se peut que, malgré ces facteurs, malgré la chaleur, malgré l'atmosphère de vacances, les Québécois votent en aussi grand nombre que d'habitude. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Canada a connu quatre élections fédérales estivales. Le taux de participation moyen pour ces quatre élections fut à peine plus faible que celui des autres scrutins. Cette donnée est rassurante.

Mais rien ne dit que cela se reproduira cette année. D'une part, comme nous l'avons déjà noté, la tendance à la baisse est amorcée depuis une quinzaine d'années. D'autre part, on ne sent pas de grand intérêt pour la campagne à venir. Et le cynisme populaire est palpable, en particulier au Québec.

Il serait regrettable que ces élections estivales provoquent une chute de la participation sous la barre des 60 %. D'abord, la crédibilité du gouvernement s'en trouvera entachée. Ensuite, ces gens qui n'auront pas voté, pourra-t-on les convaincre à nouveau que voter est non seulement un droit, mais un devoir ?

La décision prévisible de M. Martin s'ajoute à toutes celles du passé où l'intérêt partisan est passé avant celui de la démocratie. C'est pourquoi il serait éminemment souhaitable que les élections soient tenues à date fixe.

Souhaitons que malgré ces circonstances, les Canadiens, notamment les Québécois, suivront avec attention le débat politique du prochain mois. Souhaitons aussi que si vraiment il leur est impossible de se rendre aux urnes le 28 juin, ils profiteront des modalités très flexibles offertes par Élections Canada, qui permettent aux électeurs non seulement de voter par anticipation, mais aussi de voter par la poste. Car voter est non seulement un droit et un devoir ; voter est un privilège.

Pas ce soir, chéri



ncollard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Les résultats des sondages BBM du printemps dernier indiquent qu'au Québec, l'écoute de la télévision diminue en fin de soirée.

Cette tendance, si elle se confirme au cours des prochaines années, annonce une petite révolution dans une industrie déjà menacée par l'apparition de Tivo et autres appareils d'enregistrement qui permettent aux téléspectateurs d'emmagasiner leurs émissions préférées pour les regarder quand bon leur semble.

La tradition du « late-night television », plus forte chez nos voisins du Sud, est vouée à disparaître.

Il n'y a pas si longtemps, le réseau TVA présentait ses nouvelles de fin de soirée à 23 h et à Radio-Canada, LE grand rendez-vous de l'information avait lieu à 22 h.

Tout ça a changé. Les gens qui souhaitent s'informer le font plus souvent à l'heure du souper. En fin de soirée, ils sont souvent saturés. Ils ont vu des nouvelles brèves défiler sur leur écran d'ordinateur, sur les panneaux du métro, et bientôt ils pourront même s'informer en prenant l'ascenseur.

Les plus pressés se sont déjà précipités sur les chaînes d'information continue. Quant aux plus branchés, ils reçoivent des bribes de nouvelles avec leur téléphone cellulaire. Bref, avant la tombée du jour, il y a de fortes chances que le téléspectateur connaisse déjà les grandes lignes de l'actualité de la journée.

Une des hypothèses suggérées pour expliquer la désaffection des téléspectateurs en fin de soirée : les gens iraient au lit plus tôt que par le passé. Et ce phénomène ne s'expliquerait pas uniquement par le vieillissement de la population. Les programmateurs de la télévision remarquent que nos habitudes changent. Nous travaillons de plus longues heures, nous nous levons plus tôt le matin pour affronter la circulation automobile et arriver plus tôt au boulot. Nous serions donc plus disponibles pour les émissions du matin. Quand le générique du bulletin d'information de fin de soirée débute, certains d'entre nous cognent déjà des clous.

De couche-tard, nous serions en voie de devenir lève-tôt.

La tradition du « late-night television », plus forte chez nos voisins du Sud, est vouée à disparaître. C'est dommage. Car c'est souvent à cette heure, dans cette zone un peu floue où les adultes consentants sont capables d'en prendre, que la télévision peut innover, déstabiliser et surprendre. Souhaitons que la venue de la télévision POUR TOUS ne sonne pas le glas de l'audace.



LES GRANDS PORTRAITS — JOE CLARK

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

La guerre est une aberration!

Les problèmes des armées américaines et anglaises en Irak sont exactement les mêmes que ceux de toutes les armées du monde lorsqu'elles sont en temps de guerre ! Les soldats sont entraînés pour se battre et pour tuer l'ennemi, il n'y a qu'un pas à franchir pour que les plus fragiles parmi eux dérapent dans des comportements déviants... La grande majorité des soldats vont supporter la tension des combats, étant donné la qualité de l'entraînement, mais il y a toujours une minorité qui, pour des motifs autres que le « patriotisme », vont agir en assassins, en violeurs et en sadiques. L'occasion d'une guerre donne « libre cours » à leurs penchants maladifs... De tout temps et dans tous les continents, les guerres entraînent avec elles un lot de maux qui nous invitent à réfléchir sur l'existence même des guerres ! La guerre est vraiment le dernier des moyens pour régler les conflits entre les humains.

Claude Lemoine
Théologien

La pointe de l'iceberg

Les Américains ne sont pas différents des autres peuples. Ils ont, eux aussi, dans leur population des gens qui s'approchent bien plus de l'animal que de l'humain. Tout ce qui leur manquait, c'était l'occasion. Et ce que l'on voit n'est probablement que la pointe de l'iceberg. Les autres conflits ont certainement eux aussi leur part de barbarisme que l'armée et le gouvernement américain ont soigneusement caché au monde. Et le bon peuple américain se demande pourquoi il est de en plus détesté à travers le monde. Les É.-U. sont un pays militariste dirigé par des gens qui veulent établir sa domination sur le monde. Beaucoup d'Américains n'ont pas encore réalisé la dangerosité de W. Bush et son groupe « d'amis », qu'ils soient en dedans ou en dehors de « l'administration ». Le réveil risque d'être brutal pour les modérés et les pacifistes de ce pays.

Gilbert Roy
Berthierville

Manque de respect

Les vélos viennent à peine de sortir que déjà un enfant est mort. Pas par imprudence... En tout cas pas la sienne. Depuis plusieurs années des sommes importantes sont investies afin de semsibiliser la population pour ne pas mélanger alcool et volant. Comme cela prend toute sorte de monde pour faire un monde, il y en a qui ont plus de difficulté que d'autres à comprendre. Mais n'est-ce pas plutôt un manque de respect de la vie d'autrui ? Le conducteur fautif a manqué de respect, le procureur de la Couronne va en manquer c'est certain, je ne parlerai même pas de l'avocat de la défense. Le juge, le juge aussi va en manquer, car il ne donnera pas plus que le minimum. Ça fait beaucoup de monde qui manque de respect à la vie. Quand le gouvernement, par le biais du ministre de la Justice, sera sérieux dans sa volonté d'éliminer l'alcool des routes, il agira en conséquence. Dans le cas du petit Benoît, le minimum serait le maximum permis par la loi. Malheureusement, le juge manquant de respect...

Pierre Forest
Notre-Dame-des-Prairies

Trop long exercice du pouvoir

La Presse d'hier faisait état de la participation des fonctionnaires fédéraux à l'élaboration du programme électoral du Parti libéral. Tout cela ne fait que démontrer une fois de plus qu'un trop long exercice du pouvoir mène à des abus. Hauts fonctionnaires fédéraux et ministres libéraux nagent dans les mêmes eaux depuis tant d'années que la nécessaire ligne de démarcation entre le pouvoir politique et le pouvoir administratif n'existe à peu près plus. La fréquentation des mêmes terrains de golf de la région d'Ottawa n'aide pas non plus... Plus sérieusement, on voit plus que jamais l'absolue nécessité d'une solution de rechange crédible au Parti libéral. Pour une meilleure administration du pays et une plus saine démocratie, il serait souhaitable que les libéraux ne forment pas le prochain gouvernement, sinon qu'à regret ils forment un gouvernement minoritaire.

Michel Lebel
Entrelacs

VOS QUESTIONS À...

Henri Massé

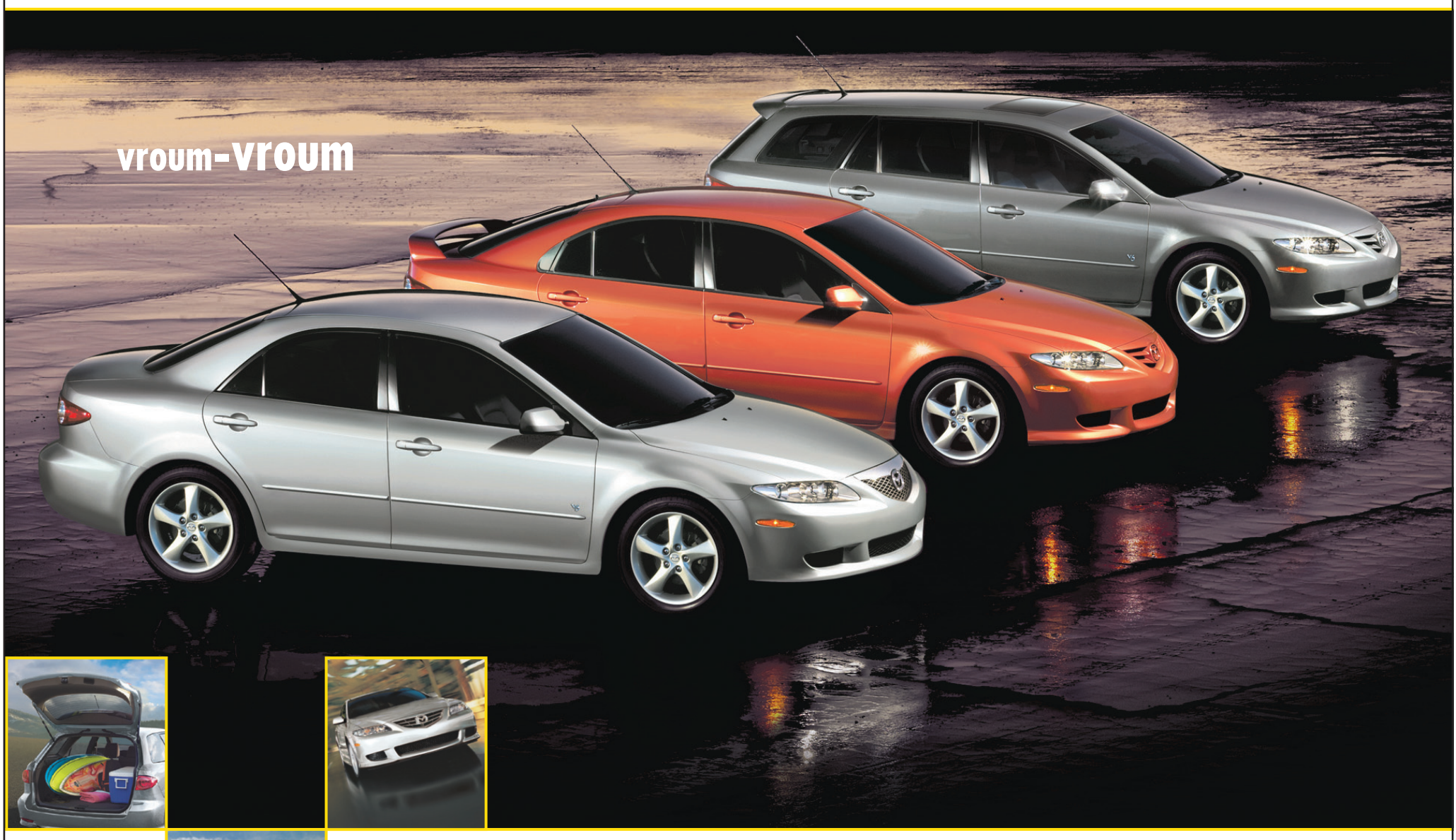
Les centrales syndicales sont au coeur du mouvement d'opposition aux politiques du gouvernement de Jean Charest. Estimez-vous que la stratégie syndicale est justifiée ?
Le milieu des affaires accuse les syndicats de la construction de perturber les activités des grands chantiers de construction. Qu'en pensez-vous ?

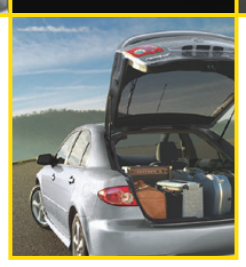


Adressez vos questions et commentaires (idéalement moins de 300 mots) au président de la FTQ, Henri Massé, en écrivant à forum@lapresse.ca. Nous publierons vos lettres et les réponses de M. Massé dans les jours qui viennent.

BERLINE | SPORT | FAMILIALE SPORT

mazda 6





CONÇUES POUR MORDRE LA ROUTE. ET TRANSPORTER TOUT CE QUE VOUS VOULEZ.

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE : • Moteur 4 cyl. de 2,3 L à DACT et 16 soupapes ou moteur V6 de 3,0 L à DACT et 24 soupapes • Freins à disque assistés aux 4 roues • Freins antiblocage • Système antipatinage • Climatiseur • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs à commande électrique • Télédéverrouillage • Sièges arrière à dossiers 60-40 rabattables avec accoudoir central • Colonne de direction inclinable et télescopique • Régulateur de vitesse avec commandes montées sur le volant

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Prix AJAC Voiture de l'année 2004
Meilleur véhicule à vocation familiale



Modèle GT-V6 illustré

mazda 6 GS 2004

Achetez à partir de **24 395 $*** –OU– Louez à partir de **319 $** par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
0 $ comptant
dépôt de sécurité



Modèle GT-I4 illustré

mazda 6 *SPORT* – 5 PORTES 2004

Achetez à partir de **25 495 $***



Modèle GS-V6 GFX illustré

mazda 6 *FAMILIALE SPORT* 2004

Achetez à partir de **26 995 $***

PRÊT À ROULER

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda

www.mazda.ca

LOCATION Personnalisée MAZDA

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

Vous trouverez beaucoup plus chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

* Offres réservées aux particuliers et portant sur le prix de base des berlines Mazda6 GS-I4 2004 (modèle G4LD54AA00), des Mazda6 Sport GS-I4 2004 (modèle G5SD54AA00) et des Mazda Familiale Sport 2004 (modèle G6SZ54AA00) neuves. Frais de transport et préparation (925 $), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. **Taux de location personnalisée Mazda : offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda6 GS-I4 2004 (modèle G4LD54AA00) neuves. Premier versement mensuel exigé. Aucun comptant initial, ni dépôt de sécurité requis. Offre soumise à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.
Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 15 mai 2004.

3228416A